

2023-2024

Master 1 Archives

FAIRE ENTENDRE LA GUERRE D'ALGÉRIE : LES ENJEUX MÉMORIELS ET PATRIMONIAUX D'UNE COLLECTE NATIONALE

***Le cas de la collecte GR 5K sur les appelés du
contingent***

MANON LASNE



Sous la direction de Patrice Marcilloux

Jury

Patrice Marcilloux : Professeur des universités en archivistique (Université d'Angers)

Magalie Moysan : Maîtresse de conférence en archivistique (Université d'Angers)

Soutenu publiquement le 13 juin 2024

2023-2024

Master 1 Archives

FAIRE ENTENDRE LA GUERRE D'ALGÉRIE : LES ENJEUX MÉMORIELS ET PATRIMONIAUX D'UNE COLLECTE NATIONALE

***Le cas de la collecte GR 5K sur les appelés du
contingent***

MANON LASNE



Sous la direction de Patrice Marcilloux

Jury

Patrice Marcilloux : Professeur des universités en archivistique (Université d'Angers)

Magalie Moysan : Maîtresse de conférence en archivistique (Université d'Angers)

Soutenu publiquement le 13 juin 2024

Illustration de la page de garde : Michel Lasne en Algérie pendant son service militaire en 1962
(photographie familiale)

AVERTISSEMENT

L'université n'entend donner aucune approbation ni improbation aux opinions émises dans les travaux des étudiant·es : ces opinions doivent être considérées comme propres à leurs auteurs.

ENGAGEMENT DE NON PLAGIAT

Je, soussignée Manon Lasne

déclare être pleinement consciente que le plagiat de documents ou d'une partie d'un document publiée sur toutes formes de support, numérique ou papier, constitue une violation des droits d'auteur ainsi qu'une fraude caractérisée. En conséquence, je m'engage à citer toutes les sources que j'ai utilisées pour écrire ce mémoire.

signé par l'étudiante le 10 / 05 / 2024

REMERCIEMENTS

Je tiens tout d'abord à remercier Patrice Marcilloux, mon directeur de mémoire, pour son soutien, sa disponibilité et ses précieux conseils prodigués tout au long de mon travail.

Je remercie également l'ensemble des témoins qui ont participé à ce mémoire : Franck Beauperin, Abderahmen Moumen, Raphaëlle Branche, Daniel Villeboux et Sylvère Vesnier. Sans eux, mon étude aurait été impossible à mener. Leurs témoignages ont été précieux et riches d'informations. Je les remercie de leur bienveillance et d'avoir pris le temps, malgré leurs impératifs respectifs, de répondre à mes sollicitations. Je remercie par ailleurs les institutions dont ils font partie pour leur accueil.

Je souhaite aussi remercier Alain Petitjean et Christophe Lafaye. Grâce à eux j'ai pu entrer en contact avec des professionnels indispensables à la rédaction de ce travail. Alain Petitjean m'a également prodigué de nombreux conseils et une grande bibliographie très utile sur le monde militaire, ce dont je lui suis particulièrement reconnaissante. Merci également à Jean-Charles Jauffret dont les conseils et explications sur la mémoire et les appelés d'Algérie ont été des plus éclairants. Que soient remerciés la FNACA et le GAJE pour avoir joué le rôle de relais avec des témoins et m'avoir fourni des ressources documentaires.

Je souhaite enfin remercier ma famille, mes proches et l'ensemble de la promotion du Master 1 Archives d'Angers pour leur soutien sans faille durant cette année. Nos sessions de travail à la bibliothèque universitaire ont largement contribué à rendre cette période de recherche et de rédaction bien plus agréable!

Je souhaite dédier ce mémoire à mon grand-père, ancien appelé du contingent en Algérie, et à tous ceux qui ont participé à ce conflit. Ce travail apportera, je l'espère, une pierre à l'édifice de l'histoire et de la mémoire de la guerre d'Algérie.

LISTE DES ABRÉVIATIONS

- AAF : Association des Archivistes français
- CDSP : Centre de données socio-politiques
- CNRS : Centre national de la recherche scientifique
- DTO : Division des témoignages oraux
- FLN : Front de libération nationale
- FNACA : Fédération nationale des anciens combattants d'Algérie, Maroc et Tunisie
- GAJE : Guerre d'Algérie Jeunesse Enseignement
- GIRA : Groupe interdisciplinaire de la recherche en archivistique
- NAS : Network Attached Storage
- ONaCVG : Office national des anciens combattants et victimes de guerre
- SHAA : Service historique de l'Armée de l'air
- SHAT : Service historique de l'Armée de terre
- SHD : Service historique de la Défense
- SHM : Service historique de la Marine
- UNC : Union nationale des combattants
- UNESCO : Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture

SOMMAIRE

AVERTISSEMENT.....	5
ENGAGEMENT DE NON PLAGIAT.....	7
REMERCIEMENTS.....	9
LISTE DES ABRÉVIATIONS.....	11
SOMMAIRE.....	13
INTRODUCTION GÉNÉRALE.....	15
Chapitre I. L'étude secondaire, nouvelle discipline archivistique.....	19
Introduction. Les sources orales en France : de source de recherche à objet d'étude.....	19
Partie I. Commencer par le début : les définitions.....	21
Partie II. Variations et perspectives disciplinaires.....	29
Partie III. Et l'archivistique dans tout cela?.....	37
Conclusion.....	45
BIBLIOGRAPHIE.....	47
1. Archivistique.....	47
2. Historiographie.....	51
3. Histoire de la guerre d'Algérie.....	52
4. Patrimoine.....	53
ÉTAT DES SOURCES.....	55
1. Sources imprimées.....	55
2. Fonds d'archives.....	56
3. Sources orales.....	56
4. Sources comparatives.....	57
5. Sources en ligne.....	58
Chapitre II. Les enjeux mémoriels aux archives : les archives orales de la guerre d'Algérie au Service historique de la Défense.....	59
Introduction. La genèse d'un projet de collaboration entre l'ONACVG et le SHD.....	59
Partie I. Le fonds GR 5K, sa genèse, son histoire.....	63
Partie II. Archives écrites et orales : quels liens et quel statut?.....	73
Partie III. Atteindre le statut de patrimoine pour transmettre la mémoire.....	81
Conclusion.....	89
CONCLUSION GÉNÉRALE.....	91
TABLE DES ANNEXES.....	93
ANNEXES.....	95
TABLE DES MATIÈRES.....	117

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Ils étaient 1,5 millions. Plus d'un million d'hommes envoyés dans une région inconnue pour mener une guerre qui ne disait pas encore son nom. Ces hommes, ce sont les appelés du contingent, déployés en Algérie entre 1954 et 1962 pour ce qui était au départ des « opérations de maintien de l'ordre ». Ils y ont fait leur service militaire, pendant parfois près de deux ans. Cette expérience combattante, traumatique et traumatisante, a coûté la vie à plus de dix mille appelés¹, près de quatre mille civils français d'Algérie, entre quinze mille et trente mille harkis et quatre cent mille Algériens musulmans² (cette dernière donnée reste contestée, certains historiens allant jusqu'à compter plus d'un million de morts). L'ampleur des pertes montre à quel point ce conflit a marqué une génération et une société tout entière.

Cet aspect traumatisant explique en partie le silence qui s'est abattu sur ces appelés. Empêchés de parler, par eux-mêmes mais aussi par leur entourage d'anciens soldats de la Seconde Guerre mondiale qui considéraient que leurs fils n'avaient fait que leur devoir, leur parole s'est libérée très lentement. Plusieurs décisions officielles de l'Etat ont amorcé une reconnaissance attendue et espérée pendant plusieurs décennies, jusqu'à la proclamation du statut de guerre d'Algérie et du statut d'ancien combattant pour les appelés³. Ces éléments ont encouragé ces hommes à témoigner de leur vécu de soldat pendant le conflit algérien. Les associations d'anciens combattants, telles que la Fédération nationale des anciens combattants d'Algérie, Maroc et Tunisie (FNACA) ou l'Union nationale des combattants (UNC), ont également participé à la reconnaissance et à la libération de la parole de leurs adhérents. C'est à ce titre que l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONaCVG), lui aussi au service des anciens combattants, a décidé la collecte de témoignages d'anciens appelés. Ce fonds, coté GR 5K et aujourd'hui conservé au Service historique de la Défense (SHD) qui supervisait la collecte, est l'objet de ce mémoire.

Ce fonds est donc composé de témoignages oraux, documents ayant un statut assez particulier dans la recherche historique en France. Leur matérialité induit un traitement spécifique, du fait qu'ils ne sont pas encore totalement considérés comme des sources comme les autres. On a attribué aux sources orales une légitimité controversée, ce qui n'est plus entièrement vrai aujourd'hui. Reste que ces enregistrements ne sont pas considérés de façon normalisée, notamment par certains historiens. Cependant, une école scientifique en a fait l'objet de ses recherches, notamment en ce qui concerne les expériences

¹ Chiffres donnés au *Journal officiel* du 4 août 1986, p. 2469

² Benjamin Stora, *La guerre d'Algérie expliquée à tous*, Paris, Seuil, 2012, p. 115.

³ Loi n°74-1044 du 9 décembre 1974 donnant vocation à la qualité de combattant aux personnes ayant participé aux opérations effectuées en Afrique du Nord entre le 1 janvier 1952 et le 2 juillet 1962.

combattantes. Notre mémoire s'appuie donc sur ces chercheurs et plus particulièrement sur l'étude au second degré de corpus oraux. C'est ce que l'on appelle aujourd'hui les études (ou analyses) secondaires. Plusieurs chercheurs de sciences sociales utilisent cette méthode de recherche, et ce de plus en plus, notamment en histoire⁴. Nous avons voulu nous inscrire dans ce champ mais en nous plaçant du côté de la discipline archivistique où peu d'études de ce genre ont été menées pour l'instant.

Avec des recherches théoriques et en s'intéressant au fonds GR 5K, plusieurs interrogations ont émergées. D'abord, quels sont les impacts des singularités des archives orales de la guerre d'Algérie, à savoir le support sonore et les relations complexes de la France avec la mémoire de ce conflit, sur la collecte, la conservation et la valorisation de ce fonds ? A travers ce mémoire, nous nous interrogeons également sur la question de la patrimonialisation⁵ de ces corpus et de leur statut dans la sphère archivistique : quels liens les archives orales entretiennent-elles avec les archives écrites, comment sont-elles considérées par les chercheurs aujourd'hui ? Quels sont les critères qui permettent à un corpus oral d'atteindre le statut de patrimoine ? Quels liens sont faits entre patrimoine et mémoire ?

Pour répondre à ces questions, nous allons d'abord nous intéresser à la question des sources orales en sciences sociales, notamment en archivistique, et leur traitement dans des études secondaires. Il s'agira de définir les termes se rapportant à ce type de sources pour éviter toute confusion afin d'ensuite expliquer l'usage de l'oral dans deux sciences sociales en particulier : l'ethnographie et l'histoire. Nous nous intéresserons enfin à l'archivistique et nous verrons comment elle participe à l'avancée de la recherche, en particulier sur les études secondaires.

Dans un second chapitre, nous passerons de la théorie à la pratique en menant nous-même une analyse secondaire sur un corpus d'archives orales de la guerre d'Algérie : le fonds GR 5K. Nous retracerons dans un premier temps l'histoire de cette collecte pour donner tous les éléments de contexte nécessaire à une telle étude. Nous analyserons ensuite les liens tissés entre archives écrites et archives orales pour en comprendre les enjeux, les aspects complémentaires mais aussi pour montrer l'autonomie des fonds oraux. Enfin nous aborderons l'aspect patrimonial et mémoriel en donnant les critères de patrimonialisation, qui semblent au premier abord assez subjectifs. Il faudra également revenir sur

⁴ On peut notamment citer Florence Descamps, Dominique Aron-Schnapper ou encore Raphaëlle Branche.

⁵ Nous utilisons ce terme selon la définition de Florence Descamps : « ensemble des opérations, des règles ou des pratiques entourant la mise en patrimoine d'objets ou d'artefacts, dont il a été décidé au terme d'un processus de reconnaissance et d'attribution de valeur qu'ils font désormais partie du patrimoine ». Florence Descamps, *Archiver la mémoire. De l'histoire orale au patrimoine immatériel*, Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, 2019, p. 87.

le lien fort et complexe entre archives et histoire à la lumière de ces nouvelles données et y réfléchir du point de vue du patrimoine et de la mémoire.

CHAPITRE I. L'ÉTUDE SECONDAIRE, NOUVELLE DISCIPLINE ARCHIVISTIQUE

INTRODUCTION. LES SOURCES ORALES EN FRANCE : DE SOURCE DE RECHERCHE À OBJET D'ÉTUDE

L'histoire des archives orales en France est longue et complexe. En effet, elle commence à la fin du XIX^e siècle, lorsque les archives orales entrent en contradiction avec les idées positivistes. Les historiens leur reprochent un manque d'objectivité et de rigueur, considérant que les témoignages peuvent être biaissés, les souvenirs fabriqués et les faits modifiés au gré de l'envie du témoin ou de l'influence du temps⁶. La discipline historique évacue alors totalement les sources orales mais d'autres sciences sociales s'en emparent. Les premiers à constituer des corpus oraux sont les linguistes, qui mènent des collectes dès 1913 grâce aux évolutions technologiques telles que le phonographe. Ces projets sont menés notamment suite à la création des Archives de la parole par Ferdinand Brunot à la Sorbonne en 1910⁷. Cependant, les témoignages sont uniquement linguistiques et non historiques, la discipline restant fermement opposée à considérer les archives orales comme source. Ce n'est qu'à partir de la Seconde Guerre mondiale que les mentalités commencent à évoluer, grâce notamment à Marc Bloch. L'historien se place dans une démarche de légitimation des témoins et des méthodes utilisées par les collecteurs en réévaluant les sources orales⁸. Cette démarche pose les bases de ce qui sera plus tard appelé « histoire immédiate⁹ ».

Les années 1960 marquent une première adaptation des archives orales en France. Les sciences sociales se l'approprient de plus en plus, notamment l'ethnographie, la sociologie ou les sciences politiques. Aussi, le perfectionnement des techniques d'enregistrement et l'invention du magnétophone portable offrent de nouvelles perspectives dans la façon de mener les enquêtes auprès des témoins. Pour autant, il faut attendre dix ans encore pour que l'histoire orale s'implante véritablement dans le paysage français. Florence Descamps dégage « cinq pôles de production qui vont donner à l'histoire orale en France ses

⁶ Sur le rejet des sources orales en histoire à la fin du XIX^e siècle voir Charles Seignobos et Charles-Victor Langlois, *Introduction aux études historiques*, Paris, Librairie Hachette, 1898, rééd. Kimé, 1992, p. 150-155.

⁷ Pascal Cordereix, « Ferdinand Brunot et les Archives de la parole : le phonographe, la mort, la mémoire », *Revue de la Bibliothèque nationale de France*, vol. 48, n°3, 2014, p. 5-11.

⁸ Marc Bloch, *Apologie pour l'histoire ou le métier de l'historien*, Paris, Armand Colin, 1949.

⁹ Pour approfondir le sujet de l'histoire immédiate voir Jean-François Soulet, *L'Histoire immédiate - Historiographie, Sources et Méthodes*, Paris, Armand Colin, 2009.

spécificités et ses principaux axes de recherche¹⁰ » : les guerres mondiales (le Service historique de l'Armée de l'air (SHAA) commence ses enquêtes orales dès les années 1960), l'histoire sociale « d'en bas » (histoire des travailleurs, des mouvements sociaux...), les langues régionales et minoritaires, l'histoire de la mémoire et l'ethnohistoire et enfin l'histoire politique et des institutions. C'est finalement durant les années 1980, grâce à l'épistémologie et à une augmentation de la production de sources orales, que l'histoire orale acquiert sa légitimité en faisant des témoins des contributeurs de l'histoire et non plus simplement des acteurs. Cela pose des questions de légitimité des témoignages, des méthodes, d'aspects autobiographiques. La discipline d'histoire orale ne va alors que s'amplifier, notamment grâce à son enseignement dans les formations universitaires. Les archives orales deviennent des sources, de mieux en mieux considérées, mais toujours mises en relation avec les documents écrits pour corréler leurs propos.

Le renversement qui fait passer les archives orales de source de recherche à objet d'étude s'opère au milieu des années 2000. C'est une période qui « semble ouvrir le temps extensif et durable de l'exploitation des sources orales¹¹ », ce qui comprend les études secondaires. Grâce à une relation plus décomplexée aux archives orales, les chercheurs des deuxièmes et troisièmes générations osent reprendre des collectes pour en étudier la genèse, les ressorts, les enjeux. Ces études ont lieu dans les différents champs des sciences sociales : ethnographie, sociologie, histoire mais également archivistique même si, aussi surprenant que cela soit, les études n'y sont pas nombreuses.

¹⁰ Florence Descamps, *Archiver la mémoire...*, op.cit., p. 52.

¹¹ *Ibid*, p. 124.

PARTIE I. COMMENCER PAR LE DÉBUT : LES DÉFINITIONS

1. Une multiplicité de termes, une seule approche ?

Le monde des documents oraux est vaste, c'est pourquoi il est important d'établir certaines définitions afin d'harmoniser cette étude. Cette partie s'appuiera notamment sur les travaux de Danièle Voldman¹², historienne des questions urbaines et de genre ayant travaillé sur les sources orales. Il faut d'abord faire la différence entre histoire orale et archives orales. L'histoire orale ne peut être utilisée que pour désigner une période très spécifique de l'historiographie entre 1950 et 1980. C'est une histoire qui se fait avec les témoins, une histoire dite « immédiate » qui met au centre de son étude la parole des acteurs des événements. Il convient donc de ne pas utiliser le terme d'histoire orale en dehors de son champ historiographique défini.

Un autre terme important est celui de « document sonore ». Danièle Voldman reprend la définition donnée par Bruno Delmas en qualifiant le document sonore de « type de document contenant des informations enregistrées sous forme de sons et qui, en raison du mode d'enregistrement utilisé et du support, ne peuvent être connues que par l'intermédiaire d'une machine acoustique en permettant la restitution¹³ ». C'est une définition qui met en exergue l'aspect archivistique du document sonore mais qui n'est pour autant pas synonyme d'archives orales.

Les archives orales sont un terme à part entière qu'il faut également définir pour en délimiter l'usage. La définition théorique serait la suivante : « des archives sonores qui ne contiennent que des enregistrements de paroles ou de discours de personnes ou d'institutions au cours de leur activité ordinaire, c'est-à-dire des documents d'archives par nature [...]»¹⁴. Il faudrait donc s'arrêter au cadre de la définition du terme « archives » dans la loi. Or, on constate aujourd'hui que les archives orales sont désignées de façon plus large comme des témoignages oraux collectés dans le cadre d'enquêtes à des fins documentaires. Ici réside donc la différence entre archives orales et sources orales. Les sources orales sont des documents recueillis par un historien pour être utilisés dans ses recherches tandis que les archives orales sont produites dans le but d'être déposées dans une institution. Nous utiliserons donc les « archives orales » telles que nous venons de les définir pour éviter toute confusion avec les sources orales et rendre cette étude aussi claire que possible.

¹² Danièle Voldman, « Définitions et usages », *Les Cahiers de l'Institut d'Histoire du Temps Présent*, n°21, 1992, p. 33-41.

¹³ Bruno Delmas, « Les nouvelles archives, problèmes de définition », *Les nouvelles archives, formation et collecte. Actes du XVIII^e Congrès national des archivistes français*, Paris, Archives nationales, 1987, p. 178-183.

¹⁴ *Ibid.*

La multiplicité des termes montre bien un certain intérêt pour les documents oraux au sens large mais également qu'ils ne sont pas très bien compris. Cela peut s'expliquer par le caractère récent de l'étude des archives et des sources orales qui ont longtemps été exclues des sources légitimes par les historiens. On pourrait aussi imputer ces confusions à une certaine méconnaissance du domaine archivistique, ce qui pousserait les usagers à utiliser un terme pour l'autre sans savoir qu'une différence fondamentale existe.

Maintenant que les définitions des catégories principales au sein des documents oraux ont été posées, nous pouvons aborder celles des différents types d'études secondaires. Il existe en effet plusieurs termes différents pour décrire le fait de réutiliser une collecte d'archives ou de sources orales pour mener une nouvelle étude. D'abord, l'étude secondaire elle-même est définie comme « la réexploitation de données d'enquêtes dont les résultats prolongent et se distinguent de l'analyse originale, issue du recueil des données¹⁵ ». Mais dans ce champ des études secondaires se trouvent d'autres méthodes, identifiées par Michael Burawoy¹⁶ et reprises par Bénédicte Girault dans sa thèse¹⁷, au nombre de quatre. Il distingue tout d'abord la revisite, définie comme la comparaison, à deux périodes différentes, d'un même terrain d'enquête par le même enquêteur ou par d'autres revenant sur ce terrain. Il existe également le réexamen, questionnement d'une enquête passée sans en réaliser de nouvelle. L'actualisation est présentée comme l'utilisation d'une enquête antérieure à la lumière de nouvelles données ou questions, sans la mettre au centre de la recherche. Enfin, Michael Burawoy définit la réplication comme la reproduction à l'identique d'une étude. Ces méthodes s'appliquent aux différentes sciences sociales, elles ne sont bien sûr pas réservées uniquement à la discipline historique. Cependant, les méthodes ne sont pas adaptées à n'importe quelle science sociale, Michael Burawoy précisant par exemple que la réplication ne peut pas être employée en ethnographie.

Au sein des études secondaires, on peut également trouver ce que Florence Descamps nomme la « productologie ». Elle définit cette méthode très précisément dans son ouvrage *Archiver la mémoire. De l'histoire orale au patrimoine immatériel*¹⁸, définition que nous allons reprendre car elle est d'une grande clarté :

¹⁵ Angela Dale, « Le rôle de l'analyse secondaire dans la recherche en sciences sociales », *Sociétés contemporaines*, n°14-15, 1993, p. 7.

¹⁶ Michael Burawoy, « Revisiter les terrains. Esquisse d'une théorie de l'ethnographie réflexive », in Daniel Cefaï (dir.), *L'Engagement ethnographique*, Paris, Éditions de l'EHESS, 2010, p. 295-351 (trad. de « Revisits : an Outline of a Theory of Reflexive Ethnography », *American Sociological Review*, 68, 2003).

¹⁷ Bénédicte Girault, *Mémoires d'un ministère : Une analyse secondaire de l'enquête orale du Service d'histoire de l'éducation (c.1950-c.2010)*, Thèse de doctorat en Histoire, Université de Cergy-Pontoise, 2018, p. 13-14.

¹⁸ Florence Descamps, *op.cit.*, p. 142-143.

La productologie des corpus oraux et des enquêtes orales est la démarche qui consiste à prendre pour objet d'étude les corpus eux-mêmes, mais pas tant leurs résultats ou leurs contenus que la façon dont ils ont été construits et produits. [...] Enquête sur les enquêtes, la productologie des corpus oraux s'intéresse à l'intention originelle des producteurs-auteurs, officielle et parfois officieuse, aux objectifs en matière de production de connaissance, aux références théoriques mobilisées, à la construction de la collecte y compris dans ses rebonds chronologiques et dans ses inflexions thématiques, tout autant que dans ses impasses, aux choix (successifs) des méthodes d'entretien, à la conduite des entretiens "sur le terrain" et à leurs difficultés, aux méthodes de traitement et d'analyse de la source orale, aux choix de transcription, à l'écriture et à l'intégration des témoignages dans le texte, au statut des citations, aux modes de diffusion des résultats, à la restitution aux interviewés ainsi qu'aux réactions de ces derniers.

On constate ainsi avec cette définition très précise que la productologie est une méthode bien particulière. En s'intéressant à tout ce qui entoure une collecte, on peut ainsi la contextualiser de façon précise et en faire une source des plus fiables. Les reproches des historiens à propos des sources orales ne sont alors plus, ou presque plus, fondés car le chercheur a accès à tous les paramètres de la collecte, du projet jusqu'à la restitution à l'interviewé. On peut même pousser encore plus loin la productologie en proposant une étude des usages faits de ces collectes par des chercheurs ou des particuliers en salle de lecture, lorsqu'elles sont disponibles. Cela donne ainsi une réflexion *a posteriori* et sur le long terme, avec pourquoi pas une étude quantitative des consultations. Les données entourant les collectes seraient ainsi complètes, avec tous les acteurs et aspects de ces dernières. Elles deviennent des sources fiables, documentées. Florence Descamps considère d'ailleurs que ce travail est essentiel dans le cas de recherches personnelles pour donner toutes les clés à l'usager de ces collectes. Cependant, il est important de préciser que la productologie d'une enquête ne peut être menée que si l'on a accès à tous les documents, toutes les données, les identités des acteurs qui ont fait la collecte. Sans eux, il est impossible de mener ce travail réflexif. Il est également nécessaire que le « tournant documentaire¹⁹ » ait été effectué sérieusement, c'est-à-dire notamment le dépôt des enquêtes et leur accessibilité, le séquençage des enregistrements, la réalisation des instruments de travail et l'établissement des métadonnées. La productologie peut donc être en un sens considérée comme un moyen de pallier les critiques faites contre les sources orales en apportant un contexte solide mais il faut néanmoins que toutes les données soient accessibles et exploitables.

Bénédicte Girault apporte quelques précisions sur l'étude secondaire en général, en soulignant qu'elle est utilisée depuis déjà quelques années pour des études quantitatives mais que son usage est plus mesuré pour les études qualitatives et d'autant plus pour la forme orale. De plus, elle met en avant un aspect important des études secondaires : leur disqualification par une partie de

¹⁹ *Ibid*, p.143.

la communauté scientifique. Elle dégage notamment deux réserves. La première est déontologique et renvoie au « pacte » qui existe entre le témoin et l'interviewer lors des entretiens. L'étude secondaire pourrait en effet rompre ce pacte de confiance entre eux. L'autre réserve est épistémologique, les historiens étant accusés par certains d'avoir un « usage décontextualisé des entretiens, le plus souvent réduits à leur transcription, isolés de l'univers social et des interactions dont ils sont le produit²⁰ », ce que ces derniers réfutent, avançant l'argument de la contextualisation documentaire.

Toutes ces polémiques, ces *disputatio* et ces débats au sein de la sphère scientifique montre justement un intérêt et une certaine émulation chez les chercheurs en sciences sociales. Les études secondaires sont un objet d'étude ancien mais qui intéresse nombre de domaines, de la linguistique à l'histoire en passant par l'ethnographie ou les sciences politiques.

2. Une émulation dans les sciences sociales pour les études secondaires

Les analyses secondaires font l'objet d'études en sciences sociales depuis quelques années déjà²¹. Cette méthode touche tous les domaines : ethnologie, ethnographie, anthropologie, sociologie, histoire. Les chercheurs s'intéressent aux études secondaires car elles entrent précisément en résonance avec les objectifs des sciences sociales : étudier les sociétés humaines. L'étude secondaire permet un travail réflexif sur des travaux ancrés dans une certaine époque. Il est donc possible d'envisager grâce à elles une actualisation des données, une étude similaire sur un terrain différent ou encore l'approfondissement d'une méthode précise. Angela Dale retrace l'histoire de l'analyse secondaire, ses avantages mais également ses contraintes et ses limites²². Elle précise que ses exemples sont majoritairement issus de Grande-Bretagne mais que les principes illustrés ne sont spécifiques à aucun pays ; ses propos sont donc applicables à la France.

L'analyse secondaire concerne directement les sciences sociales puisqu'elle s'est développée aux Etats-Unis par le biais de la sociologie. La sociologie s'intéresse à l'individu en société, il est donc compréhensible que ce soit par elle que cette méthode ait pris de l'ampleur. Le développement de l'informatisation dans les années 1950 et 1960 a également joué en la faveur des études secondaires car des espaces de stockage étaient désormais disponibles pour conserver les données d'enquêtes. Des centres d'archivage de données voient alors le jour comme le *Roper Public Opinion Research Center* en 1957. Ces

²⁰ Bénédicte Girault, *op.cit.*, p. 15.

²¹ Angela Dale précise que cette tradition s'est développée aux Etats-Unis avec la sociologie au début du XX^e siècle. Angela Dale, *op.cit.*, p.8.

²² *Ibid.*

centres sont déterminants pour le développement des études secondaires du fait de la disponibilité des sources.

Le principal avantage que Angela Dale trouve aux études secondaires est la disponibilité et le très faible coût des données d'enquêtes. Mais il faut souligner que l'avantage l'accompagnant repose sur le fait que l'utilisateur secondaire va user de ces données dans un but différent de la collecte d'origine. Cela peut donc poser un problème d'ordre déontologique. En effet, le témoin ayant été interrogé a accepté de donner des informations dans un cadre précis et établi avant la collecte. Or, dans le cadre de l'étude secondaire, les données réemployées le sont dans un cadre différent que la collecte d'origine. Le témoin n'a donc pas donné son accord pour un autre périmètre d'enquête, c'est en cela que la problème déontologique peut se poser. L'analyse secondaire permet également « d'extrapoler les conclusions à l'ensemble de la population²³ », notamment pour ce qui concerne les grandes enquêtes administratives. Cela présente un avantage majeur pour les chercheurs secondaires réutilisant ces enquêtes souvent très onéreuses :

Ils peuvent alors poser quelques-unes des « grandes » questions des sciences sociales et y répondre en utilisant des données largement reconnues pour être de très haute qualité. Pour cette raison, l'analyse secondaire ouvre des voies de recherche qui seraient autrement confinées à quelques équipes de sociologues éminents, capables d'obtenir des financements importants. En ce sens, l'analyse secondaire peut amener une démocratisation de la recherche.²⁴

L'analyse secondaire, dans le champ des sciences sociales, trouve alors un véritable intérêt dans l'ouverture de la recherche au plus grand nombre. C'est également un très bon outil de comparaison, ce qui peut s'avérer utile pour la sociologie, l'ethnologie ou même l'histoire.

Cependant, quelques limites sont à préciser. Il est important de rappeler que l'analyse secondaire se fonde sur un travail déjà fait au préalable dont l'utilisateur secondaire ne maîtrise pas les paramètres. Un problème de méthode peut survenir car l'on n'est pas en capacité de connaître les conditions précises de réalisation de l'enquête si celles-ci ne sont pas documentées. Le chercheur est éloigné du processus d'élaboration de l'enquête et cela représente un obstacle à la qualité de l'analyse secondaire si un travail précis de recontextualisation et de recherches avancées n'est pas effectué. L'analyse secondaire demande un travail exigeant de compréhension des paramètres de l'enquête pour fournir un travail de qualité. La datation des données est un autre aspect à prendre en compte. Il faut rappeler qu'il est difficile voire impossible de mener un travail contemporain avec une analyse secondaire, surtout en sciences sociales. Les données sont

²³ *Ibid.*

²⁴ *Ibid.*

rapidement obsolètes. Le travail de contextualisation devient alors indispensable pour mener à bien les recherches.

L'analyse secondaire est certes ancienne en sciences sociales, mais son renouvellement est constant. Des études récentes ont été menées sur ce sujet et montrent l'émulation toujours actuelle pour cette méthode. Cet intérêt est particulièrement bien illustré par l'ouvrage de Gilles Laferté, Paul Pasquali et Nicolas Renahy²⁵ qui réunit plusieurs études de revisites d'enquêtes en sciences sociales entre les années 1950 et 1980. C'est une période particulièrement riche pour cette discipline, où beaucoup d'enquêtes ont été produites. Cet ouvrage met en avant un point central à propos des sciences sociales : le fort lien qu'elles entretiennent avec leur histoire. Elles font de fréquents retours aux études passées, aux données recueillies, car elles sont dans une perpétuelle actualisation. Ce sont des sciences mouvantes, jamais figées et donc des terrains particulièrement propices aux études secondaires puisque les sociétés sont en perpétuelle évolution. Les données et études qui leur sont consacrées deviennent alors rapidement obsolètes, d'où cet intérêt (on pourrait presque dire ce besoin) pour les études secondaires, et notamment les revisites. Les études secondaires citées englobent un large panel de disciplines, ce qui illustre d'autant plus cet attrait. Ces enquêtes ont connu une certaine résonance à l'époque, comme par exemple celle en sociologie portant sur les ouvriers spécialisés dans l'industrie automobile entre 1984 et 1986.

Dans une autre démarche, il faut souligner le projet beQuali du Centre de données socio-politiques (CDSP)²⁶. C'est un outil qui a vocation à mettre à disposition et à diffuser des enquêtes qualitatives faites en sciences sociales. Sophie Duchesne et Guillaume Garcia définissent le double objectif de cet outil : « d'une part, que les données d'une recherche et leurs conditions de production puissent être rendues visibles au plus près de la publication des résultats ; et d'autre part, que ces matériaux puissent être partagés i.e. réutilisés par des collègues²⁷ ». Ce projet entre donc dans le champ de l'étude secondaire en souhaitant mettre à disposition tous les éléments d'une enquête pour qu'elle puisse être réutilisée par les chercheurs. Les auteurs précisent également que la priorité est donnée aux intérêts scientifiques au sein de ce projet. Pour aller plus loin, il « accorde même un soin tout particulier à la prise en compte des risques scientifiques liés à l'analyse secondaire, en imaginant et mettant en œuvre les moyens d'une démarche contrôlée, attentive à la contextualisation, la prise en main et l'exploration des corpus²⁸ ». L'étude secondaire fait donc partie des

²⁵ Gilles Laferté, Paul Pasquali et Nicolas Renahy (dir.), *Le laboratoire des sciences sociales. Histoires d'enquêtes et revisites*, Paris, Editions Raisons d'agir, 2018.

²⁶ Sophie Duchesne, Guillaume Garcia, « beQuali : une archive qualitative au service des sciences sociales » in Marie Cornu, Jérôme Fromageau, Bertrand Müller, *Archives de la recherche. Problèmes et enjeux de la construction du savoir scientifique*, L'Harmattan, 2014, p. 35-56.

²⁷ *Ibid.*

²⁸ *Ibid.*

raisons d'existence de cet outil, ce qui montre un intérêt toujours actuel des sciences sociales pour cette méthode. Les chercheurs peuvent ainsi fournir leurs preuves, renouveler les questions de recherche et améliorer les possibilités de comparaison.

En élargissant cette analyse aux banques d'enquêtes qualitatives, dont fait partie beQuali, Sophie Duchesne et Guillaume Garcia insistent bien sur le fait que la raison d'existence du projet, d'un point de vue scientifique, est de favoriser les études secondaires. Bien que celles-ci soient anciennes, une difficulté est longtemps demeurée concernant les données qualitatives ; ce type de document était en effet difficile à partager. Il a donc fallu fournir un effort important pour montrer l'intérêt des analyses secondaires de données qualitatives à la communauté scientifique. La pionnière dans ce domaine est l'équipe de *Qualidata*, dont beQuali s'est inspiré. Trois objectifs sont ainsi visés avec la mise à disposition de données qualitatives :

*Se donner les moyens de mieux préparer un nouveau terrain ; tirer plus complètement partie d'un jeu de données en le réanalysant à partir d'une nouvelle question et/ou avec de nouveaux outils ; enfin élargir la comparaison pour mettre à l'épreuve sur un plus grand nombre de cas les résultats obtenus sur un petit nombre.*²⁹

De nouveau, les études secondaires sont à la base des sciences sociales car on ne peut entamer une enquête sans avoir pris connaissance de ce qui a déjà été fait sur un sujet auparavant. L'analyse secondaire devient alors essentielle et une préoccupation majeure pour les chercheurs afin que leurs recherches soient complètes. On peut ainsi effectuer une sorte de « pré-enquête » grâce à la réanalyse des corpus, ce qui donne un contexte, et donc une légitimité, à l'étude en cours. Cela permet aussi au chercheur de choisir au mieux les paramètres de son enquête, tels que le terrain, l'échantillon ou les méthodes.

Un avantage inattendu se dégage également de cette présentation des banques de données qualitative à propos des analyses secondaires : l'aspect financier. En effet, les budgets alloués à la recherche étant en baisse³⁰, l'analyse secondaire apparaît comme une voie de recherche moins onéreuse car elle ne demande pas nécessairement de refaire une étude. Le chercheur peut simplement reprendre une enquête déjà faite en abordant une question qui ne l'avait pas été à l'origine.

²⁹ *Ibid.*

³⁰ Le Centre national de la recherche scientifique (CNRS) a notamment subi une annulation de crédit de plus de 900 millions d'euros pour l'année 2024, dont le tiers destiné au financement de la recherche publique. Voir le texte du Conseil scientifique du CNRS intitulé « Annulation de crédits au budget 2024 de la recherche et de l'enseignement supérieur » adopté le 1^{er} mars 2024 (<https://www.cnrs.fr/comitenational//////cs/recommandations/1mars24/CS-budget-ESR-2024.pdf>) (consulté le 30 avril 2024)

L'analyse secondaire est donc un élément qui prend de plus en plus de place au sein des sciences sociales en regroupant plusieurs avantages et spécificités. Les études sont régulièrement actualisées, ce qui permet de redécouvrir d'anciennes enquêtes ou chercheurs qui avaient apporté une contribution significative à leur domaine. C'est une méthode que l'on pourrait qualifier d'inépuisable tant il est possible de travailler une enquête sous des formes différentes et dans des domaines variés. Trois champs d'étude se dégagent d'ailleurs dans l'usage des analyses secondaires : l'ethnographie, l'ethnologie et l'histoire. Il est donc intéressant de se pencher plus précisément sur ces sciences sociales pour comprendre l'importance et les enjeux des études secondaires.

PARTIE II. VARIATIONS ET PERSPECTIVES DISCIPLINAIRES

1. Les ethnologues et ethnographes : pionniers des sources orales, réticents aux études secondaires

Les sciences sociales ont un usage important des sources orales et des études secondaires. L'un des champs les plus précoce dans ce domaine est l'ethnographie, associée à l'ethnologie. Pour les définir rapidement (sans prétendre cerner toute leur complexité), nous reprendrons les mots de Florence Weber, anthropologue de formation : « L'ethnographie n'est pas une discipline mais une méthode au croisement de deux disciplines, la sociologie et l'anthropologie sociale (ou ethnologie)³¹ ». Les ethnologues ont commencé à utiliser les entretiens lorsqu'ils se sont intéressés aux sociétés contemporaines, ce qu'ils auraient emprunté à la psychologie sociale et à la sociologie qualitative³². Aujourd'hui, les pratiques ethnographiques ont évolué, préférant associer une observation des pratiques, une écoute attentive et parfois l'enregistrement des entretiens. C'est ce que Florence Weber appelle la sociologie ethnographique qui « ne dissocie pas l'observation des pratiques au cours d'une enquête longue et l'entretien enregistré, qu'on a appelé « entretien ethnographique » pour le distinguer des entretiens accumulés et décontextualisés de la sociologie qualitative³³ ». L'anthropologue insiste bien sur l'héritage important de la sociologie qualitative pour l'ethnologue dans l'usage des entretiens.

L'ethnologue/ethnographe a un usage assez « exclusif » de ses entretiens. Florence Descamps en dit à cet égard que le chercheur ethnographe a « [des] hésitations et [des] craintes à voir réutilisées, dans un autre contexte ou dans le cadre d'une autre problématique, les données qu'ils ont fabriquées pour leurs recherches personnelles ou collectives³⁴ ». L'usage des sources orales est donc assez particulier de la part des ethnographes mais il est intrinsèquement lié à la déontologie de cette méthode. Les données recueillies le sont dans un contexte très précis et les chercheurs français sont très attachés aux matériaux qu'ils produisent. Les entretiens ne peuvent donc pas, à cet égard, être isolés du reste de l'enquête car le tout est conçu comme le « déroulement significatif d'interactions entre un enquêteur (rarement plusieurs) et des enquêtés. On aura donc une grosse difficulté à penser les entretiens comme une collection de

³¹ Bertrand Müller, « Archives orales et entretiens ethnographiques. Un débat entre Florence Descamps et Florence Weber, animé par Bertrand Müller », *Genèses*, n°62, 2006, p. 93-109.

³² Florence Weber définit cette technique comme « la technique de l'entretien enregistré, long et non directif » (voir *Ibid.*)

³³ *Ibid.*

³⁴ Florence Descamps, « Utiliser et réutiliser les archives orales. Comment faire des archives orales un outil de recherche collectif ? », *Les carnets de la phonothèque*, p. 3.

témoignages, c'est-à-dire comme des textes autonomes, décontextualisés³⁵ ». L'ethnographe s'intéresse à la société et à l'humain, des données isolées sont donc difficiles à utiliser, elles perdent leur sens sans leur contexte. C'est pourquoi l'usage de l'oral y est particulier. C'est aussi pour cela que l'ethnographe ne travaille presque pas avec des transcriptions. C'est une question sur laquelle il est amené à réfléchir mais ce qui est intéressant pour lui est autant le contenu des entretiens que les intonations de voix, la façon de parler, etc.

Le vocabulaire employé en ethnographie est significatif. On ne parle pas de corpus mais d'enquête car la place de l'enquêteur est centrale. C'est lui qui construit les entretiens, qui est en contact avec le terrain d'étude et les individus. Parler d'enquête permet également de mettre en valeur l'enchaînement des événements, ce qui a aussi un sens dans des méthodes très liées à l'humain telles que l'ethnographie. De même, on ne parle pas de témoin en ethnographie mais plutôt d'enquêté. En effet, ce n'est pas véritablement les récits qui intéressent les ethnographes car les souvenirs ne sont pas considérés comme fiables, ils peuvent être manipulés par ceux qui les racontent. En revanche, ce qui intéresse les chercheurs, ce sont les non-dits, les choses qui paraissent peu importantes. Le contexte du moment où l'enquêté s'exprime entre également en compte pour les ethnographes car il dit quelque chose de l'individu et peut expliquer certaines données. Ainsi, c'est le « pourquoi » et le « comment » qui importent³⁶. En réalité, si l'on devait parler de témoin en ethnographie, cela serait pour qualifier l'enquêteur car c'est lui qui observe le terrain de ses recherches. La place de l'enquêteur est essentielle en ethnographie, il est « celui qui arrive à faire l'expérience de la différence entre son système de pensée à lui (« étique ») et le système de pensée indigène³⁷ (« émique »)³⁸ ». Il y a donc une tension entre l'enquêteur et l'enquêté, ce qui est spécifique à l'ethnographie. L'enquêteur se doit d'instaurer une distance avec l'enquêté pour pouvoir mener son étude de façon objective. Il doit se détacher de son système de pensée pour ne pas plaquer ses propres schémas sur d'autres qui sont totalement différents.

L'ethnographie entretient un rapport particulier, voire conflictuel, à l'enregistrement. Selon ses différents courants, plus proches de la sociolinguistique ou de l'anthropologie, l'ethnographie va avoir un usage de l'enregistrement variable³⁹. La tendance générale qui se dégage reste cependant que les ethnographes utilisent peu le magnétophone dans leurs enquêtes, soit parce qu'ils sont davantage dans une démarche d'observation, soit parce que l'enregistrement pose des problèmes de confiance vis-à-vis de l'enquêté. L'ethnologue accorde en effet plus d'importance aux observations qu'à l'oral, il

³⁵ Bertrand Müller, *art.cit.*, p. 98.

³⁶ *Ibid.*, p. 100.

³⁷ Comprendre ici indigène dans son sens ethnographique, c'est-à-dire de population dans son milieu de vie.

³⁸ *Ibid.*, p. 102.

³⁹ *Ibid.*

s'intéresse à ce qui n'est pas prévu, aux comportements spontanés, à ce qui ne devrait pas se trouver dans un entretien. C'est une démarche différente des autres sciences sociales, notamment de l'histoire. L'ethnographie s'intéresse véritablement au présent et a donc besoin de compléter ses enregistrements par des observations du terrain, parfois beaucoup plus significatives.

Avec les enquêtes orales se pose la question de la revisite, et l'ethnographie ne fait pas exception. Comme on peut s'y attendre, les ethnographes sont très méfiants à l'égard des études secondaires car « elles font peur, elles sont vécues comme un contrôle, comme une intrusion insupportable d'autrui dans une relation « intime » avec son « terrain »⁴⁰ ». Pourtant, dans le monde anglo-saxon, les archives d'ethnographes sont beaucoup réemployées et une tradition de la revisite s'est construite peu à peu depuis les années 1960. Cette réticence serait donc spécialement française mais s'explique par un manque d'institutions accueillant des archives de scientifiques et un abus de la part de certains héritiers⁴¹. La pratique de la revisite lie l'ethnographie à son histoire et la force à reconnaître que les sociétés étudiées sont profondément historiques. Cela s'explique également par la déontologie que s'impose l'ethnographe. Il se considère lié à l'enquêté par un contrat personnel et la revisite pourrait être interprétée comme une sorte de trahison. La question de l'anonymat et de la confidentialité a une large part en ethnographie et cela peut être compromis si l'on veut opérer une analyse secondaire sérieuse. Il faut en effet connaître tous les paramètres de l'enquête pour la contextualiser le plus possible et l'anonymat peut y faire barrage. Florence Weber compare d'ailleurs cette relation enquêteur-enquêté au secret de la confession⁴² : c'est dire à quel point la relation aux entretiens et aux enquêtés est particulière.

La question de la revisite est nécessairement liée à celle de l'archivage. Il semble que ce soit une pratique ardue en ethnographie, à cause notamment de la forte personnalisation des données⁴³. Selon Gilles Laferté, certains ethnographes comme Florence Weber souhaitaient à l'origine limiter le dépôt d'archives aux seuls entretiens afin de « dépersonnaliser au mieux le fonds en le vidant de ses caractéristiques d'enquête pour en faire un corpus de témoignages plus proches de la pratique d'archivage de l'histoire orale⁴⁴ ». C'est pourquoi les revisites sont aussi complexes en ethnographie, le manque de contexte rend impossible une analyse secondaire. Aujourd'hui Florence Weber est revenue sur cette idée et plaide pour un archivage le plus exhaustif possible⁴⁵ mais cela montre les réticences organiques des ethnographes à l'archivage et à la revisite.

⁴⁰ *Ibid.*, p. 106.

⁴¹ *Ibid.*

⁴² *Ibid.*, p. 108.

⁴³ Gilles Laferté, « Des archives d'enquêtes ethnographiques pour quoi faire ? Les conditions d'une revisite », *Genèses*, n°63, 2006, p. 25-45.

⁴⁴ *Ibid.*, p. 32.

⁴⁵ *Ibid.*

Une difficulté supplémentaire apparaît lorsque l'on s'intéresse aux méthodologies. Elles sont très hétéroclites et dépendent des pratiques de chacun. L'archivage et la revisite en ressortent alors encore plus complexes. Il faudrait faire un travail supplémentaire de compréhension de la méthodologie propre de l'ethnologue, ce qui peut parfois s'avérer complexe. L'ethnologue construit son propre terrain et son étude, le comprendre devient indispensable pour mener une analyse secondaire. Gilles Laferté apporte une conclusion très claire à son article, qui résume bien les enjeux de l'archivage en sciences sociales :

L'archivage des enquêtes de sciences sociales doit donc être large et les données collectées s'accompagner des matériaux permettant une sociologie du terrain (compris comme l'interaction enquêteur enquêté) et une sociologie des mondes académiques (la trajectoire scientifique des ethnographes). À ces conditions et pour tous ceux engagés dans une démarche réflexive et nécessairement relativiste de sa propre scientificité, les archives d'enquêtes des sciences sociales représentent des outils privilégiés pour saisir à la fois l'historicité des sociétés étudiées et l'historicité du regard scientifique. Compris de cette manière, il s'agit ici plus de transmettre « ses » archives que de les déposer au sens strict. Ainsi conservées, ces enquêtes présenteront un intérêt dépassant le projet pour lequel elles ont été menées. Une nouvelle lecture conduit à porter un autre regard, souvent inattendu, sur ce qui a été dit, parce que le temps a passé, et que les questions que l'on se pose se sont déplacées⁴⁶.

Pionniers dans la collecte et l'utilisation d'enregistrements oraux, les ethnologues et ethnographes entretiennent pourtant une relation assez complexe avec leurs archives, notamment orales. Leurs pratiques de revisite s'en trouvent donc affectées, cela étant dû à une grande méfiance à l'égard de cette méthode. Pour autant, ce n'est pas une posture partagée par l'ensemble des sciences sociales, notamment les historiens qui ont des usages et conceptions très différents de leurs sources orales. On constate donc des variations et des différences de perspectives au sein des sciences sociales à propos des sources orales et de leurs analyses secondaires.

2. Le point de vue des historiens, nouvelles approches

Les témoignages oraux sont aujourd'hui une source comme une autre pour les historiens. Ils ont acquis leur légitimité, notamment depuis le tournant opéré par Dominique Aron-Schnapper en travaillant sur les archives orales de la Sécurité Sociale en 1975⁴⁷. Ces archives orales deviennent sources orales par le travail de l'historien qui les emploie pour sa propre réflexion. Cependant il faut

⁴⁶ *Ibid*, p. 42.

⁴⁷ Dominique Aron-Schnapper et Danièle Hanet, *Histoire orale ou archives orales ? Rapport d'activité sur la constitution d'archives orales pour l'histoire de la Sécurité sociale*, Association pour l'Histoire de la Sécurité Sociale, Paris, 1980, 114 p.

que l'historien fasse attention à la construction de ses sources, « la question centrale est donc celle du contexte de production des matériaux et des données en histoire⁴⁸ » selon les paroles de Florence Descamps. En histoire, le chercheur a une distance établie avec ses sources, ce qui semble plus difficile pour les ethnographes. Le chercheur en histoire a l'habitude d'utiliser les sources, il sait que « les archives sont construites et traduisent un certain point de vue (institutionnel, individuel)⁴⁹ » donc il y a déjà un recul vis-à-vis d'elles qui est établi. L'historien a conscience du statut artificiel des sources orales, qu'elles sont construites par le chercheur⁵⁰.

Aujourd'hui l'entretien est devenu une méthode banalisée. Pour autant, les sources orales doivent s'inscrire dans un réseau documentaire, elles ne peuvent suffire à elles-mêmes. C'est pourquoi en histoire l'on parle de corpus, un seul entretien ne saurait être suffisant pour constituer une source fiable. La démarche de croisement des sources s'applique également lorsqu'elles sont orales, peut-être même davantage en raison d'une méfiance toujours présente de la part de certains historiens. Ce corpus oral est souvent, si ce n'est systématiquement, mis en relation avec des documents écrits et parfois d'autres types de sources (iconographiques, des objets, etc.). Florence Descamps résume très bien cette idée :

L'historien construit ses sources en réseau, d'emblée et de façon volontairement contradictoire, puisque l'administration de la preuve en histoire résulte de la critique interne et externe des documents, ainsi que du croisement des sources, chaque source devant être si possible indépendante les unes des autres.⁵¹

L'historien est, comme l'ethnographe, attentif à la question du témoin lorsqu'il s'agit de ses sources orales. C'est évidemment un élément central lorsque l'on use de ce type de source. Le chercheur en histoire s'attache aussi bien aux informations que donne le témoin sur son passé que sur ses non-dits, qui eux-aussi disent beaucoup. Il faut également garder à l'esprit, et les historiens oraux en sont consciens, que les témoignages sont fortement conditionnés par le contexte d'énonciation; au chercheur donc de faire la part des choses. Cependant, au contraire de l'ethnographie, l'histoire a besoin de l'implication du témoin dans les événements. Il n'est pas informateur, il est celui qui a été impliqué dans l'histoire et c'est cela qui intéresse les historiens. Le terme de témoin s'est fait une place en histoire pour tout ce qu'il convoque dans sa signification : il est au sens propre celui qui a vu un événement se produire et qui témoigne de son expérience, de ses ressentis au moment même des faits.

⁴⁸ Bertrand Müller, *art.cit.*, p. 97.

⁴⁹ *Ibid.*

⁵⁰ *Ibid.*

⁵¹ *Ibid.*

La question de l'enregistrement est aussi essentielle lorsqu'il s'agit des sources orales. Il est évident de dire que c'est le moyen de captation des témoignages mais on peut aller plus loin. Comme le dit Florence Descamps : « le magnétophone permet de fixer les propos d'un témoin, d'en assurer la transmission, d'en vérifier et d'en confirmer le contenu, d'en étudier la forme et le sens...⁵² ». C'est donc plus qu'un simple outil d'enregistrement, c'est un moyen de fixer un témoignage de façon durable.

Grâce à la distance de l'historien vis à vis de sa source, leur dépôt dans des institutions, pour qu'elles atteignent le statut d'archives et servent à la collectivité, pose moins de problèmes que chez les ethnographes. Il y a une relation personnelle aux sources plus faible chez les historiens, sans qu'elle soit inexisteante pour autant. La question de l'étude secondaire intervient de façon plus aisée avec ces dépôts. La distance avec la source facilite son réemploi, sa revisite par d'autres chercheurs car la relation entre le chercheur et la source qu'il a constitué est plus distante. De plus, les théoriciens des sources orales, comme Dominique Aron-Schnapper, défendent l'idée que les archives orales peuvent être revisitées par d'autres historiens dès lors qu'elles sont constituées en corpus :

En revanche, la grande intuition de ceux qui ont théorisé les archives orales (Dominique Aron-Schnapper et ses disciples), c'est précisément de dire que les témoignages oraux, dès lors qu'ils sont organisés en corpus et qu'ils ne sont pas isolés, ont une valeur en soi en tant que traces du passé, qu'ils détiennent des informations précieuses et qu'ils doivent être traités documentairement de manière à pouvoir être réutilisés par les historiens du futur⁵³.

Ces archives ont alors «une valeur comme traces du passé, mais aussi comme traces du présent (cet horizon temporel qui a décidé l'enregistrement des traces et qui cherche à se souvenir)⁵⁴ ». La revisite est en somme une pratique courante en histoire, les chercheurs devant s'appuyer très fréquemment sur des sources qu'ils n'ont pas produites eux-mêmes. L'analyse secondaire de façon générale ne pose donc pas problème à l'historien et il en va de même pour les historiens oraux.

En revanche, les conditions de réutilisations peuvent poser certains problèmes. Des doutes peuvent demeurer sur la fiabilité des institutions où le chercheur-collecteur va déposer ses sources orales. Beaucoup de services reposent sur les dépôts de scientifiques (60% de l'accroissement des fonds oraux du Service historique de la Marine (SHM) reposent sur les dépôts de chercheurs⁵⁵) et soignent leurs conditions de conservation. Les conditions de

⁵² *Ibid*, p. 103.

⁵³ *Ibid*, p. 107.

⁵⁴ *Ibid*.

⁵⁵ *Ibid*.

dépôt peuvent également poser question dans le cadre d'études secondaires car il faut documenter toute la procédure pour rendre le corpus exploitable plus tard.

Mais malgré ces potentielles réticences, Florence Descamps considère que « la revisite par tout un chacun est, si l'on peut dire, inscrite par vocation dans le concept d'archives orales : accessibilité, vérifiabilité, constitution d'une documentation à destination de la collectivité et caractère virtuellement public de ces sources⁵⁶ ». Bien que ces préoccupations patrimoniales soient encore récentes, elles font l'objet de réflexions depuis plusieurs années de la part des historiens au sein des sciences sociales. C'est par exemple le cas de Bénédicte Girault, dont la thèse sur une collecte d'archives orales du ministère de l'Education nationale illustre l'usage de l'analyse secondaire par les historiens⁵⁷. L'historienne est bien consciente des particularités de la source orale et de ce que cela implique pour l'analyse secondaire :

Cette thèse repose sur un type de source unique. [...] L'exploitation d'une source unique ne permet pas d'ambitionner de faire une histoire totale qui rendrait compte de façon exhaustive de l'histoire d'un demi-siècle de politiques éducatives. En revanche, le projet initial de cette thèse est celui d'une histoire totale de la source, une histoire intensive qui ne prétend ni à l'objectivité, ni à la saisie totale d'une réalité sociale, mais à la mise en lumière de biais qui peuvent devenir en eux-mêmes des objets d'histoire.⁵⁸

Bénédicte Girault se place donc bien dans une démarche d'analyse secondaire en cherchant à justement faire l'histoire d'une source, en l'occurrence une collecte d'archives orales. Plus précisément, Bénédicte Girault utilise la méthode du réexamen selon les catégories de Michael Burawoy. Elle considère que c'est par la déconstruction de la source que passe sa capacité à être exploitée et donc qu'il n'est pas nécessaire de rajouter des entretiens à ceux déjà présents dans son corpus⁵⁹. C'est une méthode possible mais refaire des entretiens le serait aussi, ce qui montre à quel point l'analyse secondaire en histoire revêt des aspects différents. On constate alors de vraies variations dans les pratiques qui ne sont pour autant pas incompatibles les unes avec les autres. Elles montrent simplement une variété d'approches dans la discipline et des perspectives différentes selon les chercheurs.

En analysant de plus près les pratiques de certaines sciences sociales, l'ethnographie/ethnologie et l'histoire, on constate à la fois de grandes disparités mais également des similitudes fortes sur certains points. Dans l'ensemble, il est juste de dire que ces deux sciences n'ont pas la même approche des sources orales ni de l'analyse secondaire. Cela se marque autant par une différence de vocabulaire que par un rapport très personnel, voire exclusif, aux sources pour

⁵⁶ Florence Descamps, « Utiliser et réutiliser..., *art.cit.*

⁵⁷ Bénédicte Girault, *op.cit.*

⁵⁸ *Ibid.* p. 17.

⁵⁹ *Ibid.* p. 19.

l'ethnographe contrairement à une attitude plus détachée de la part des historiens. La revisite est alors moins bien envisagée pour l'ethnographie mais pas impossible. Cependant, la place du témoin ou indigène (selon le vocabulaire employé) est aussi importante chez l'une que chez l'autre. Que l'on s'y intéresse pour son discours en tant que tel ou pour ce qu'il dégage lors de l'entretien, il est un élément essentiel pour constituer la source orale. L'ethnographie et l'histoire se rejoignent bien entendu sur un point : les documents oraux ont toute leur place en tant que source dès lors qu'ils sont contextualisés et analysés en réseau.

Mais qu'en est-il des archivistes dans tout cela? Lorsque l'on parle d'archives orales, la présence de l'archiviste dans le débat semble aller de soi. Pourtant, il apparaît que cela ne soit pas si évident. Quelles sont les études faites par les archivistes dans le champ de la recherche universitaire? Quelle approche spécifique de part son métier a-t-il sur ces sources?

PARTIE III. ET L'ARCHIVISTIQUE DANS TOUT CELA?

1. Quel investissement dans la recherche de la part des archivistes?

La recherche en archivistique demeure assez récente⁶⁰. Bien qu'elle existe, elle n'est pourtant pas mise en avant. La communauté de chercheurs en archivistique s'est élargie en France au fur et à mesure des années, mais ses travaux « manquent singulièrement de visibilité⁶¹ ». Hélène Chambefort et Dominique Naud, dans leur avant-propos d'un numéro de *La Gazette des archives* dédié à la recherche en archivistique, précisent qu'elles ne font pas référence à des événements organisés par l'Association des archivistes français (AAF) par exemple, mais plutôt à de « multiples initiatives universitaires et étudiantes⁶² ». Ce sont en effet des projets qui ont du mal à se faire connaître en raison de leur caractère très local, isolé ou spécifique dans leur sujet. Il existe des vecteurs pour faire connaître la recherche archivistique, comme *La Gazette des archives* qui publie régulièrement des travaux de chercheurs dans ce domaine. Cependant, ce type de revue n'est pas consulté par un public large, il se maintient en grande majorité dans la communauté professionnelle à laquelle il est attaché. Il semble y avoir une sorte de paradoxe dans la profession qui serait très « technicisée [...] mais dont la perception serait à accentuer⁶³ ». Le manque de visibilité se traduit également par un faible nombre de postes d'universitaire en archivistique⁶⁴.

Un des principaux moyens de participer à la recherche est la rédaction de thèses et de mémoires. En France, la première thèse en archivistique a été soutenue en 2015 par Damien Hamard à l'Université d'Angers sous la direction de Patrice Marcilloux⁶⁵. C'est donc un travail très récent qui montre que la recherche en archivistique l'est tout autant. Cela ne veut pas dire qu'il n'existe pas de travaux universitaires antérieurs en archivistique. La relative jeunesse de cette thèse montre seulement que l'archivistique n'a été reconnue comme discipline de recherche que récemment. Aujourd'hui, il existe de nombreux projets de recherches en archivistique, notamment grâce au développement des

⁶⁰ Le Groupe interdisciplinaire de la recherche en archivistique (voir <https://gira-archives.org/> consulté le 24 mai 2024) qui vise à soutenir la recherche en archivistique a été créé en 1987. A l'échelle de la recherche en sciences sociales, c'est une date que l'on peut raisonnablement considérer comme récente.

⁶¹ Hélène Chambefort et Dominique Naud, « Avant propos », *La Gazette des archives*, n°257, 2020, p.5.

⁶² *Ibid*, p. 5-6.

⁶³ *Ibid*, p. 6.

⁶⁴ Bénédicte Grailles, « "Plis et déplis" : de l'art et des méthodes de la recherche en archivistique », *La Gazette des archives*, n°257, 2020, p. 33-49.

⁶⁵ Damien Hamard, *Des paléographes aux archivistes, l'Association des archivistes français au cœur des réseaux professionnels (1970-2010)*, Angers, 2015, 450 p.

formations universitaires dans ce domaine⁶⁶. Damien Hamard fait d'ailleurs une analyse fine et riche de renseignements des travaux de recherches sur les archives dans un article pour *La Gazette des archives*⁶⁷. Il constate d'abord que le terme « archives » revient régulièrement (12 154 résultats) dans les titres de thèses mais que ces travaux ne sont pas systématiquement archivistiques (nombre d'entre eux sont écrits par des historiens mais aussi des psychologues, des scientifiques ou des sociologues). Il apparaît également que le champ archivistique en recherche universitaire soit mal identifié :

*À côté de ces premiers sujets, d'autres, bien qu'archivistiques, n'en ont pas reçu l'étiquette. C'est flagrant pour les thèses angevines par exemple : sur les sept thèses soutenues ou en cours, une seule – déjà citée – a été labellisée « archivistique » dans le champ discipline sur le portail theses.fr. Si c'est bien un doctorat en archivistique qui est préparé/délivré, les six autres thèses sont néanmoins estampillées « histoire ». L'étude des fiches descriptives correspondantes sur le portail tend à mettre en évidence des erreurs ou approximations dans l'enregistrement des signalements par le service administratif de l'établissement de rattachement.*⁶⁸

A l'inverse, Damien Hamard signale que certaines thèses qui ne sont pas signalées comme archivistiques pourraient s'y rattacher d'une certaine manière. Cela montre que la définition de ce qu'est un travail archivistique est floue pour la plupart des individus, ce qui tient probablement au manque de visibilité de la discipline. L'auteur de l'article ajoute une autre hypothèse à cette confusion :

*Il faut néanmoins avancer que l'organisation des études doctorales, conjuguée au système de recrutement dans l'enseignement supérieur et la recherche par les pairs, et à l'émergence récente de la recherche archivistique en France, rendait probablement compliqué l'affichage « archivistique », quand bien même il aurait été en partie assumé par les doctorants.*⁶⁹

Cette difficulté à définir les contours de l'archivistique peut également tenir à l'assimilation faite entre archivistique et histoire pendant de nombreuses années. « Force est d'observer que les métiers d'archiviste et d'historien, après avoir convergé au XIX^e siècle, se sont différenciés tardivement » comme le souligne Bénédicte Grailles dans sa contribution à *La Gazette des archives*⁷⁰. On

⁶⁶ FranceArchives en recensait vingt quatre au 25 octobre 2023. Ce comptage comporte des licences professionnelles, des masters, des diplômes universitaires, des doctorats et des formations à l'Ecole des Chartes et à l'Institut national du Patrimoine (voir le site <https://francearchives.gouv.fr/article/38055>, consulté le 7 mai 2024)

⁶⁷ Damien Hamard, « Peut-on faire de l'archivistique sans en avoir l'air ? Les archives dans les thèses et projets doctoraux en France », *La Gazette des archives*, n°257, 2020, p. 17-31.

⁶⁸ *Ibid.*, p. 27.

⁶⁹ *Ibid.*, P. 28.

⁷⁰ Bénédicte Grailles, *art.cit.*, p. 34.

associe alors l'archivistique à une méthode historique, à une science auxiliaire⁷¹, elle ne semble pas avoir de véritable autonomie ou légitimité. Pourtant il y a bien une différence, méthodologique notamment :

Il y a bien une différence entre la méthode historique des historiens, fondée sur le contexte et la critique du document, sur la déconstruction de la masse documentaire pour la mettre en séries signifiantes, et la méthode historique des archivistes, fondée aussi sur le contexte et la critique du document mais au profit de la reconstruction du fonds⁷².

L'archivistique s'empare de certaines méthodes historiques mais elle est bien une discipline distincte dans la recherche universitaire. L'archivistique emprunte à plusieurs sciences sociales pour construire sa méthode, à travers des approches qualitatives et quantitatives. Bénédicte Grailles distingue plusieurs méthodes de recherche en archivistiques, notamment la démarche « hypothético-déductive » qui pose des hypothèses et les vérifie. Elle mentionne également la démarche inductive qui « vise à faire émerger du terrain, d'un cas, des catégories qui seront elles-mêmes réagencées dans un système général⁷³ ».

Une particularité ressort lorsque l'on analyse la recherche en archivistique : le fait que la plupart des chercheurs soient eux-mêmes des archivistes. La question de l'investissement du chercheur et de son désintéressement est donc cruciale. En effet « les positions qu'il affirme sur le plan scientifique peuvent influer sur sa carrière ou être limitées par les connivences et processus de sociabilisation professionnels⁷⁴ », ce qui place le chercheur dans une posture délicate. Les choix méthodologiques de l'archiviste-chercheur sont donc particuliers du fait de cette double identité. Aussi, il faut souligner, avec Bénédicte Grailles, l'attachement de la profession aux règles, à la littérature professionnelle et à l'expérience du terrain. Cela a *de facto* une incidence sur la façon de mener des recherches et de comprendre l'objet de cette recherche. En effet, l'archivistique a régulièrement recours à des comparaisons avec des disciplines proches, comme la bibliothéconomie ou les sciences de l'information. L'autrice constate que les méthodes appliquées en tant que professionnel (collecte, évaluation, conseil) le sont également en tant que chercheur⁷⁵. Il y a donc une véritable porosité entre le champ professionnel et le champ de recherche, ce qui distingue l'archivistique des autres disciplines universitaires. L'originalité tiendrait finalement en majorité à l'objet des recherches en archivistique. L'archivistique est autant une pratique de recherche qu'une pratique professionnelle de préservation des documents (bien que la

⁷¹ Louise Gagnon-Arguin, *L'archivistique : son histoire, ses acteurs depuis 1960*, Presses de l'université du Québec, 1992. repris par Damien Hamard, « Peut-on faire... », *art.cit.*, p. 25.

⁷² Bénédicte Grailles, *art.cit.*, p. 35.

⁷³ *Ibid*, p. 37.

⁷⁴ *Ibid*, p. 38.

⁷⁵ *Ibid*, p. 40.

conservation en institution ne soit pas nécessaire pour conserver les archives). Les archives sont donc un objet complexe, qui peuvent exister dans et hors des institutions et c'est cet objet complexe que cherche à étudier la recherche archivistique⁷⁶.

La recherche en archivistique est particulière aussi car elle s'appuie sur des sources peu habituelles : les archives des archives. Au travers d'une enquête réalisée sur des services d'archives départementales, Bénédicte Grailles montre que ces archives d'archives sont peu visibles, peu accessibles et identifiables⁷⁷. Les instruments de recherches comportent souvent des défauts, ce qui rend leur exploitation difficile pour le chercheur. Très important aussi, les dossiers de fonds qui retracent l'histoire d'une collecte sont absents des instruments de recherche. L'autrice constate que les services accordent un statut particulier à leur propres archives et prend l'exemple des archives orales produites par ces derniers qui sont cotés en AV plutôt qu'en W⁷⁸. On peut alors faire un lien entre la recherche archivistique et les études secondaires ici. La contextualisation étant nécessaire pour faire une analyse au second degré d'un corpus, il apparaît très difficile que des chercheurs en archivistique s'emparent de ces corpus. Sans ces archives des archives, les archivistes-chercheurs ne peuvent mener une analyse secondaire complète. Est-ce là un des facteurs de l'absence des archivistes dans le domaine des études secondaires? Il faudrait mener une enquête plus approfondie pour y répondre et trouver des données plus nombreuses, qui sont très lacunaires actuellement. Sans ces archives des archives,

*le chercheur doit compter sur sa connaissance du terrain, sa capacité à supposer l'existence de tel ou tel document ou de tel ou tel dossier d'activité, pour interroger le producteur et accéder aux informations utiles. C'est sa connaissance intime du processus de collecte, de conservation ou de communication qui lui permet de trouver les contenus à interroger.*⁷⁹

L'archiviste-chercheur est donc plus qu'un chercheur. Il investit son savoir professionnel dans ses recherches, mobilise différentes méthodes issues des autres sciences sociales, exploite toutes les sources qui sont intéressantes pour pallier les difficultés d'accès des archives, etc. L'archiviste a donc un rôle à jouer dans la recherche universitaire, notamment sur les analyses secondaires de fonds, en apportant son regard professionnel sur les sources qu'il étudie.

⁷⁶ *Ibid*, p. 41.

⁷⁷ *Ibid*, p. 43

⁷⁸ *Ibid*, p. 45

⁷⁹ *Ibid*, p. 45.

2. L'approche spécifique de l'archiviste

L'archiviste a tout à apporter aux sciences sociales dans la recherche et en particulier sur les études secondaires. D'abord, la recherche des sources est facilitée. L'archiviste connaît bien les documents dont il a la charge, il connaît les cadres de classement, il sait donc où chercher ses supports de travail. En outre, « faire des recherches sans archiviste reste difficile : de nombreux instruments de recherche ne sont pas en ligne, certains fonds ne sont pas classés⁸⁰ ». Son œil professionnel et ses connaissances sont alors nécessaires pour guider le chercheur dans son travail. L'archiviste a une expertise sur l'organisation des fonds, il est le seul à pouvoir orienter les utilisateurs dans leurs recherches, à trouver des documents qui n'apparaissent pas dans les instruments de recherche. Mais la recherche a aussi mis en avant, selon les intervenants d'une journée d'étude à Angers en 2017, le fait que les archivistes « [oublient] souvent qu'ils [sont] au service de l'usager⁸¹ ». En effet, la profession est perçue comme très fermée et les documents difficiles d'accès en raison des nombreuses lois qui existent sur l'accessibilité⁸². L'archiviste aurait donc tendance à se refermer sur son métier, à ne prendre en considération que les archives en oubliant les usagers qui les consultent et qui se trouvent parfois face à un mur. L'archiviste-chercheur, en étant confronté aux mêmes difficultés qu'un usager, se rendrait compte de l'opacité de son métier. Se positionner de l'autre côté de la table de recherche, de « l'autre côté de la banque de communication⁸³ », être utilisateur plutôt que professionnel aiderait à la prise de conscience des réalités du métier. L'archiviste-chercheur peut alors réinvestir ses conclusions d'usager pour son travail professionnel et travailler à une meilleure prise en charge des individus poussant la porte des services.

L'archiviste-chercheur est aussi important car il « est partie prenante à toutes les étapes du cycle de vie des données⁸⁴ ». Il intervient depuis la collecte des fonds jusqu'à l'orientation des lecteurs lorsqu'il travaille en salle de lecture, en passant par le récolement et la conservation. Il a donc une connaissance fine des rouages archivistiques, ce qui ne peut être qu'un atout pour la recherche. Ses compétences sont, selon Libby Bishop, « applicables aussi bien aux collections de données qualitatives que quantitatives, historiques ou autres⁸⁵ », ce qui veut dire que l'archiviste peut intervenir dans de nombreux domaines de la recherche. Libby Bishop prend un exemple assez précis pour illustrer la plus-value des archivistes dans la recherche : les guides pédagogiques pour aider

⁸⁰ Damien Hamard, *art.cit.*, p. 29.

⁸¹ *Ibid.*, p. 30.

⁸² Article L.311-5 du code des relations entre le public et l'administration et Article L.213-2 du code du patrimoine

⁸³ *Ibid.*, p. 30.

⁸⁴ Libby Bishop, « Archiver pour l'avenir : l'archiviste devient chercheur », *L'analyse secondaire en recherche qualitative*, Grenoble, 2005, p. 1.

⁸⁵ *Ibid.*

les enseignants à partir de banques de données qualitatives et quantitatives⁸⁶. Elle dégage deux aspects pour lesquels l'archiviste est utile. Ses connaissances professionnelles aident à fournir un guide de qualité qui sera reconnu par les enseignants du supérieur. L'archiviste est donc gage de qualité, de sérieux, il devient une sorte de caution scientifique qui permet de rassurer ceux à qui est destiné le guide. Il est également utile car

l'archiviste doit détenir des connaissances de recherche plus que rudimentaires pour prendre part à ces discussions et aux autres débats concernant la complexité de la pondération des variables. Les outils ainsi développés répondent à des normes supérieures et sont plus à même d'être utilisés si les archivistes participent avec les chercheurs sur le même pied d'égalité.⁸⁷

Il est donc important que archivistes et chercheurs travaillent ensembles car ils ont beaucoup à s'apporter mutuellement. Mais il est également essentiel que l'archiviste comprenne le chercheur, c'est donc un avantage s'il est lui-même impliqué dans la recherche. Libby Bishop prend l'exemple de *Qualidata*⁸⁸, un projet de mise à disposition de données collectées dans différents projets de sciences sociales. En tant que professionnelle liée aux archives, elle constate que la présence d'archivistes dans la mise en place de ce projet a été capitale car ils ont pu aider sur des questions techniques. C'est par exemple le cas pour les entretiens, qui constituent une large part des données recueillies par *Qualidata*. Les connaissances techniques des archivistes ont permis d'apporter des réponses à des questions de transcription, de confidentialité ou d'anonymisation des informations. La rédactrice de l'article le dit elle-même : «grâce à notre expertise interne, nous avons produit un document crédible qui constitue une source distincte de ce qu'un texte d'introduction sur les méthodes peut offrir⁸⁹». Ces éléments auraient très probablement été difficiles à mettre en place sans l'expertise des archivistes car les chercheurs ne sont pas formés à ces types de problématiques. Seuls les archivistes sont formés aux spécificités techniques des fonds telles que l'anonymisation des témoins ou les restrictions de communications de certaines informations. Les chercheurs pourraient penser que certaines données sont trop sensibles et donc pas aptes à être utilisées alors que l'archiviste sait précisément ce qui est sensible ou non légalement. Avec l'œil du professionnel, on évite de perdre des données qui n'auraient pas été archivées à cause d'erreurs de jugement.

L'expertise de l'archiviste est aussi requise sur les questions de consentement afin de faciliter les dépôts de données et leur réemploi par les chercheurs. Il est donc particulièrement important dans les études secondaires.

⁸⁶ *Ibid*, p. 6.

⁸⁷ *Ibid*, p. 6.

⁸⁸ Pour approfondir sur ce projet, voir les travaux menés par le ESDS (Economic and Social Data Service).

⁸⁹ *Ibid*, p. 6.

Bien qu'il ne semble pas vraiment y participer en tant que chercheur⁹⁰, l'archiviste aide à la réalisation d'études secondaires en favorisant la mise en contexte des données et leur dépôt en institution. C'est un travail essentiel sans lequel ce type d'analyse serait impossible. L'archiviste est donc impliqué en tant que professionnel dans les analyses secondaires plutôt que comme chercheur. Son rôle est aussi important pour «identifier le potentiel de travail comparatif que recèlent certaines collections là où les autres ne le verraien pas⁹¹» et «identifier des collections très prometteuses en termes de réutilisation⁹²». L'archiviste peut apporter son aide au chercheur en l'orientant vers des fonds sur lesquels il serait intéressant de mener des analyses secondaires. En tant que professionnel, il a une connaissance du fonds et de son histoire, ce qui est indispensable au chercheur pour mener son travail. Il est une sorte de gardien de l'histoire des fonds, du contexte de production et de conservation parfois. En favorisant l'archivage des données, «les projets rechercheront très tôt l'intervention du personnel du centre d'archivage⁹³», ce qui est un véritable atout pour l'archiviste. Il est amené à devenir de plus en plus central dans les travaux de recherche grâce à son expertise sur les fonds et la gestion des données à archiver.

En 2006, Bruno Galland écrivait que l'archiviste est généralement «observateur et accompagnateur de la recherche⁹⁴». On constate cependant désormais un investissement de plus en plus important des archivistes dans la recherche et une contribution importante. Il convient aujourd'hui de renverser la focale, de ne plus seulement se placer du côté des chercheurs des autres sciences sociales mais aussi des archivistes-chercheurs. Ils peuvent s'approprier la recherche et apporter leur propre vision professionnelle.

Nous tenterons ici une critique de certains concepts développés par les chercheurs sur la recherche en archives, en particulier sur les études secondaires. L'idée n'est pas, bien entendu, de dénigrer un point de vue émis par des chercheurs mais plutôt d'apporter un regard plus archivistique à ces idées, regard qui semble souvent oublié. Par exemple, le concept de productologie théorisé par Florence Descamps⁹⁵ nous semble intéressant à analyser en tant qu'archiviste. Le terme renvoie au champ de la production : production d'un corpus, production d'entretien, production peut-être même d'instrument de recherche. C'est en effet une partie des études secondaires, il faut s'intéresser à la production des sources pour pouvoir travailler. Cependant ce n'est pas le seul

⁹⁰ Nous n'avons pas trouvé d'étude secondaire faite par un archiviste-chercheur au moment de la rédaction de ce mémoire. Cela ne veut pour autant pas dire qu'il n'en existe pas mais seulement qu'ils ne sont pas mis en avant dans la recherche.

⁹¹ *Ibid*, p. 7.

⁹² *Ibid*, p. 7.

⁹³ *Ibid*, p. 9.

⁹⁴ Bruno Galland, « La participation de l'archiviste à la recherche historique : un rôle à redéfinir ? », *La Gazette des archives*, n°204, 2006, p. 224.

⁹⁵ Florence Descamps, *Archiver la mémoire...*, *op.cit.*, p. 142-143.

élément qui compose un corpus. Il y a bien plus qu'un producteur et qu'un système de production, il y a un témoin, un enquêteur, un conservateur, un récolement, un utilisateur... Florence Descamps le dit elle-même lorsqu'elle décrit ce qu'est la productologie, elle explique point par point les éléments à étudier pour mener une étude secondaire. Le terme est pourtant assez réducteur et dit mal la diversité archivistique qui se cache derrière ces analyses. L'archiviste pourrait lui aussi théoriser les études secondaires, il appporterait de nouveau un regard professionnel précieux sur cette méthode de recherche.

Il faut cependant être prudent : l'archiviste n'a pas réponse à tout et une position trop technique pourrait occulter certains aspects essentiels de la recherche. Il est donc très important que chercheurs et archivistes travaillent ensemble pour faire évoluer la recherche conjointement. Chacun ne doit pas oublier la vision de l'autre et accepter d'élargir ses horizons. La recherche en archivistique est en grande voie de développement, la profession s'est emparée de ces questions. En témoignent les nombreuses journées d'études et colloques sur ce sujet qui prouvent le dynamisme et l'enthousiasme des archivistes à apporter leur contribution à la recherche.

CONCLUSION.

Les sources orales et leur étude ont donc une grande place dans la recherche en sciences sociales. Plus spécifiquement, les études secondaires sont un puit de possibilités pour la recherche. Certaines disciplines n'ont pas hésité à s'en emparer depuis déjà un certain temps, notamment les historiens et les ethnographes. Les pratiques sont très diverses mais l'intérêt reste le même. Reprendre un corpus de documents, comme des archives orales par exemple, permet aux chercheurs de réactualiser des données, de comprendre le contexte de production des fonds qu'ils étudient. L'analyse secondaire aide à la contextualisation des collectes, à donner un second souffle à des fonds qui manquent de valorisation et c'est en cela que cette méthode, peu connue et employée pour l'instant, s'avère utile et précieuse pour la recherche scientifique et universitaire.

Les archivistes, pour l'instant discrets dans ce domaine, sont de plus en plus investis dans les recherches universitaires. Leur double statut de professionnel et de chercheur est un atout majeur pour les travaux qu'ils mènent. Ils sont à la fois hommes et femmes de terrain mais également chercheurs tournés vers les innovations de leur métier. L'interdisciplinarité des mémoires et thèses montrent l'intérêt grandissant pour les archives et leur exploitation dans la recherche. Cependant, les archivistes ne semblent, pour l'instant, pas s'être beaucoup investis dans les études secondaires. Nous pouvons alléguer quelques hypothèses, comme peut-être le fait que la recherche archivistique française est encore relativement jeune ou que les archivistes soient encore très impliqués dans l'évolution des pratiques professionnelles et donc que la recherche ne soit pas une priorité.

Ce regard archivistique serait très intéressant dans les études secondaires car il pourrait analyser toutes les étapes d'une collecte de fonds à la lumière des connaissances archivistiques. Ce travail sur un fonds d'archives orales serait particulièrement à propos car le statut complexe de ces documents apporterait un enjeu supplémentaire à la recherche. C'est ce que nous souhaitons faire dans ce mémoire en prenant pour étude de cas un fonds de témoignages d'appelés de la guerre d'Algérie.

BIBLIOGRAPHIE

1. ARCHIVISTIQUE

1.1. Archives orales

ARNAULD (Marie Paule), « Les archives orales, le point de vue d'un conservateur », *La Gazette des archives*, n°247, 2017, p. 319-323.

ARON-SCHNAPPER (Dominique) et HANET (Danièle), « D'Hérodote au magnétophone : sources orales et archives orales », *Annales ESC*, vol. 35, n° 1, 1980, p. 183-199.

ARON-SCHNAPPER (Dominique) et HANET (Danièle), *Histoire orale ou archives orales ? Rapport d'activité sur la constitution d'archives orales pour l'histoire de la Sécurité sociale*, Association pour l'Histoire de la Sécurité Sociale, Paris, 1980, 114 p.

CALLU (Agnès) et LEMOINE (Hervé), *Guide du patrimoine sonore et audiovisuel français*, Paris, Editions Belin, 2005, 7 tomes.

CHEVALIER (Marie-Hélène), DESCAMPS (Florence), GINOUVÈS (Véronique), « Les services d'archives et les sources orales. De la collecte à la valorisation : quels partenariats ? », *Bulletin de l'AFAS*, n°37, 2011, p.14-21.

CORDEREIX (Pascal), « Ferdinand Brunot et les Archives de la parole : le phonographe, la mort, la mémoire », *Revue de la Bibliothèque nationale de France*, vol. 48, n°3, 2014, p. 5-11.

COURTY (Michel), *Techniques sonores du témoignage et des archives. L'enregistrement, l'établissement des conditions de recherche, la conservation des témoignages oraux*, Editions du SHAT, Service historique de l'Armée de Terre, 2004, 490 p.

DELMAS (Bruno), « Les nouvelles archives, problèmes de définition », *Les nouvelles archives, formation et collecte. Actes du XVIII^e Congrès national des archivistes français*, Paris, Archives nationales, 1987, p. 178-183.

DESCAMPS (Florence), *Archiver la mémoire. De l'histoire orale au patrimoine immatériel*, Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, 2019, 216 p.

DESCAMPS (Florence), *L'historien, l'archiviste et le magnétophone : De la constitution de la source orale à son exploitation*, Paris, Institut de la gestion publique et du développement économique, 2005, 864 p.

DESCAMPS (Florence), « Et si on ajoutait l'image au son ? Quelques éléments de réflexion sur les entretiens filmés dans le cadre d'un projet d'archives orales », *La Gazette des Archives*, n°196, 2004, p. 95-122.

MÜLLER (Bertrand), « Archives orales et entretiens ethnographiques. Un débat entre Florence Descamps et Florence Weber, animé par Bertrand Müller », *Genèses*, n°62, 2006, p. 93-109.

Service historique de la Défense, « Les archives orales », [en ligne], 2022, disponible sur <https://www.servicehistorique.sga.defense.gouv.fr/ressources/les-archives-orales> (consulté le 20 avril 2024)

VOLDMAN (Danièle), « Définitions et usages », *Les Cahiers de l'Institut d'Histoire du Temps Présent*, n°21, 1992, p. 33-41.

« Les archives orales : bilan, enjeux et perspectives », *La Gazette des archives*, n°211, 2008, 238 p.

1.2. Archives de la Défense

BRANCHE (Raphaëlle), *L'armée et la torture pendant la guerre d'Algérie : les soldats, leurs chefs et les violences illégales*, thèse de doctorat, Institut d'études politiques de Paris, 2000, 474 p.

HAMEL (Pierre), *De la constitution à la mise en valeur d'un fonds d'archives orales en France. Le cas du Service historique de la Défense*, Mémoire de master Histoire et document Parcours Métiers des archives et des bibliothèques Option Archives, Université d'Angers, 2013, 186 p.

LAFAYE (Christophe), *Collecter, archiver et valoriser l'expérience combattante des XX^e et XXI^e siècles*, Mémoire de master Archives des XX^e et XXI^e siècles européen, Université de Bourgogne, 2018, 120 p.

LAFAYE (Christophe), « L'archivage de la recherche : un enjeu vital pour le ministère de la Défense », *La Gazette des archives*, n°246, 2017, p. 75-88.

WALIN (Manon), *Mourir pour la France en Algérie. Armée, État et familles face aux morts de l'armée française pendant la guerre d'Algérie (1954- années 2010)*, Thèse de doctorat en Histoire, Université Paris Nanterre, 2024.

1.3. Études secondaires

BURAWOY (Michael), « Revisiter les terrains. Esquisse d'une théorie de l'ethnographie réflexive », in Daniel Cefai (dir.), *L'Engagement ethnographique*, Paris, Éditions de l'EHESS, 2010, p. 295-351 (trad. de « Revisits : an Outline of a Theory of Reflexive Ethnography », *American Sociological Review*, 68, 2003).

DALE (Angela), « Le rôle de l'analyse secondaire dans la recherche en sciences sociales », *Sociétés contemporaines*, n°14-15, 1993, p. 7-21.

DESCAMPS (Florence), « Utiliser et réutiliser les archives orales. Comment faire des archives orales un outil de recherche collectif ? », *Les carnets de la phonothèque*, 11 p.

DUCHESNE (Sophie) et GARCIA (Guillaume), « beQuali : une archive qualitative au service des sciences sociales » in CORNU (Marie), FROMAGEAU (Jérôme) et MULLER (Bertrand), *Archives de la recherche. Problèmes et enjeux de la construction du savoir scientifique*, Paris, L'Harmattan, 2014, p. 35-56.

GIRAULT (Bénédicte), *Mémoires d'un ministère : Une analyse secondaire de l'enquête orale du Service d'histoire de l'éducation (c.1950-c.2010)*, Thèse de doctorat en Histoire, Université de Cergy-Pontoise, 2018, 820 p.

JOIN-LAMBERT (Odile), « Les femmes invisibles. Revisiter une enquête de Michel Crozier (1953-1965) », *Le Mouvement Social*, n° 273, 2020, p. 13-34.

LAFERTÉ (Gilles), « Des archives d'enquêtes ethnographiques pour quoi faire ? Les conditions d'une revisite », *Genèses*, n°63, 2006, p. 25-45.

LAFERTÉ (Gilles), PASQUALI (Paul) et RENAHY (Nicolas) (dir.), *Le laboratoire des sciences sociales. Histoires d'enquêtes et revisites*, Paris, Editions Raisons d'agir, 2018, 294 p.

LEGOIS (Jean-Philippe), *Les archives orales à l'épreuve de l'histoire et des mémoires des contestations étudiantes des années 1968*, Thèse de doctorat en archivistique, Université d'Angers, 2023, 468 p.

1.4. La recherche en archivistique

BISHOP (Libby), « Archiver pour l'avenir : l'archiviste devient chercheur », *L'analyse secondaire en recherche qualitative*, Grenoble, 2005, 10 p.

CHAMBEFORT (Hélène) et NAUD (Dominique), « Avant propos », *La Gazette des archives*, n°257, 2020, p. 5-11.

GAGNON-ARGUIN (Louise), *L'archivistique : son histoire, ses acteurs depuis 1960*, Montréal, Presses de l'université du Québec, 1992, 251 p.

GALLAND (Bruno), « La participation de l'archiviste à la recherche historique : un rôle à redéfinir ? », *La Gazette des archives*, n°204, 2006, p. 211-232.

GRAILLES (Bénédicte), « "Plis et déplis" : de l'art et des méthodes de la recherche en archivistique », *La Gazette des archives*, n°257, 2020, p. 33-49.

HAMARD (Damien), « Peut-on faire de l'archivistique sans en avoir l'air ? Les archives dans les thèses et projets doctoraux en France », *La Gazette des archives*, n°257, 2020, p. 17-31.

HAMARD (Damien), *Des paléographes aux archivistes, l'Association des archivistes français au cœur des réseaux professionnels (1970-2010)*, Thèse de doctorat en archivistique, Université d'Angers, 2015, 450 p.

1.5. Archives orales de la guerre d'Algérie

Archives départementales du Maine-et-Loire, *Lettre aux collecteurs de mémoire* n°13, 2018, p.10-12.

BELGACEM (Alice), « Corpus sonore sur les appelés de la guerre d'Algérie : l'annonce du départ », *Les carnets de la phonothèque*, 2016, n.p.

CHORON (Romain), « Les appelés de la guerre d'Algérie (1954-1962) dans les fonds de la division des témoignages oraux (DTO) du service historique de la Défense (SHD) », *Bulletin de l'AFAS*, n° 43, 2017, n.p.

GINOUVÈS (Véronique), « Où et comment consulter les entretiens enregistrés auprès des appelés durant la guerre d'indépendance en Algérie ? », *Bulletin de l'AFAS*, n°43, 2017, n.p.

HAMONIC (Tifenn), ZANOUN (Louisa), « Pour des archives orales de l'immigration », *Bulletin de l'AFAS*, n°44, 2018, n.p.

QUEMENEUR (Tramor), « Archives orales, archives privées : une dialectique féconde pour la recherche. Autour de quelques entretiens sur l'Algérie et le Maghreb à La contemporaine », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n°131-132, 2019, p. 28-31.

1.6. Archives écrites de la guerre d'Algérie

Archives départementales d'Ille-et-Vilaine, *Le guide des sources autour de la guerre d'Algérie*, [en ligne], disponible sur <https://archives.ille-et-vilaine.fr/fr/article/guide-sources-relatives-a-guerre-d-algerie> (consulté le 12 février 2024)

GELLY (Xavier), *L'administration des archives coloniales françaises en Algérie : regard sur le fonctionnement des archives départementales d'Alger de 1902 à 1962*, mémoire de recherche de master Histoire, Document (métiers des archives), 2015, 87 p.

2. HISTORIOGRAPHIE

BLOCH (Marc), *Apologie pour l'histoire ou le métier de l'historien*, Paris, Armand Colin, 1949, 160 p.

LE GOFF (Jacques), *Histoire et mémoire*, Paris, Gallimard, 1988, 416 p.

SEIGNOBOS (Charles) et LANGLOIS (Charles-Victor), *Introduction aux études historiques*, Paris, Librairie Hachette, 1898, rééd. Kimé, 1992, 284 p.

SOULET (Jean-François), *L'Histoire immédiate – Historiographie, Sources et Méthodes*, Paris, Armand Colin, 2009, 246 p.

3. HISTOIRE DE LA GUERRE D'ALGÉRIE

3.1 Contexte historique

« Algérie 1954 - 1962 », *Revue Historique des Armées*, n°187, 1992.

Cyril B (pseudo), « La guerre d'Algérie : une guerre au cœur de la population » , *La Revue d'Histoire militaire* [en ligne], disponible sur <https://larevuedhistoiremilitaire.fr/2018/07/31/querre-algerie-coeur-population/> (consulté le 5 mai 2024)

GACON (Stéphane), « Les amnisties de la guerre d'Algérie (1962-1982) », *Histoire de la justice*, n°16, 2005, p. 271-279.

PERVILLÉ (Guy), *La Guerre d'Algérie*, Paris, Presses universitaires de France, 2007 [rééd. en 2012 et 2021], 127 p.

PERVILLÉ (Guy), *Pour une histoire de la Guerre d'Algérie*, Paris, Picard, 2002, 356 p.

QUEMENEUR (Tramor), *Dictionnaire de la Guerre d'Algérie*, Paris, Bouquin, 2023, 1424 p.

STORA (Benjamin), *Le dictionnaire des livres de la guerre d'Algérie : romans, nouvelles, poésie, photos, histoire, essais, récits historiques, témoignages, biographies, mémoires, autobiographies 1955-1995*, Paris Montréal, L'Harmattan, 1996, 347 p.

STORA (Benjamin), *La guerre d'Algérie expliquée à tous*, Paris, Seuil, 2012, 144 p.

3.2 Mémoires de la guerre d'Algérie

Archives départementales du Maine-et-Loire, *Lettre aux collecteurs de mémoire* n°16, 2021, p. 12-17.

Archives départementales du Maine-et-Loire, *Lettre aux collecteurs de mémoire* n°17, 2022, p. 4-5.

BRANCHE (Raphaëlle), *La guerre d'Algérie : une histoire apaisée?*, Paris, édition Point, 2001, 445 p.

BRANCHE (Raphaëlle), « *Papa qu'as-tu fait en Algérie?* », Paris, La Découverte, 2020, 511 p.

DALISSON (Rémi), *Guerre d'Algérie : l'impossible commémoration*, Paris, Armand Colin, 2022, 319 p.

DOSSE (Florence), *Les héritiers du silence : enfants d'appelés en Algérie*, Stock, 2012, 282 p.

DURAND-EVRARD (Evelyne) et MARTINI (Lucienne), *Archives d'Algérie 1830-1960*, Paris, Hazan, 2003, 255 p.

JAUFFRET (Jean-Charles), « Mémoires et Histoire de la Guerre d'Algérie : point d'historiographie, ressources pédagogiques », APHG, [en ligne], disponible sur <https://www.aphg.fr/Memoires-et-Histoire-de-la-Guerre-d-Algerie-point-d-historiographie> (consulté le 10 mai 2024)

JAUFFRET (Jean-Charles), *Guerre d'Algérie : les combattants français et leur mémoire*, préface de Jean-François Sirinelli, Paris, Éditions Odile Jacob, 2016, 304 p.

JAUFFRET (Jean-Charles), *Soldats en Algérie, 1954-1962. Expériences contrastées des hommes du contingent*, Paris, Autrement, 365 p.

LEDOUX (Sébastien), « Mémoires et histoire de la guerre d'Algérie », *Encyclopédie d'histoire numérique de l'Europe* [en ligne], disponible sur <https://ehne.fr/fr/node/21752> (consulté le 10 mai 2024)

PERVILLÉ (Guy), *Histoire de la mémoire de la Guerre d'Algérie*, Editions Soteca, 2022, 177 p.

4. PATRIMOINE

CHASTEL (André), « Patrimoine monumental », Encyclopaedia Universalis, [en ligne], consultable sur <https://www.universalis.fr/encyclopedie/patrimoine-monumental/> (consulté le 21 mai 2024)

ÉTAT DES SOURCES

1. SOURCES IMPRIMÉES

1.1. Sources légales et réglementaires

FISCHER (Guy), « Collecte des témoignages sur la Guerre d'Algérie », question d'un sénateur, 2003

Loi n° 99-882, 18 octobre 1999, relative à la substitution, à l'expression « aux opérations effectuées en Afrique du Nord », de l'expression « à la guerre d'Algérie ou aux combats en Tunisie et au Maroc » (1), NOR : DEFX9903601L.

Loi n° 97-940 du 16 octobre 1997 relative au développement d'activités pour l'emploi des jeunes (1), NOR : MESX9700099L.

Loi n°74-1044 du 9 décembre 1974 donnant vocation à la qualité de combattant aux personnes ayant participé aux opérations effectuées en Afrique du Nord entre le 1 janvier 1952 et le 2 juillet 1962 (1).

Article L1 du Code du patrimoine, issue de l'ordonnance du 20 février 2004, relative à la partie législative du Code du patrimoine, NOR : MCCX0300157R.

Article L.311-5 du Code des relations entre le public et l'administration relatif aux secrets protégés dans le cadre de la communication des archives.

Article L.213-2 du code du patrimoine relatif aux documents devenant librement communicables.

Arrêté du 22 décembre 2021 portant ouverture d'archives relatives à la guerre d'Algérie, NOR : MICC2136715A.

2. FONDS D'ARCHIVES

2.1. Inventaires

SHD GR 5K

Fonds ONAC, sous-série GR 5K sur les témoignages oraux de la guerre d'Algérie (1954-1962).

Service historique de la Défense.

DE 2016 - DE 2019 PB

Témoignages oraux de Harkis recueillis à l'issue d'une enquête débutée en 2014.

Service historique de la Défense.

GR 3 K 1 - GR 3 K 71 et DE TO

Témoignages oraux de soldats recueillis par le Service historique de l'Armée de Terre.

Service historique de la Défense.

FRA 035

« La guerre d'Algérie vue d'un département dit « tranquille » : guide d'orientation dans les sources publiques contemporaines des Archives départementales d'Ille-et-Vilaine ».

Archives départementales d'Ille-et-Vilaine.

3. SOURCES ORALES

Quatre entretiens ont été menés entre le 20 mars et le 28 mars 2024 auprès d'individus concernés par la collecte d'archives orales menée entre 2004 et 2007 par l'ONACVG et le SHD, cotée GR 5K. Les contacts ont été pris grâce à des personnes ressources, la FNACA et le site internet d'un témoin. Ces entretiens semi-directifs ont été conduits sur la base d'une grille d'entretien adaptée à chaque typologie d'interlocuteur. La conservation et l'utilisation à des fins de recherche de ces entretiens, enregistrés par dictaphone, ont été contractualisées.

- Entretien d'1 h 47 min 34 s. avec M. Franck Beauperin (chef de la DTO au SHD) et M. Abderahmen Moumen (directeur de l'ONACVG des Bouches-du-Rhône et référent guerre d'Algérie) le 20 mars 2024 dans les bureaux de la DTO au SHD de Vincennes.

Suite à un problème technique, cet entretien est divisé en deux enregistrements. Il ne manque cependant aucune information essentielle,

la partie coupée concernant un échange informel entre les différentes parties.

- Entretien d'1 h 34 min 32 s. avec M. Daniel Villeboux (président de la FNACA du Maine-et-Loire et ancien appelé en Algérie) le 25 mars 2024 à son domicile.
- Entretien de 22 min 59 s. avec Mme Raphaëlle Branche (historienne spécialiste de la mémoire de la guerre d'Algérie et utilisatrice du fonds GR 5K) le 26 mars 2024 par visio-conférence via le logiciel ZOOM.
- Entretien de 58 min 48 s. avec M. Sylvère Vesnier (directeur de l'ONaCVG du Maine-et-Loire et ancien délégué à la mémoire combattante pour le département) le 28 mars 2024 dans les locaux de l'ONaCVG du Maine-et-Loire à Angers.

4. SOURCES COMPARATIVES

Afin d'étoffer ma réflexion sur mon étude de cas, j'ai souhaité étudier d'autres sources relatives à la guerre d'Algérie et notamment d'autres collectes d'archives orales. Il m'a paru important de connaître d'autres processus de collecte pour comprendre les spécificités de celle choisie pour mon mémoire.

L'interview de Raphaëlle Branche et Rafael Lewandowski, dans le cadre de leur propre collecte de témoignage « En guerre(s) pour l'Algérie » en partenariat avec l'INA et Arte menée entre 2019 et 2021, est très éclairante sur les méthodes utilisées par les collecteurs et les intentions de la collecte. Cet entretien m'a été utile pour comparer les procédés de collectes entre mon étude de cas et d'autres enquêtes orales.

- Entretien de 16 min 44 s. avec Raphaëlle Branche, historienne, et Rafael Lewandowski, réalisateur, dans les studios de l'INA.

FranceArchives a rendu disponibles d'autres enquêtes orales sur des thèmes spécifiques de la guerre d'Algérie tels que les Harkis ou les disparus. Cela permet de voir comment sont traités d'autres sujets relatifs à ce conflit.

- FranceArchives, « Les sources sonores et audio-visuelles relatives aux Harkis », [en ligne] , 2023, disponible sur <https://francearchives.gouv.fr/fr/article/421494382> (consulté le 15 avril 2024)
- FranceArchives, « Les sources relatives aux disparus de la guerre d'Algérie (1954-1962) », [en ligne], 2023, disponible sur

<https://francearchives.gouv.fr/article/166418920> (consulté le 15 avril 2024)

- FranceArchives, « Ouverture d'archives relatives à la guerre d'Algérie », [en ligne], 2022, disponible sur <https://francearchives.gouv.fr/fr/actualite/525547108> (consulté le 15 avril 2024)

5. SOURCES EN LIGNE

Conseil scientifique du CNRS intitulé « Annulation de crédits au budget 2024 de la recherche et de l'enseignement supérieur » adopté le 1er mars 2024 (<https://www.cnrs.fr/comitenational////////cs/recommandations/1mars24/CS-budget-ESR-2024.pdf>) consulté le 30 avril 2024.

Le Groupe interdisciplinaire de la recherche en archivistique (<https://gira-archives.org/>) consulté le 24 mai 2024.

Recensement des formations en archivistique en France par FrancArchives (<https://francearchives.gouv.fr/article/38055>) consulté le 7 mai 2024.

CHAPITRE II. LES ENJEUX MÉMORIELS AUX ARCHIVES : LES ARCHIVES ORALES DE LA GUERRE D'ALGÉRIE AU SERVICE HISTORIQUE DE LA DÉFENSE

INTRODUCTION. LA GENÈSE D'UN PROJET DE COLLABORATION ENTRE L'ONACVG ET LE SHD

La guerre d'Algérie (1954-1962) est un conflit de décolonisation ayant opposé la France à des indépendantistes algériens appartenant pour la plupart au Front de libération national (FLN). Le conflit débute avec les événements de la Toussaint Rouge dans la nuit du 31 octobre au 1^{er} novembre 1954, lorsque plusieurs attentats du FLN touchent Alger avec pour but « l'indépendance d'un État algérien souverain démocratique et social dans le cadre des principes islamiques [...] par tous les moyens⁹⁶ ». Alors qu'il présente officiellement ce conflit comme des « opérations de maintien de l'ordre », l'Etat français réprime les actions du FLN, notamment à la suite des massacres du Constantinois en août 1955 qui marquent un vrai tournant dans la suite de la guerre. En parallèle, le gouvernement tente d'apaiser la situation sur place mais sans grand succès (on peut citer la « journée des tomates » contre Guy Mollet alors premier ministre lors de sa visite à Alger). C'est en 1957 que les hostilités s'intensifient lors de la bataille d'Alger opposant des parachutistes sous le commandement du général Massu à des membres du FLN ; les forces françaises sortent victorieuses. En parallèle, en métropole, la situation politique est plus que précaire. Les gouvernements se succèdent sans arriver à trouver une solution au conflit. Le paroxysme de la crise a lieu le 15 avril 1958 lorsque le poste de chef de gouvernement est laissé vacant à la suite du départ de Félix Gaillard. L'armée décide alors de prendre le pouvoir à Alger le 18 mai : c'est le putsch des généraux. Les militaires mettent en place un comité de salut public, dirigé par le général Massu. Ces événements dégradent grandement l'image de la France à l'international. Le président René Coty décide de déléguer ses pouvoirs au général de Gaulle qui annonce la création d'une nouvelle constitution : c'est la fin de la Quatrième République. Malgré ces changements institutionnels, la guerre finit par atteindre la métropole lorsque plusieurs attentats du FLN touchent des sites stratégiques. Un an plus tard, de Gaulle propose trois solutions pour l'Algérie : la sécession, la francisation ou l'association. Ces propositions, qui ouvrent la porte à une autonomie algérienne, indignent les pieds-noirs et les militaires. En réaction au rappel du général Massu, des partisans ultras de l'Algérie française provoquent la « semaine des barricades », protestation insurrectionnelle qui donne lieu à des incidents mortels. L'opinion française se déchire sur les événements en Algérie, ce qui est visible lors de la manifestation

⁹⁶ Appel au peuple algérien par le FLN le 1^{er} novembre 1954.

en soutien au FLN en 1961 alors qu'un couvre-feu est imposé par le préfet de Police. La manifestation est écrasée dans le sang par les forces de l'ordre française. C'est finalement le 18 mars 1962 que l'on commence à trouver une solution au conflit algérien. Les accords d'Evian sont signés par le général de Gaulle et donnent lieu à un cessez-le-feu puis à des référendums sur l'autodétermination algérienne. L'indépendance de l'Algérie est finalement reconnue le 3 juillet 1962 à la suite du second référendum.

Pour mener ces opérations de maintien de l'ordre, la France envoie des jeunes hommes faire leur service militaire sur le territoire algérien afin de maintenir la situation sous contrôle. Ces appelés, nés entre 1932 et 1943, devaient rester en moyenne dix-huit mois sur place. Ils ont été environ 1,5 millions pendant les huit années du conflit à avoir été déployés en Algérie⁹⁷. Cette guerre, reconnue officiellement comme telle depuis octobre 1999 grâce à une loi votée à l'unanimité par l'Assemblée nationale et le Sénat⁹⁸, a connu et connaît encore aujourd'hui une mémoire difficile. La mémoire peut ici être définie comme « un ensemble de représentations individuelles/collectives, de productions narratives et d'actions sur ce passé⁹⁹ ». Il serait d'ailleurs plus juste de parler de mémoires au pluriel. En effet, « il n'existe pas une mémoire des harkis, des pieds-noirs, des anciens combattants, des membres de l'OAS, des anticolonialistes français, des indépendantistes algériens¹⁰⁰ ». Chaque groupe mémoriel a une vision de l'expérience vécue à défendre, à rendre visible, à légitimer.

Ces mémoires ont eu du mal à trouver leur place dans le paysage commémoratif français. Sébastien Ledoux distingue trois périodes mémorielles pour la guerre d'Algérie : les années 1960-1970 marquées par une « abondante production culturelle, [...], qui mettent en récit de nombreux aspects de la guerre tandis que la mémoire devient un élément central de la construction d'identités sociales pour des individus qui se constituent en groupes [...], et prend différentes formes¹⁰¹ ». La médiatisation du conflit intervient ensuite dans les années 1980-1990 et devient une « question publique ». Aussi, les violences coloniales prennent place dans les revendications des mobilisations antiracistes, de même que la mémoire devient un enjeu politique, défendue par chaque groupe concerné, en raison de la montée du Front national. Ces groupes sont en quête d'une reconnaissance officielle par l'Etat de leur expérience vécue durant le

⁹⁷ Le nombre d'appelés retenu ici est donné par Guy Pervillé dans son ouvrage *La Guerre d'Algérie*, Paris, Presses universitaires de France, 2007 [rééd. en 2012 et 2021], 127 p.

⁹⁸ Loi n° 99-882, 18 octobre 1999, relative à la substitution, à l'expression « aux opérations effectuées en Afrique du Nord », de l'expression « à la guerre d'Algérie ou aux combats en Tunisie et au Maroc » (1), NOR : DEFX9903601L.

⁹⁹ Sébastien Ledoux, « Mémoires et histoire de la guerre d'Algérie », *Encyclopédie d'histoire numérique de l'Europe* [en ligne], disponible sur <https://ehne.fr/fr/node/21752> (consulté le 10 mai 2024)

¹⁰⁰ *Ibid.*

¹⁰¹ *Ibid.*

conflit algérien. Enfin, la dernière période distinguée par l'historien se situe dans les années 2000-2010 et se démarque par « la mise en récit de la guerre par l'État à travers des politiques nationales (création de trois journées commémoratives, lois, discours officiels, lieux de mémoire) qui s'adressent à différents groupes mémoriels définis par un horizon de reconnaissance/réparation/réconciliation¹⁰² ». Mais ces années sont aussi émaillées par des controverses, par exemple à propos de la reconnaissance de la torture, ce qui montre à quel point évoquer la guerre d'Algérie reste difficile. Aujourd'hui, ce conflit est très étudié par les historiens, y compris sur la mémoire des différents groupes y ayant participé. On peut notamment citer les travaux de Raphaëlle Branche, historienne spécialiste de la question, qui s'est intéressée, entre autre, à la transmission de la mémoire au sein des familles d'appelés du contingent¹⁰³.

Ce mémoire s'intéresse également aux appelés mais d'un point de vue archivistique. Nous avons choisi d'étudier une collecte de témoignages oraux, réunis sous la cote GR 5K. Cette collecte a été menée conjointement par l'ONACVG et le SHD entre 2004 et 2007. Pour cette étude de cas nous avons choisi de mener une étude secondaire en interrogeant les individus ayant été impliqué dans la collecte. Nous avons donc mené des entretiens semi-directifs auprès de quatre profils : un ancien appelé dont le témoignage a intégré le fonds GR 5K, un ancien référent mémoire de l'ONACVG ayant collecté des témoignages, l'actuel directeur de la Division des témoignages oraux (DTO) du SHD où est conservé le fonds et enfin des utilisateurs du fonds (seulement des historiens ont pu être interrogés lors de ce travail de recherche). Les témoins ont été contactés par courrier électronique pour la plupart grâce, parfois, à des personnes-relais nous ayant donné leurs coordonnées. Nous avons également eu recours à des associations d'anciens combattants, en particulier la FNACA, pour obtenir le contact d'anciens appelés. Le but de ce travail est donc d'étudier le déroulé d'une collecte d'archives orales à toutes ses étapes pour en analyser les liens avec les archives écrites. Nous voulons également comprendre le statut de fonds tels que le GR 5K d'un point de vue patrimonial et l'impact qu'ils peuvent avoir sur les enjeux mémoriels, notamment en raison du sujet abordé dans les témoignages.

¹⁰² *Ibid.*

¹⁰³ Raphaëlle Branche, « *Papa qu'as-tu fait en Algérie?* », édition La Découverte, 2020, 511 p.

PARTIE I. LE FONDS GR 5K, SA GENÈSE, SON HISTOIRE

1. Genèse d'une collecte

Le fonds GR 5K est un corpus de 628 témoignages d'anciens appelés de la guerre d'Algérie. Il a été constitué par l'ONACVG en partenariat avec le SHD entre 2004 et 2007. Ce projet s'inscrit dans un contexte mémoriel particulier et répond à une demande de la part des associations d'anciens combattants d'Algérie. En effet, dans les années 1990 les archives s'ouvrent et facilitent l'accès des chercheurs à ces fonds. De plus,

il y a une accélération des mémoires algériennes dans ces années 1990, de tous les acteurs de la guerre d'indépendance, expression de plus en plus usitée par les chercheurs aujourd'hui, même si dans le contexte de l'époque on utilisait plutôt l'expression de « guerre d'Algérie »¹⁰⁴.

Abderahmen Moumen, en tant qu'historien, explique qu'il y a également à cette époque une accélération mémorielle du côté algérien liée à la transition démocratique de 1990-1991. Elle a pour conséquence que « l'on parle de la guerre d'indépendance différemment du discours officiel qui était tenu depuis 1962 et donc il y a des connexions France-Algérie¹⁰⁵ ». Ce contexte de plus en plus favorable amène des chercheurs à travailler sur le sujet, à rédiger des thèses, comme Raphaëlle Branche par exemple¹⁰⁶. On constate donc une véritable émulation sur le sujet de la guerre d'Algérie à cette époque, tout comme une libération de la parole. C'est également une période où « il y a de plus en plus de témoins qui écrivent leurs mémoires [...] chaque année ce sont des dizaines et des dizaines d'appelés qui envoient leurs mémoires à des maisons d'édition¹⁰⁷ ». Ceux ayant participé à la guerre d'Algérie veulent de plus en plus faire entendre ce qu'ils ont vécu et osent parler de leurs expériences, ce qui mène notamment à l'évocation de certains sujets difficiles, tels que la torture.

Un autre paramètre à prendre en compte sur la genèse de la collecte GR 5K est l'âge des témoins. Franck Beauperin souligne que l'entrée en retraite de ces anciens appelés est déterminante : « un homme, quand il va arriver à la retraite, sociologiquement va se retourner en arrière et se dire "qu'est-ce que j'ai

¹⁰⁴ Entretien du 20 mars 2024 avec Abderahmen Moumen, annexe n°1, entretien n°2, 03:36.

¹⁰⁵ Entretien du 20 mars 2024 avec Abderahmen Moumen, annexe n°1, entretien n°2, 04:03.

¹⁰⁶ Raphaëlle Branche, *L'armée et la torture pendant la guerre d'Algérie : les soldats, leurs chefs et les violences illégales*, thèse de doctorat sous la direction de Jean-François Sirinelli, 2000, 474 p.

¹⁰⁷ Entretien du 20 mars 2024 avec Abderahmen Moumen, annexe n°1, entretien n°2, 05:49.

fait? »¹⁰⁸ ». Les témoins ressentent le besoin de transmettre leur expérience aux générations suivantes. C'est aussi « le moment du tassement et de la disparition de ceux de 1940 ; la mémoire de la guerre d'Algérie va commencer à suppléer celle de la Shoah, de la Seconde Guerre mondiale, etc. »¹⁰⁹ Il y a donc un phénomène de glissement de mémoire qui s'opère à la faveur de la guerre d'Algérie et de ses participants, ce qui ouvre les possibilités de témoignage. Ces anciens appelés arrivent sur le « marché mémoriel »¹¹⁰, c'est le moment idéal pour lancer une collecte sur la mémoire de ces hommes. Cette collecte GR 5K a donc eu lieu à la suite d'une « demande politique mais aussi d'une demande sociale »¹¹¹ car les associations d'anciens combattants, en particulier la FNACA, ont joué un rôle très important dans l'appel à lancer cette collecte, elles ont « pesé de tout leur poids »¹¹². C'est une revendication de prise en compte de la mémoire des appelés qui est en jeu, tout comme l'ont fait les autres groupes (pieds-noirs, harkis, etc.) en leur temps. Le fonds GR 5K répond ainsi à une demande de reconnaissance des appelés qui ont désormais du temps pour parler.

Il est important aussi de dire qu'il « y avait un souhait beaucoup plus important de la part des appelés de parler que du côté des engagés »¹¹³, bien que certains acceptent de le faire. C'est ici que la différence entre ONaCVG et SHD se fait, entre autres. En effet, comme le dit Franck Beauperin, les engagés viennent plutôt témoigner au SHD. Cela s'explique car « l'institution rassure » ces anciens soldats, « il y a ce cadre militaire »¹¹⁴ qui les aide à parler. Aussi, le SHD a le matériel nécessaire, les équipes sont habituées et habilitées à accueillir ces profils d'officiers et à recueillir ces types de témoignages. Abderahmen Moumen et Franck Beauperin soulignent tout de même que l'ONaCVG et le SHD sont « la même maison »¹¹⁵, ce qui explique également pourquoi ces institutions se sont associées pour composer le fonds GR 5K. Avant 1999, deux ministères étaient adossés : l'un pour les anciens combattants, l'autre pour les Armées. Après cette date, les anciens combattants passent sous la tutelle des Armées, ce qui a pour conséquence de faire cohabiter deux entités ayant des missions très proches. L'ONaCVG et le SHD « agiss[ent], dans le cadre de la collecte GR 5K, comme deux opérateurs »¹¹⁶ avec des missions différentes : l'ONaCVG « met en oeuvre et rencontre et [le SHD] est chargé d'assurer la conservation et la communication

¹⁰⁸ Entretien du 20 mars 2024 avec Franck Beauperin, annexe n°1, entretien n°2, 06:39.

¹⁰⁹ Entretien du 20 mars 2024 avec Franck Beauperin, annexe n°1, entretien n°2, 07:10.

¹¹⁰ Entretien du 20 mars 2024 avec Franck Beauperin, annexe n°1, entretien n°2, 08:03.

¹¹¹ Entretien du 20 mars 2024 avec Abderahmen Moumen, annexe n°1, entretien n°2, 08:30.

¹¹² Entretien du 28 mars 2024 avec Sylvère Vesnier, annexe n°4, 02:00.

¹¹³ Entretien du 20 mars 2024 avec Abderahmen Moumen, annexe n°1, entretien n°2, 11:30.

¹¹⁴ Entretien du 20 mars 2024 avec Abderahmen Moumen, annexe n°1, entretien n°2, 12:51.

¹¹⁵ Entretien du 20 mars 2024 avec Abderahmen Moumen et Franck Beauperin, annexe n°1, entretien n°2, 14:02.

¹¹⁶ Entretien du 20 mars 2024 avec Franck Beauperin, annexe n°1, entretien n°2, 15:19.

des archives¹¹⁷ ». Dans ce travail, l'Office est chargé exclusivement de la collecte et du versement avec l'aide des référents-mémoire, les collecteurs, tandis que le SHD a vocation de conservation de ce fonds.

Cette collecte est rendue possible par le travail des référents-mémoire, employés par l'ONaCVG. Les collecteurs étaient en effet des emplois-jeunes, dispositif mis en place au début des années 2000 qui proposait un contrat de cinq ans¹¹⁸. L'ONaCVG a eu recours à ce dispositif pour recruter ses collecteurs et leur a donné une formation pour leur permettre de mieux connaître le contexte de la campagne de collecte. Sylvère Vesnier était l'un d'eux et précise que les collecteurs « n'étaient pas des spécialistes de cette période-là [la guerre d'Algérie]¹¹⁹ », ils ont donc reçu une formation de la part de deux historiens : Jean-Charles Jauffret et Guy Pervillé. Ils ont également reçu des recommandations de lectures, dont celles des intervenants. La formation était prolongée par un enseignement sur les techniques de témoignage et les collecteurs avaient été dotés d'ordinateurs portables, « ce qui [...] coûtait un peu de sous¹²⁰ » à l'époque souligne Sylvère Vesnier, ainsi qu'un logiciel pour retravailler les témoignages. Il y a eu à l'époque une certaine exigence de la part de l'ONaCVG pour mener à bien cette collecte et des moyens ont été investis pour qu'elle soit menée dans les meilleures conditions possibles. La formation avait insisté sur l'aspect patrimonial : « on n'était pas dans la démarche purement scientifique qui était de dire "je veux les faits" [...] on voulait donner corps à ce qui avait été vécu¹²¹ ». Cependant, les emplois-jeune sélectionnés pour participer à la collecte travaillaient déjà, pour la plupart, depuis quelque temps dans l'institution car il était préférable qu'ils aient déjà côtoyé le monde des anciens combattants, milieu à part selon les mots de Sylvère Vesnier. Il fallait donc une « certaine finesse pour aborder ces questions [...] et se documenter¹²² », en raison du sujet abordé qui était encore assez difficile à évoquer malgré les avancées qui avaient pu survenir auparavant.

Cette collecte est également particulière en raison de son caractère « expérimental¹²³ ». En effet, le projet n'a été mené au départ que sur dix-huit départements métropolitains : Ain, Ardennes, Aude, Bouches-du-Rhône, Côte d'Or, Hérault, Ille-et-Vilaine, Jura, Loire-Atlantique, Maine-et-Loire, Marne, Morbihan, Nord, Rhône, Saône-et-Loire, Sarthe, Paris, Tarn. Les raisons du choix de ces départements ne sont pas parfaitement identifiées. Sylvère Vesnier évoque un choix par secteur géographique¹²⁴ tandis qu'Abderahmen Moumen

¹¹⁷ Entretien du 20 mars 2024 avec Franck Beauperin, annexe n°1, entretien n°2, 15:30.

¹¹⁸ Loi n° 97-940 du 16 octobre 1997 relative au développement d'activités pour l'emploi des jeunes.

¹¹⁹ Entretien du 28 mars 2024 avec Sylvère Vesnier, annexe n°4, 03:04.

¹²⁰ Entretien du 28 mars 2024 avec Sylvère Vesnier, annexe n°4, 06:25.

¹²¹ Entretien du 28 mars 2024 avec Sylvère Vesnier, annexe n°4, 07:08.

¹²² Entretien du 28 mars 2024 avec Sylvère Vesnier, annexe n°4, 16:45.

¹²³ Entretien du 28 mars 2024 avec Sylvère Vesnier, annexe n°4, 02:17.

¹²⁴ Entretien du 28 mars 2024 avec Sylvère Vesnier, annexe n°4, 03:49.

avance l'hypothèse des moyens humains et « une logique liée à l'importance des mouvements associatifs dans ces départements¹²⁵ ». Franck Beauperin explique ce caractère expérimental par la volonté de d'abord tester l'expérience de collecte pour apprécier sa réception et ensuite élargir le projet à d'autres départements si les conclusions étaient positives¹²⁶. Le fonds GR 5K a donc un aspect nouveau, prudent dans sa réalisation car il n'était pas certain que le sujet soit bien accueilli par tous. Finalement, onze autres départements ont été ajoutés à la liste initiale : Charente, Creuse, Finistère, Indre-et-Loire, Loir-et-Cher, Meuse, Var, Vaucluse, L'Yonne, Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis.

Outre le choix des départements, c'est le choix des témoins qui a été déterminant pour cette collecte. Deux moyens ont été mis en place : « soit on faisait un appel dans les journaux locaux en disant que l'on recherche des témoins, soit l'on faisait appel aux associations¹²⁷ ». Dans le Maine-et-Loire, le choix s'est porté sur les associations car la direction et le collecteur estimait que

les gens qui sont dans les associations ont vécu des choses qui les ont marquées d'une façon ou d'une autre, et qu'ils seraient plus aptes à vouloir témoigner et il était important de les associer à la collecte de témoignage, quitte à après ouvrir à des individus s'ils se présentaient. Mais dans l'ensemble c'était plutôt des gens issus des différentes associations principales¹²⁸.

Chaque ONaCVG avait donc le choix de ses moyens pour contacter les témoins, mais l'on constate tout de même l'importance persistante des associations d'anciens combattants et leur présence à presque toutes les étapes de la préparation de la collecte.

Cette collecte de témoignages du fonds GR 5K est donc particulière dans sa préparation. D'abord parce qu'elle implique deux institutions, très proches certes mais qui ont des missions qui divergent quelque peu. La répartition des tâches entre elles a été précisée dès le départ : à l'ONaCVG la collecte, au SHD la conservation mais également la supervision du processus. Le caractère expérimental de la collecte la rend également particulière, outre le sujet complexe qu'elle aborde. Elle a impliqué de nombreux acteurs dès son projet, des employés-jeunes, des associations d'anciens combattants, des appelés, des archivistes, des historiens, etc. Cela montre bien la volonté de ceux qui l'ont mise en place d'impliquer le plus d'acteurs et de moyens possible pour qu'elle soit représentative des différentes expériences, des différentes mémoires vécues. C'est pourquoi il est intéressant d'analyser en détail les intentions et rôles de chaque acteur de la collecte.

¹²⁵ Entretien du 20 mars 2024 avec Abderahmen Moumen, annexe n°1, entretien n°2, 30:02.

¹²⁶ Entretien du 20 mars 2024 avec Franck Beauperin, annexe n°1, entretien n°2, 31:10.

¹²⁷ Entretien du 28 mars 2024 avec Sylvère Vesnier, annexe n°4, 14:06.

¹²⁸ Entretien du 28 mars 2024 avec Sylvère Vesnier, annexe n°4, 14:30.

2. Collecter pour le présent et le futur

Chaque individu intervenant dans la collecte l'a fait avec des intentions précises. Cela se voit tout au long du processus, depuis l'enregistrement des témoignages jusqu'à la consultation du fonds. Après toute la préparation en amont de la collecte vient le moment de recueillir les témoignages. Pour cela, deux solutions sont possibles : soit l'entretien a lieu chez le témoin, soit « si jamais on ne peut pas le faire chez eux, [...] il a lieu dans le service si les conditions sont réunies pour pouvoir recueillir les témoignages dans de bonnes conditions¹²⁹ ». Sylvère Vesnier précise tout de même que « cent pourcent des personnes souhaitaient que j'aille chez eux [...] peut-être parce qu'ils sont dans un environnement qu'ils connaissent¹³⁰ ». Daniel Villeboux a en effet souhaité que la collecte de son témoignage se fasse à son domicile personnel : « on a convenu d'un rendez-vous et il [Sylvère Vesnier] est venu chez moi et j'ai apporté mon témoignage. [...] C'était tout un déroulé de questions auxquelles je pouvais répondre¹³¹ ». L'environnement personnel aide très probablement à libérer la parole plus facilement et à faire entendre ses revendications. Celles de Daniel Villeboux étaient claires dès avant l'enregistrement. Il voulait « apporter un témoignage sur ces événements d'Algérie, dont beaucoup avaient refusé de parler, même moi [...] donc j'ai jugé bon de pouvoir en parler. [...] On a tous vécu cette guerre d'Algérie d'une façon différente des autres¹³² ». Il voulait donc participer à la multitude des expériences vécues et apporter sa vision de la guerre. En effet, chaque expérience en Algérie était différente et c'est ce que cherche à montrer le fonds GR 5K en interrogeant « des gens de toutes les armes : Marine, aviation... [...]. Et les grades aussi : entre le simple appelé et le militaire de carrière il y avait une différence qui était faite. On nous disait bien que ce n'était pas les mêmes expériences¹³³ ». Ce fonds est particulièrement intéressant car il expose la multitude de visions vécues par les appelés.

Outre cette volonté de montrer la diversité des expériences vécues, le témoin peut avoir d'autres revendications lors de son témoignage. Des revendications liées au présent et à l'avenir notamment. Daniel Villeboux a exprimé ces deux aspects. Lors de notre entretien avec lui, il explique que la partie la plus importante de son témoignage était « le droit à la réparation [car] il a fallu se battre pendant des années et c'est le fait qu'on avait créé cette fédération [la FNACA] qui [leur] a permis d'obtenir les mêmes droits que ceux qui avaient fait 1914-1918¹³⁴ ». Sur le moment, témoigner était aussi un moyen de porter cette volonté d'être reconnu comme un véritable ancien combattant, chose que l'opinion publique pouvait encore avoir du mal à accepter en 2004. Le

¹²⁹ Entretien du 28 mars 2024 avec Sylvère Vesnier, annexe n°4, 35:34.

¹³⁰ Entretien du 28 mars 2024 avec Sylvère Vesnier, annexe n°4, 35:46.

¹³¹ Entretien du 25 mars 2024 avec Daniel Villeboux, annexe n°2, 01:19.

¹³² Entretien du 25 mars 2024 avec Daniel Villeboux, annexe n°2, 03:02.

¹³³ Entretien du 28 mars 2024 avec Sylvère Vesnier, annexe n°4, 04:20.

¹³⁴ Entretien du 25 mars 2024 avec Daniel Villeboux, annexe n°2, 13:50.

témoin pensait à ce moment que la collecte allait servir dans un futur très proche, voir un présent immédiat. Mais il y avait aussi la conscience que la collecte « n'allait pas être mise dans un tiroir, que normalement elle allait servir pour écrire l'histoire¹³⁵ ». Il avait donc, si ce n'est la conviction, au moins l'espérance que la collecte allait avoir une véritable utilité de transmission de la mémoire aux générations futures. Dans l'esprit du témoin, cette collecte était autant pour le présent que pour l'avenir. Il semble y avoir, en tout cas chez Daniel Villeboux, une véritable conscience de ce qu'est cette collecte et de son but. Il le dit lui-même : « je pense que c'était utile. Parce qu'en fin de compte c'était avec cet esprit d'avoir des archives pour pouvoir écrire l'histoire. Effectivement aujourd'hui il y a déjà plein d'écritures sur la guerre d'Algérie. Mais il y a des écritures vraies et des écritures faussées¹³⁶ ». Il transparaît dans ce témoignage une volonté ferme de servir au futur pour que les générations suivantes sachent ce qu'était la guerre d'Algérie de la bouche de ceux qui l'ont vécue.

Le collecteur a également joué un grand rôle. Il s'agit pour lui d'être à l'écoute du témoin, de lui permettre de parler dans un cadre où il se sent en sécurité et libre de dire ce qu'il souhaite. Sylvère Vesnier parle d'une certaine « exigence qui était réclamée¹³⁷ » ainsi que d'une « marque de confiance [...] et de reconnaissance [...] du travail fait auparavant¹³⁸ » de la part des institutions comme le SHD. Le collecteur devait se préparer à vivre des situations comme celles où « des grands types de cent kilos pleurent. [...] il faut avoir la bonne contenance et les bons mots [...] il fallait être neutre¹³⁹ ». Il fallait donc une préparation aussi bien théorique que psychologique pour mener cette collecte, surtout lorsque le collecteur rentre chez les témoins, dans leur intimité. Les témoignages étaient « rarement faits en une séance [...] », c'était compliqué d'avoir un créneau car un entretien, si l'on veut aller au bout, c'est trois heures voire quatre¹⁴⁰ ». La rédaction de l'inventaire chrono-thématique revenait ensuite au collecteur, avec la supervision du SHD. En outre, il est important de souligner que les collecteurs, au moment de recueillir les témoignages, n'avaient pas le sentiment de faire un travail d'archiviste. Ils « collectaient de la matière dont un archiviste peut se servir [...] ils étaient plutôt dans une démarche historique¹⁴¹ » donc l'intention du collecteur n'était à ce moment pas du tout dans une perspective archivistique. Il y avait la conscience que ce travail servirait pour l'avenir mais surtout qu'il allait être une source pour les historiens. Il est donc intéressant de noter comment une même collecte peut être analysée et perçue de façon différente par ses acteurs.

¹³⁵ Entretien du 25 mars 2024 avec Daniel Villeboux, annexe n°2, 26:44.

¹³⁶ Entretien du 25 mars 2024 avec Daniel Villeboux, annexe n°2, 47:01.

¹³⁷ Entretien du 28 mars 2024 avec Sylvère Vesnier, annexe n°4, 32:24.

¹³⁸ Entretien du 28 mars 2024 avec Sylvère Vesnier, annexe n°4, 32:36.

¹³⁹ Entretien du 28 mars 2024 avec Sylvère Vesnier, annexe n°4, 20:43.

¹⁴⁰ Entretien du 28 mars 2024 avec Sylvère Vesnier, annexe n°4, 34:48.

¹⁴¹ Entretien du 28 mars 2024 avec Sylvère Vesnier, annexe n°4, 09:40.

Une fois les témoignages enregistrés, ils sont entrés en possession du SHD pour leur conservation définitive. Franck Beauperin n'était pas le chef de la DTO au moment de la réception du fonds GR 5K mais les pratiques actuelles sont les héritières de ce qui se faisait à l'époque. Le processus est en réalité assez simple : «on passe les outils en station blanche et on transfert les données. A l'époque il y avait aussi l'inventaire à compléter. [...] La personne vient avec les conventions signées de chaque témoin et les instruments de recherche. Nous [le SHD] les prenons en compte, on a tout réimprimé, tout est aussi en numérique¹⁴² ». Une fois les documents perçus par le SHD, les fichiers audios «sont transférés sur les NAS au moins par souci de conservation. Ensuite, avec les techniciens, on relit et on harmonise les instruments de recherche pour ensuite les transférer assez rapidement vers les réseaux Mac, qui sont les ordinateurs en salle de lecture¹⁴³ ». Les fichiers sont conservés en plusieurs exemplaires sur des serveurs NAS qui permettent une sécurité de conservation très importante. Le SHD conserve également certains documents papier ayant servi à la collecte, comme des grilles d'entretien, les contrats des témoins, etc. Le SHD assure donc sa mission de conservation des archives orales et des témoignages des appelés du GR 5K pour qu'ils soient disponibles à la consultation.

En revanche, il n'y a pas eu de campagne de valorisation du fonds après sa collecte. Franck Beauperin et Abderahmen Moumen l'expliquent par plusieurs facteurs. D'abord à cause d'une question de temps. Beaucoup de fonds existent au SHD et il n'est pas possible de monter des actions de valorisation pour tous. Une autre explication tient à la nature même des témoignages qui sont sous format audio et donc difficile à valoriser de façon intéressante et pertinente : « si c'est pour les traduire et les transcrire dans des ouvrages ou des expositions, cela ne sert à rien¹⁴⁴ ». Un dernier facteur pourrait être lié au fait que les emplois jeunes de l'ONACVG ne restaient pas tout le temps de leur contrat dans l'institution, ce qui pouvait mener à une absence de suivi de la collecte jusqu'au bout. La valorisation du fonds n'avait pas été pensée dès sa constitution et ne l'a pas plus été une fois les enregistrements remis au SHD. Le fonds reste cependant librement consultable en salle de lecture, sauf bien entendu pour les témoignages étant soumis à des délais de communicabilité. Malgré le sujet difficile de la guerre d'Algérie abordé dans ces documents, le fonds GR 5K n'en est pas moins accessible au public, chercheur ou non.

¹⁴² Entretien du 20 mars 2024 avec Franck Beauperin, annexe n°1, entretien n°2, 01:03:51.

¹⁴³ Entretien du 20 mars 2024 avec Franck Beauperin, annexe n°1, entretien n°2, 01:10:23.

¹⁴⁴ Entretien du 20 mars 2024 avec Abderahmen Moumen et Franck Beauperin, annexe n°1, entretien n°2, 50:45.

Enfin, un fonds de témoignages oraux sert à conserver le récit d'événements passés pour les transmettre aux générations futures mais il sert également aux travaux de chercheurs. C'est notamment le cas des historiens spécialistes de l'époque contemporaine qui utilisent des témoignages d'individus ayant participé aux événements qu'ils étudient pour approfondir leurs recherches et mieux comprendre certains éléments de l'histoire. Dans le cas de la guerre d'Algérie, ces témoignages sont d'autant plus importants que les anciens appelés ont très peu parlé de ce qu'ils ont vécu sur place une fois revenus en métropole. Il y a donc très peu de sources orales immédiates sur la guerre d'Algérie, la plupart des récits ont été faits plusieurs décennies plus tard. De plus, l'intérêt des archives orales pour un chercheur dans le cadre d'un conflit aussi controversé que celui-ci réside dans les informations qu'il cherche. L'intention du chercheur, avec un fonds comme celui du GR 5K est d'avoir une autre version des faits, une version plus au raz du sol, à échelle humaine et non à l'échelle des institutions et des discours officiels. Raphaëlle Branche était par exemple

à la recherche d'expériences ordinaires d'hommes du contingent et il n'y a pas énormément de sources pour documenter cela. C'était vraiment une source intéressante : elle était présente dans toute la France ou presque, les inventaires étaient très bien faits ce qui permettait de bien circuler, de bien l'exploiter¹⁴⁵.

Le fonds GR 5K est particulier grâce aux profils auxquels il s'intéresse et c'est en cela qu'il est utile aux chercheurs. Il existe peu de fonds mettant en avant les expériences combattantes individuelles sur le thème de la guerre d'Algérie. C'est d'ailleurs pour cela que c'est un fonds qui peut également intéresser des individus n'étant pas des chercheurs « professionnels ». Nous n'avons pas été dans la capacité d'interroger ce type d'utilisateur du fonds car le SHD ne dispose d'aucun outil recensant le nombre de consultations de leurs fonds. Cependant, nous pouvons supposer qu'il est possible de s'intéresser au fonds GR 5K pour en apprendre plus sur ce que les appelés ont vécu en Algérie, pour connaître des éléments plus intimes, plus quotidiens et qui paraissent donc plus insignifiants pour le récit historique. Les appelés ayant très peu parlé, ce fonds peut aussi être un moyen pour leurs descendants de savoir ce que leurs aïeuls ont vécu pendant leur service militaire. C'est un fonds qui peut aussi bien s'adresser à des universitaires qu'à des personnes étrangères au milieu scientifique à la recherche de réponses personnelles.

En retracant l'histoire du fonds GR 5K grâce à une enquête auprès de ceux qui y ont participé, d'une façon ou d'une autre, nous pouvons constater les différentes intentions qui y ont été mises : revendiquer des droits, participer à l'écriture de l'histoire, transmettre une mémoire, constituer une source pour les chercheurs, etc. Faire l'histoire d'une collecte c'est donc essayer de comprendre les raisons de sa création, la façon dont elle a été menée, comment elle a été

¹⁴⁵ Entretien du 26 mars 2024 avec Raphaëlle Branche, annexe n°3, 12:09.

reçue et quel est son impact ou son utilité aujourd'hui. Ce fonds GR 5K va au-delà de ce qui est écrit officiellement, il s'intéresse à l'humain. Pour autant, bien que ce fonds se penche sur l'intime, il garde un lien fort avec l'histoire officielle écrite sur des documents. Quel lien un fonds d'archives orales comme celui-ci, en prenant toujours en compte le sujet complexe qu'il aborde, entretient-il avec les archives écrites ? Il faut alors s'intéresser à la perception que les différents acteurs de la collecte ont de ces deux types d'archives et comment ils conçoivent leurs liens pour répondre à cette question.

PARTIE II. ARCHIVES ÉCRITES ET ORALES : QUELS LIENS ET QUEL STATUT ?

1. Des sources conçues comme complémentaires

Les sources orales ont connu des difficultés pour être reconnues comme légitimes aux yeux de l'historien. L'écrit a toujours été vu comme plus fiable, présentant les faits uniquement. Aujourd'hui, nous sommes revenus de cette conception très binaire mais les sources orales ne sont, pour autant, pas considérées comme véritablement indépendantes de l'écrit. Souvent, les archives orales sont en effet conçues comme des compléments des archives écrites. En effet, dans la tradition historienne, elles « viennent en appui de la source écrite, qui a en général servi de terrain d'expérimentation primaire pour l'élaboration des problématiques de départ et de matière première documentaire pour la démonstration¹⁴⁶ ». C'est un constat qui est aussi vrai pour les archives orales de la guerre d'Algérie car « il y encore des historiens pour qui l'histoire orale n'a pas sa place, ce sont les archives [écrites] un point c'est tout¹⁴⁷ ». Au SHD, les fonds oraux cohabitent avec les fonds écrits et le but est « qu'on puisse les faire entrer en résonance les uns par rapport aux autres¹⁴⁸ ». Le fonds GR 5K va donc pouvoir être étudié en parallèle de fonds écrits, sans pour autant être considéré comme une source secondaire. Les archives orales ne s'effacent pas derrière les archives écrites comme c'étaient le cas il y a quelques années, elles sont complémentaires.

Elles sont complémentaires en effet car elles ne disent pas les mêmes choses. Les archives orales sont plutôt dans l'émotion, dans les récits plus intimes au contraire des archives écrites qui vont souvent plutôt relater les grands événements, les faits. En ce sens, « à l'oral les gens sont plus spontanés qu'à l'écrit. Un écrit se retravaille, s'aménage, on l'arrange¹⁴⁹ », selon Sylvère Vesnier. L'oral est plus spontané, ce qui permet de dire des choses plus facilement : « généralement au bout de vingt minutes les gens sont moins dans le filtre¹⁵⁰ ». Les archives orales sont une source que l'on pourrait qualifier de plus personnelle et qui permet d'aborder des sujets plus sensibles de façon libre. Lors de ses recherches pour sa thèse, Raphaëlle Branche l'a elle-même constaté : « j'ai travaillé sur des crimes de guerre que l'armée française avait intérêt à

¹⁴⁶ Florence Descamps, « Pour une utilisation approfondie des archives orales », *L'historien, l'archiviste et le magnétophone*, Paris, Institut de la gestion publique et du développement économique, 2005, p. 451.

¹⁴⁷ Entretien du 20 mars 2024 avec Abderahmen Moumen, annexe n°1, entretien n°2, 44:40.

¹⁴⁸ Entretien du 20 mars 2024 avec Franck Beauperin, annexe n°1, entretien n°2, 56:38.

¹⁴⁹ Entretien du 28 mars 2024 avec Sylvère Vesnier, annexe n°4, 07:46.

¹⁵⁰ Entretien du 28 mars 2024 avec Sylvère Vesnier, annexe n°4, 08:33.

cacher. Donc de toute façon les archives écrites ne diraient pas tout¹⁵¹ ». L'oral semble permettre une liberté de parole plus grande car le témoin a tendance à moins surveiller ce qu'il dit.

Dans le cas du fonds GR 5K, des sujets très sensibles tels que la torture sont abordés alors que les archives écrites renferment peu d'informations sur ces thèmes-là. Lorsque les documents abordent ce sujet difficile, ils sont souvent soumis à des restrictions de communication¹⁵². Les témoins se sentent libres de parler de ce qu'ils souhaitent, notamment car le temps a passé et que les conséquences de leurs témoignages sont inexistantes d'un point de vue légal. Les témoins libèrent leur parole et Sylvère Vesnier se souvient notamment d'un témoin en particulier : « le type me raconte ce qu'on appelle "du lourd" [...] sa femme demande ce qu'il risque avec ce qu'il vient de raconter¹⁵³ ». Cette anecdote prouve à quel point l'oral donne un cadre beaucoup plus souple, alors même que le témoin est enregistré et en est conscient. Il faut rappeler qu'une amnistie a été décidée dès les accords d'Evian avec trois décrets, puis une amnistie pénale par trois lois est promulguée entre 1964 et 1968 et enfin une loi sous François Mitterrand sur la révision des carrières¹⁵⁴ achève le processus. Ces dispositions légales, si elles sont connues des témoins, ont pu être un facteur de libération de la parole lors des témoignages. Daniel Villeboux a lui même évoqué la torture lors de son entretien en 2004 :

*Bien sûr la question a été abordée de savoir s'il y avait bien eu de la torture en Algérie. Oui il y a eu de la torture. [...] J'ai emmené des prisonniers au deuxième bureau pour être interrogé. Mais je n'ai jamais assisté, je n'ai fait que les accompagner, les récupérer et les ramener au camp de prisonniers, c'est tout. Mais ça a existé. [...] C'est une réalité. [...] Je l'ai abordé comme je le fais avec vous.*¹⁵⁵

L'oral permet donc plus de liberté que l'écrit, plus de spontanéité sur des sujets très sensibles. Il permet de dire l'indicible car on peut penser que l'oral est plus inconséquent, qu'il n'a pas un caractère aussi permanent que l'écrit. Or, c'est justement pour garder une trace permanente de la parole des témoins que des fonds comme le GR 5K existent.

Pour une école d'historiens, à laquelle Abderahmen Moumen appartient, « les archives orales ont toute leur place dans ce dialogue avec les archives écrites, c'est un élément essentiel pour une meilleure compréhension des

¹⁵¹ Entretien du 26 mars 2024 avec Raphaëlle Branche, annexe n°3, 07:44.

¹⁵² Depuis le 22 décembre 2021 certains dossiers ont été ouverts avec 15 ans d'avance, grâce à l'arrêté du 22 décembre 2021 portant ouverture d'archives relatives à la guerre d'Algérie NOR : MICC2136715A.

¹⁵³ Entretien du 28 mars 2024 avec Sylvère Vesnier, annexe n°4, 40:36.

¹⁵⁴ Stéphane Gacon, « Les amnisties de la guerre d'Algérie (1962-1982) », *Histoire de la justice*, vol. 16, no. 1, 2005, pp. 271-279.

¹⁵⁵ Entretien du 25 mars 2024 avec Daniel Villeboux, annexe n°2, 43:40.

événements historiques¹⁵⁶ ». Il s'agit donc bien d'un dialogue entre deux types de sources qui s'apportent mutuellement. Il s'agit « d'un tout¹⁵⁷ » qui forment une mine d'informations précieuse pour l'historien. Mais les archives orales, « donne de la matière, de la chair, du souffle à toutes les archives papier. Ce n'est pas une vérité, ce sont des vérités¹⁵⁸ ». La source orale augmente la source écrite, elle se distingue d'elle par différents aspects. Mais il faut tout de même aborder cette source avec une certaine prudence.

Lors de l'entretien mené avec Sylvère Vesnier, la question de la prudence vis-à-vis des témoignages oraux a été abordée. En tant que collecteur, il a pu constater de lui-même des incohérences lors des récits des témoins et dit à ce propos « que la difficulté avec les archives orales est que les gens ont tendance à réécrire leur histoire, mais de façon totalement involontaire. Ils vont avoir l'impression d'avoir vécu des choses alors que c'est impossible¹⁵⁹ ». Il cite des exemples : « des gens parlaient du putsch d'Alger alors qu'ils étaient rentrés en février 1961¹⁶⁰ et m'en parlaient très bien¹⁶¹ ». Certains témoins peuvent s'approprier le souvenir de camarades qui ont vécu un événement et avec qui ils en ont parlé. La démarche tenue lors des entretiens étaient donc de les laisser parler mais il fallait signaler ensuite cette incohérence dans les instruments de recherche. C'est donc ici qu'il est important de croiser les sources, de vérifier si les informations données à l'oral sont corroborées par des écrits officiels. Cela ne veut pas dire qu'il faut douter systématiquement de la parole des témoins. Lorsque l'on demande à un individu de témoigner, on accorde du crédit à son récit. Mais il est normal que l'âge des témoins et l'éloignement temporel des événements influent sur les explications ou le déroulé du récit. Le croisement des sources peut d'ailleurs se faire avec d'autres témoignages et avec l'écrit :

Les témoignages sont une source importante, très intéressante, mais doivent toujours être corroborés par d'autres témoignages éventuellement et surtout par des sources écrites parce que les souvenirs et les interprétations que les uns font des événements ne correspondent pas forcément à la réalité. [...] Le vécu d'un événement par un individu peut être vu comme très important alors que les archives officielles disent l'inverse.¹⁶²

Sylvère Vesnier précise donc que les témoignages ne doivent pas toujours être pris au pied de la lettre, mais qu'ils sont une source inestimable pour l'histoire et la mémoire. C'est en effet ce que l'on peut retenir des archives orales mais on peut aller plus loin. Il est possible de considérer que les sources orales ont une

¹⁵⁶ Entretien du 20 mars 2024 avec Abderahmen Moumen, annexe n°1, entretien n°2, 47:00.

¹⁵⁷ Entretien du 20 mars 2024 avec Franck Beauperin, annexe n°1, entretien n°2, 47:31.

¹⁵⁸ Entretien du 20 mars 2024 avec Franck Beauperin, annexe n°1, entretien n°2, 45:12.

¹⁵⁹ Entretien du 28 mars 2024 avec Sylvère Vesnier, annexe n°4, 13:04.

¹⁶⁰ Le putsch d'Alger a en effet eu lieu le 21 avril 1961.

¹⁶¹ Entretien du 28 mars 2024 avec Sylvère Vesnier, annexe n°4, 13:21.

¹⁶² Entretien du 28 mars 2024 avec Sylvère Vesnier, annexe n°4, 45:17.

autonomie, qu'elles sont constituées pour ce qu'elles sont et qu'elles peuvent être étudiées seules, sans comparaison avec les archives écrites. Cette autonomie des archives orales est, dans le cas du fonds GR 5K, au service de la transmission de la mémoire.

2. L'autonomie des archives orales et la transmission de la mémoire

Le fonds GR 5K peut illustrer la conception d'une autonomie des archives orales et de leur indépendance vis-à-vis des archives écrites. Ce fonds n'a pas été voulu et constitué pour compléter un fonds écrit. Il n'avait pas pour but d'illustrer le récit de la guerre d'Algérie, contenu dans les documents papier, par des témoignages oraux. En effet « les appelés, la FNACA ont voulu cette campagne instamment et ça a été leur revendication, notamment avec Serges Drouot qui était au GAJE [Guerre d'Algérie Jeunesse Education, commission éducative de la FNACA]¹⁶³ » comme l'indique Abderahmen Moumen. Cette campagne a donc été pensée de façon totalement indépendante de toute source écrite. L'idée ici était de faire entendre des témoignages personnels, de donner corps à une histoire encore trop peu mise en avant et l'oral offre beaucoup plus d'avantages que l'écrit pour cette tâche. L'oral permet d'entendre les émotions, les hésitations qui sont très importantes car elles disent beaucoup de l'état d'esprit dans lequel est le témoin au moment de parler. C'est pourquoi « il peut y avoir des blancs liés à l'émotion [...] on voulait donner corps à du vécu et à des émotions qu'on pu traverser des hommes et des femmes¹⁶⁴ », ce que l'écrit ne pourra jamais exprimer aussi clairement.

En ce sens, les archives orales « peuvent se suffire à elles-mêmes [...] la source orale peut être un corpus intéressant et unique pour éclairer tel ou tel événement¹⁶⁵ ». Les travaux de certains historiens comme Raphaëlle Branche ou Christophe Lafaye¹⁶⁶ reposent uniquement sur des archives orales et leurs suffisent pour mener leurs recherches. Pour Raphaëlle Branche :

J'ai toujours pensé qu'il était important de profiter de la richesse offerte par les gens qui avaient vécu l'histoire que j'étudiais dans les archives. Je crois profondément à l'intérêt de ces sources — qui ne sont pas que des sources, qui sont des humains — et à l'intérêt de ces rencontres pour comprendre et

¹⁶³ Entretien du 20 mars 2024 avec Abderahmen Moumen, annexe n°1, entretien n°2, 10:50.

¹⁶⁴ Entretien du 28 mars 2024 avec Sylvère Vesnier, annexe n°4, 06:53.

¹⁶⁵ Entretien du 20 mars 2024 avec Franck Beauperin, annexe n°1, entretien n°2, 47:51.

¹⁶⁶ Christophe Lafaye, *Collecter, archiver et valoriser l'expérience combattante des XXe et XXIe siècles*, Mémoire de master Archives des XXe et XXIe siècles européen, Université de Bourgogne, 2018, 120 p.

pour avoir une autre voie d'accès finalement à l'intelligence historique, et à ce qui s'est joué¹⁶⁷.

Les sources orales sont donc profondément humaines et c'est ce qui ressort du fonds GR 5K. Lorsque l'on aborde le sujet de la mémoire combattante, on touche à l'expérience humaine et à l'intimité des témoins qui ont, pour la plupart, vécu des expériences traumatisantes. C'est aussi une ressource que l'on pourrait presque qualifier de sociologique, ce qui augmente son aspect humain. Sylvère Vesnier l'a constaté en menant des entretiens :

C'est une source de renseignements inestimable, sur aussi les mœurs d'une époque, sur des populations puisque pour ceux qui étaient dans la campagne, dans les villages en Algérie c'était de la terre battue. Mais dans les années 1950, c'était de la terre battue dans certaines fermes encore donc ils n'étaient pas dépaysés par la pauvreté. Parce qu'il pouvait y en avoir, sauf que là c'était une pauvreté extrême avec des cultures qui n'avaient rien à voir avec les valeurs traditionnelles d'un Français. Certains ont eu l'impression de tomber sur la planète Mars. La lumière, les odeurs, la nourriture, la façon de s'habiller, de voir la vie. [...] C'est intéressant cet aspect un peu sociologique de se dire qu'ils ont été confrontés à quelque chose qu'ils n'auraient pas connu s'ils étaient restés dans leurs villages et pour cela j'ai trouvé que c'était intéressant¹⁶⁸.

Outre la possibilité d'étudier les faits historiques, les sources orales permettent de comprendre les mœurs d'une époque, la conception du monde par les témoins. C'est également ce qui intéresse les chercheurs lorsqu'ils consultent des archives orales, ils veulent plus que des événements factuels, ils cherchent à s'approcher de l'expérience humaine. De nouveau, le fonds GR 5K se distingue ici d'un fonds écrit grâce à toutes ces dimensions supplémentaires qu'il contient. L'oral présente un véritable intérêt, notamment mémoriel en raison de sa matérialité et des avantages qu'il comporte.

L'oral se prête parfaitement aux travaux à visée mémorielle pour plusieurs raisons : l'aspect humain, la proximité avec les émotions, la spontanéité, etc. C'est pour cela que l'ONACVG a mené ce projet. C'est une institution qui œuvre avant tout pour conserver la mémoire et valoriser les expériences combattantes. Abderahmen Moumen, en tant que membre de l'ONACVG, le dit :

Pour l'ONACVG, ce n'est pas faire de l'histoire en elle-même, c'est plutôt dans la mémoire, recueillir le témoignage de manière à pouvoir proposer ces témoignages aux historiens qui écriront l'histoire. Du point de vue de l'institution, il y a cette frontière qui est clairement identifiée, c'est la mémoire

¹⁶⁷ Raphaëlle Branche dans un entretien avec les Archives départementales du Maine-et-Loire, *Lettre aux collecteurs de mémoire* n°13, 2018, p.10-12.

¹⁶⁸ Entretien du 28 mars 2024 avec Sylvère Vesnier, annexe n°4, 46:20.

et pas l'histoire. L'histoire, ce n'est pas l'ONaCVG qui la fait. La démarche de l'ONaCVG c'est la mémoire¹⁶⁹.

L'ONaCVG n'a donc pas choisi de mener des témoignages oraux dans un but scientifique pour servir à l'historien, il l'a fait pour conserver la mémoire des appelés et le récit de leurs expériences en Algérie. Cela ne veut pas dire que le fonds GR 5K ne peut pas être étudié d'un point de vue scientifique, bien au contraire, mais il est clairement établi que ce n'était pas l'intention première de l'institution. Le fait que cette campagne ait été demandée et appuyée par les associations d'anciens combattants confirme cette volonté exclusivement mémorielle à l'origine de la collecte. Les témoins pouvaient avoir conscience que leurs témoignages allaient servir aux historiens mais ils voulaient surtout intervenir pour raconter leur histoire, pour « faire passer un message¹⁷⁰ », pour exprimer leurs revendications. L'expérience personnelle de la guerre est plus à même d'être saisie dans toute son ampleur, toute sa complexité, toute son humanité par le témoignage direct de ceux qui l'ont vécue. C'est pourquoi c'est l'ONaCVG qui recueille d'abord ces témoignages et non pas le SHD qui est, de son côté, dans un objectif avant tout scientifique. L'Office est plus proche des anciens combattants tandis que le SHD l'est plus des militaires engagés et encore actifs, ce qui les différencie profondément dans les types de témoignages qu'ils recueillent. Cependant l'oral reste le moyen privilégié par les deux institutions pour garder la trace des expériences combattantes pour toutes les raisons que nous avons évoquées.

Aussi, recueillir les témoignages, prendre le temps de venir chez le témoin de l'écouter, d'ensuite reprendre l'enregistrement pour en faire un instrument de recherche est, selon les mots de Sylvère Vesnier « très chronophage¹⁷¹ ». L'aspect oral peut donc être considéré comme une reconnaissance en soi car cela demande plus d'investissement, plus de temps et de moyen que de collecter des archives écrites. Les institutions ont pris le temps d'écouter les témoins et c'est une façon de reconnaître leurs revendications, de montrer qu'elles accordent du crédit à ce qui est dit. En outre, il y a eu un déploiement de moyens financiers pour cette campagne afin de la mener dans de bonnes conditions : « ils ont mis beaucoup d'argent pour faire venir les gens, bloquer des journées d'entretiens, les conserver sur des serveurs¹⁷² ». Tout cet investissement peut être vu comme une marque de reconnaissance envers les témoins et participe à rendre les sources orales indépendantes des sources écrites.

La transmission de la mémoire est donc un aspect essentiel des sources orales. La collecte GR 5K a été menée spécifiquement dans ce but, afin de donner de la reconnaissance aux anciens appelés d'Algérie. La mémoire,

¹⁶⁹ Entretien du 20 mars 2024 avec Abderahmen Moumen, annexe n°1, entretien n°2, 46:00.

¹⁷⁰ Entretien du 28 mars 2024 avec Sylvère Vesnier, annexe n°4, 12:46.

¹⁷¹ Entretien du 28 mars 2024 avec Sylvère Vesnier, annexe n°4, 31:20.

¹⁷² Entretien du 26 mars 2024 avec Raphaëlle Branche, annexe n°3, 21:53.

transmise à travers l'audio, est bien plus vivante, concrète et incarnée qu'avec des documents papier. Mais quel est le statut de la collecte GR 5K ? Peut-elle être considérée comme patrimoniale, notamment grâce à sa visée mémorielle ? Il faut examiner les critères de patrimonialisation ainsi que le lien entre archives et histoire pour tenter d'apporter une réponse à ces questions.

PARTIE III. ATTEINDRE LE STATUT DE PATRIMOINE POUR TRANSMETTRE LA MÉMOIRE

1. Des critères finalement assez subjectifs

Le patrimoine et la patrimonialisation sont sujets à des critères. On ne peut pas désigner comme patrimoine n'importe quel objet ou monument. Il est nécessaire d'établir des éléments qui vont déterminer si le sujet que l'on souhaite patrimonialiser est digne. Alors qu'il serait possible de penser que ces critères sont universels, il apparaît que ce n'est pas vraiment le cas. La définition que l'on pourrait considérer comme celle de référence est issue du Code du patrimoine. Le patrimoine y est défini comme « l'ensemble des biens, immobiliers et mobiliers, relevant de la propriété publique ou privée, qui présentent un intérêt historique, artistique, archéologique, esthétique, scientifique ou technique¹⁷³ ». C'est une définition qui se veut volontairement large pour permettre de patrimonialiser des objets immatériels. Les fonds d'archives orales peuvent donc être patrimonialisés si l'on suit la définition officielle donnée par le Code du patrimoine. Si l'on souhaite patrimonialiser un objet, on lui accorde une valeur, c'est-à-dire que l'on considère qu'il apporte quelque chose à l'humanité, qu'il est représentatif d'une époque, d'une idée, etc. La question est donc de comprendre comment l'on attribue cette valeur et quels sont les éléments qui la constituent.

Outre la définition donnée par le Code du patrimoine, il existe d'autres définitions du patrimoine selon le champ d'étude dans lequel l'on se place. Par exemple, André Chastel le définit comme « ce dont la préservation demande des sacrifices et ce dont la perte constitue un sacrifice¹⁷⁴ ». C'est une autre façon de voir les choses, plus poétique mais tout aussi significative. La définition faite par la sociologie se prête particulièrement bien aux archives orales : « est patrimoine ce qui est désigné comme tel par les acteurs sociaux (communautés sociales ou professionnelles, producteurs, publics), sans exclusive réservée aux experts ni aux institutions étatiques¹⁷⁵ ». En effet, l'aspect provoqué de ces archives montre une volonté de donner un statut mémoriel et patrimonial à ces fonds. De plus, le dépôt en institution, en l'occurrence le SHD pour le fonds GR 5K, donne une légitimité et une « intention monumentaire¹⁷⁶ » évidente.

¹⁷³ Article L1 du Code du patrimoine, issue de l'ordonnance du 20 février 2004, relative à la partie législative du Code du patrimoine.

¹⁷⁴ André Chastel, « Patrimoine monumental », *Encyclopaedia Universalis*, [en ligne], consultable sur <https://www.universalis.fr/encyclopedie/patrimoine-monumental/> (consulté le 21 mai 2024).

¹⁷⁵ Florence Descamps, *Archiver la mémoire...*, op.cit, p. 92.

¹⁷⁶ *Ibid.*

Depuis 2005, suite à l'ouvrage d'Hervé Lemoine et Agnès Callu¹⁷⁷, l'expression « patrimoine oral » est reconnue officiellement. Les archives orales peuvent donc faire partie du patrimoine immatériel de façon officielle. Mais pourtant, on constate une différence entre la définition du Code du patrimoine et la définition sociologique. La première insiste sur les différents intérêts que peuvent revêtir un objet patrimonialisé tandis que la seconde est bien plus axée sur l'intention donnée par les acteurs en lien avec cet objet. On constate alors une différence de conception entre les deux entités donnant ces définitions. Cela montre que la patrimonialisation des archives orales ne va pas de soi et qu'elle est sujet à débat. Nous allons approfondir cette définition sociologique en nous intéressant à ce que les acteurs de la collecte GR 5K disent d'elle et comment ils appréhendent son aspect patrimonial.

Franck Beauperin commence par évoquer la patrimonialisation d'un fonds en abordant l'aspect temporel. Selon lui, « plus on s'éloigne de l'événement, plus cette archive va prendre une couleur, une connotation mémorielle et *in fine* potentiellement patrimoniale¹⁷⁸ ». Cela signifie qu'un fonds pourrait être considéré comme patrimonial après qu'un certain temps, non défini par Franck Beauperin, se soit écoulé depuis l'événement qui est abordé. On ne pourrait donc pas considérer des archives orales abordant un événement récent comme étant patrimoniales. Ceci est, bien entendu, une vision personnelle du témoin mais qui mérite que l'on s'y intéresse car la patrimonialisation fait débat. L'un des critères de patrimonialisation serait donc l'éloignement temporel de l'événement abordé et donc l'ancienneté de la collecte. Franck Beauperin poursuit avec d'autres critères, notamment le fait que la plupart des témoins du fonds GR 5K soient décédés : « on voit que les témoins, pour un grand nombre, sont décédés donc aujourd'hui on bascule dans cette mémoire et dans cet intérêt mémoriel¹⁷⁹ ». Cela rejoint en quelque sorte l'éloignement temporel puisque, les témoins étant âgés, il est probable que les faits qu'ils abordent soient anciens.

La valorisation est un autre aspect qui entre en jeu pour patrimonialiser un fonds : « la dimension patrimoniale, il faudrait la repenser ou imaginer un support qui puisse valoriser le fonds¹⁸⁰ ». En effet, valoriser un fonds, au travers d'une exposition ou d'une manifestation culturelle par exemple, met en avant cette intention monumentaire dont parle Florence Descamps. Lorsqu'une institution souhaite valoriser un fonds, elle considère que les archives qui y sont conservées revêtent un intérêt. Celui-ci peut être d'ordre historique, sociologique, ethnographique, artistique, etc (critères que l'on trouve par ailleurs dans la définition du Code du patrimoine). Reste que le fonds mis en avant est suffisamment intéressant pour faire l'objet d'une valorisation auprès du public. La

¹⁷⁷ Agnès Callu et Hervé Lemoine, *Guide du patrimoine sonore et audiovisuel français*, Paris, Editions Belin, 2005, 7 tomes.

¹⁷⁸ Entretien du 20 mars 2024 avec Franck Beauperin, annexe n°1, entretien n°2, 49:23.

¹⁷⁹ Entretien du 20 mars 2024 avec Franck Beauperin, annexe n°1, entretien n°2, 54:25.

¹⁸⁰ Entretien du 20 mars 2024 avec Franck Beauperin, annexe n°1, entretien n°2, 54:49.

consultation du fonds par le public est aussi importante car elle montre cette fois l'intérêt, non pas de l'institution, mais du public pour le fonds en question. C'est un critère qui a lui aussi toute son importance car cela montre de nouveau que le fonds a un intérêt particulier, qu'il a quelque chose à apporter au monde. L'intérêt du public, des lecteurs, des chercheurs notamment, signifie qu'il y a quelque chose d'intéressant à trouver dans ces archives, qu'elles donnent des informations importantes pour de la recherche. Franck Beauperin ajoute aussi une donnée importante, un fonds n'a pas besoin de grands noms dans son instrument de recherche pour être digne de patrimonialisation : « il ne faut pas que l'on s'arrête à la dimension des autorités ou des personnalités¹⁸¹ ». Il n'est donc pas nécessaire d'interroger de grandes figures marquantes et connues pour que le fonds ait une légitimité et une reconnaissance patrimoniale. La patrimonialisation ne tient pas à la célébrité des témoins.

Il est également nécessaire de « faire parler les fonds¹⁸² », de les travailler pour en saisir toute l'importance et l'intérêt, en l'occurrence plutôt historique pour le fonds GR 5K. Un fonds peut être intéressant en lui-même sans que l'on ait besoin d'approfondir ses données. Mais très souvent, il faut faire des recherches plus importantes, ne pas s'arrêter à la seule parole des témoins pour comprendre leur intérêt et l'importance des informations qu'ils donnent. Cet approfondissement permet alors de « faire entrer [les fonds] en résonance les uns par rapport aux autres¹⁸³ », de les appréhender en réseau et donc de comprendre ce qui fait leur singularité. On peut considérer, en quelque sorte, que cet aspect rejoint la valorisation. Faire entrer en résonance des fonds ensembles passe par des comparaisons de leurs données, des méthodes employées, voir si les sujets sont similaires, comment ils les abordent, etc. Cela permet de dégager des éléments à mettre en valeur car un fonds va aborder un sujet qu'aucun autre ne prend en compte.

L'ensemble de ces critères forment une grille permettant d'évaluer le potentiel d'un fonds à être patrimonialisé. Si l'on examine le fonds GR 5K à la lumière de ces éléments, il apparaît que sa patrimonialisation n'est pas certaine. En effet, en considérant les événements que le fonds traite, la guerre d'Algérie, et l'âge de ses témoins, on peut estimer que le fonds est patrimonialisable car nombre des témoins sont aujourd'hui décédés et la guerre est désormais terminée depuis plus de soixante ans. Mais pour autant, il manque au fonds plusieurs éléments de patrimonialisation, en particulier la valorisation. Le fonds GR 5K n'a pas fait l'objet d'une valorisation de la part du SHD depuis sa production et il ne semble pas que cela soit prévu dans un avenir proche. Il n'y a aussi aucun moyen de connaître le nombre de personnes ayant consulté le fonds car le SHD ne dispose pas d'un outil de comptage. Ce sont deux éléments importants mais qui manquent au GR 5K pour que l'on puisse le considérer

¹⁸¹ Entretien du 20 mars 2024 avec Franck Beauperin, annexe n°1, entretien n°2, 55:44.

¹⁸² Entretien du 20 mars 2024 avec Franck Beauperin, annexe n°1, entretien n°2, 56:28.

¹⁸³ Entretien du 20 mars 2024 avec Franck Beauperin, annexe n°1, entretien n°2, 56:38.

comme patrimoine. Pour autant, la patrimonialisation n'est pas une fin en soi, elle ne fait pas la valeur d'un fonds. Elle ajoute une dimension supplémentaire, elle permet de mettre en avant un fonds digne d'intérêt mais cela ne signifie pas que ceux qui ne sont pas patrimonialisés n'en présentent aucun.

Pour autant, on peut ajouter un dernier aspect à la patrimonialisation présenté par Florence Descamps. Elle propose une théorie disant que ce serait «en définitive, la mémoire qui se voit couronnée par la qualité de patrimoine, dans sa fragilité et son immatérialité¹⁸⁴». Ce serait donc la mémoire qui apporterait la qualification de patrimoine à un fonds oral. Les archives orales permettent de prendre conscience de la fragilité de la parole des témoins. Elles sont un vecteur de mémoire majeur et permettent de perpétuer des expériences personnelles ainsi qu'une vision de l'histoire plus intime. La mémoire présente un intérêt historique essentiel et est un élément de la plus haute importance pour conserver l'histoire des grands événements de l'humanité. Les archives orales permettent de rendre permanente et pérenne une histoire et des expériences personnelles auxquelles les chercheurs donnent de l'importance et accordent de l'intérêt. En ce sens, le fonds GR 5K peut être considéré comme patrimonialisable car il conserve la mémoire des anciens appelés de la guerre d'Algérie, il transmet l'expérience vécue par des hommes lors d'un événement historique marquant.

La patrimonialisation est donc sujette à de nombreux débats sur ses critères. Ils semblent subjectifs et divergent selon le champ d'étude dans lequel on se place. Un fonds peut devenir patrimoine par la valorisation, l'éloignement dans le temps, etc. Mais la mémoire commence à prendre une place certaine dans ces critères pour rendre un fonds d'archives orales patrimonialisable. Ces fonds permettent de garder pour toujours, ou presque, la mémoire des témoins de grands événements. Ces archives sont alors historiquement très importantes et montrent qu'un lien très fort et complexe existe toujours entre histoire et archives.

2. Un lien entre histoire et archives toujours très fort et complexe

L'aspect patrimonial d'une collecte est lié en partie à son utilisation, notamment par les historiens en ce qui concerne la collecte GR 5K. Il existe donc un lien évident entre archives et histoire, mais également entre archives et mémoire. Florence Descamps exprime très bien cette relation :

Pour ma part, en tant que praticienne des témoignages oraux, je considère que mémoire et histoire entretiennent des relations intimes, de dépendance, d'interactions fortes et d'engendrement mutuel, même si, au bout du compte, elles expriment de manière différente et dans des registres distincts notre

¹⁸⁴ Florence Descamps, *Archiver la mémoire...*, op. cit, p. 110.

rapport au passé. Il n'y a, en aucune manière, de confusion entre les deux ordres de compréhension, mais une complémentarité dynamique, ce qui n'exclut pas les conflits, les divergences ou les décalages entre ces deux modes d'appréhension et de représentation du passé. Au sein de la société, chez l'individu comme chez l'historien, peuvent cohabiter une connaissance historique claire et rationalisée d'un événement et une mémoire vive, psychologiquement et affectivement sensible de ce même événement. Entre mémoire et histoire, c'est précisément le va-et-vient qui est fécond : l'histoire est fille de la mémoire et réciproquement.¹⁸⁵

Il y a donc bel et bien un lien entre histoire et archives, histoire et mémoire, ce qui participe à la patrimonialisation des fonds. Pourtant, de prime abord, on pourrait penser le contraire. Les collectes d'archivistes et d'historiens n'ont pas les mêmes visées. Cela se remarque avec les institutions de l'ONACVG et du SHD. Les historiens collectent dans un but plutôt scientifique tandis que les archivistes sont davantage tournés vers la conservation de la mémoire. Raphaëlle Branche explique cette distinction :

Il est évident qu'il y a une différence d'approche. Il y a une différence d'approche fondamentale. Si l'on est dans le cadre d'une collecte patrimoniale, on est dans un cadre très ouvert. Elle peut être thématique mais ouverte. Si l'on est dans le cadre d'une recherche scientifique, elle est très orientée. Elle est au service d'une question de recherche donc c'est très différent. Après, un historien ou une historienne peut participer à une collecte patrimoniale et un archiviste peut sans doute participer à une collecte de recherche mais le cadrage est différent. D'ailleurs, pour l'expliquer au témoin ce n'est pas la même chose.¹⁸⁶

Il est donc possible qu'historiens et archivistes collaborent ensemble dans le cadre de collectes, mais ce n'est pas la majorité des cas. En revanche, le cas plus fréquent, que Raphaëlle Branche évoque d'ailleurs, est celui de la consultation de collectes patrimoniales par des historiens. L'historienne en fait partie car elle a consulté le fonds GR 5K pour son ouvrage «*Papa, qu'as-tu fait en Algérie?*»¹⁸⁷. Elle souhaitait en effet consulter ce fonds pour des raisons précises. Elle y cherchait des informations sur

l'appelé et sa famille, la manière dont ils avaient préparé leur départ en Algérie, vécu la séparation et surtout comment ils étaient revenus d'Algérie : ceux qui sont revenus blessés, ceux qui sont revenus avec des désirs de plein de choses. Ce n'était pas tant leur expérience, qui est le gros de la collecte, qu'avant et surtout après¹⁸⁸.

¹⁸⁵ Florence Descamps, *Archiver la mémoire...*, op.cit, p. 85-86.

¹⁸⁶ Entretien du 26 mars 2024 avec Raphaëlle Branche, annexe n°3, 10:56.

¹⁸⁷ Raphaëlle Branche, op.cit.

¹⁸⁸ Entretien du 26 mars 2024 avec Raphaëlle Branche, annexe n°3, 13:04.

Les collectes patrimoniales peuvent donc être intéressantes pour les historiens lorsqu'ils s'intéressent aux individus plutôt qu'aux événements en eux-mêmes. Les témoignages oraux permettent une proximité plus grande avec les expériences vécues, ce qui offre un avantage supplémentaire. C'est avec les témoignages oraux que les historiens et les archivistes se rejoignent car ils en collectent tous les deux. Raphaëlle Branche a par exemple déposé les témoignages qu'elle a elle-même collectés au SHD¹⁸⁹. Ces témoignages ont été enregistrés dans un but scientifique pour écrire son ouvrage mais cela ne l'a pas empêché pour autant de consulter d'autres collectes patrimoniales. L'historien peut donc confier ses collectes à un archiviste, une collaboration étroite existe entre les deux disciplines et les deux professions.

La patrimonialisation d'un fonds d'archives orales peut se faire grâce à la collaboration entre archivistes et historiens. Ces derniers permettent que les témoignages collectés ne tombent pas dans l'oubli puisqu'ils les citent dans leurs travaux scientifiques. Outre Raphaëlle Branche, il est possible de citer d'autres chercheurs ayant consulté le fonds GR 5K pour leurs travaux. Manon Walin a par exemple consulté ces témoignages pour sa thèse, soutenue en avril dernier¹⁹⁰. Les historiens s'intéressent au fonds GR 5K sont certes peu nombreux, mais ils existent et contribuent à faire vivre la mémoire des témoins. Archivistes et historiens sont liés par la mémoire qui est parfois au centre de leurs travaux respectifs. Le rôle de l'archiviste est de conserver cette mémoire pour que les historiens puissent ensuite la valoriser, l'exploiter dans leurs travaux. Chacun participe à la rendre vivante et tangible. Jacques Le Goff dit d'ailleurs que « la mémoire est la matière première de l'histoire. Mentale, orale ou écrite, elle est le vivier où puisent les historiens¹⁹¹ ». Ceci est particulièrement vrai pour les archives traumatisques des conflits du XX^e siècle, dont les archives de la guerre d'Algérie font partie. Cette mémoire encore à vif, toujours sujette à controverse, a besoin des historiens pour être mise en avant. C'est pourquoi il est important qu'historiens et archivistes travaillent ensemble. Raphaëlle Branche rappelle l'importance de l'archiviste dans les collectes : « c'est mieux qu'il soit là tout du long : au moment de la conception de la collecte, au moment de la conceptualisation du recueil de la parole et après évidemment pour la conservation et la communication¹⁹² ». Mais elle rappelle que « le travail doit être en collaboration avec les historiens parce que l'archiviste n'est pas spécialiste de tout. [...] De mon point de vue, idéalement, une collecte se conçoit avec des archivistes et cela se mène avec eux¹⁹³ ». Il est donc essentiel que les deux professions communiquent, bien que les liens restent complexes en raison de

¹⁸⁹ Ces enregistrements sont réunis sous la cote GR 4K et sont consultables au SHD, sous réserve qu'ils aient été rendus communicables par les témoins.

¹⁹⁰ Manon Walin, *Mourir pour la France en Algérie. Armée, État et familles face aux morts de l'armée française pendant la guerre d'Algérie (1954- années 2010)*, Thèse de doctorat, Université Paris Nanterre, 2024.

¹⁹¹ Jacques Le Goff, *Histoire et mémoire*, Paris, Gallimard, 1988 [1977], p. 10

¹⁹² Entretien du 26 mars 2024 avec Raphaëlle Branche, annexe n°3, 09:56.

¹⁹³ Entretien du 26 mars 2024 avec Raphaëlle Branche, annexe n°3, 10:17.

certaines incompréhensions (les archivistes sont souvent vus comme des obstacles à la recherche notamment à cause des délais de communicabilité des archives).

La patrimonialisation est donc également dépendante de la collaboration entre archivistes et historiens, entre archives et histoire. Malgré des relations complexes, ces deux disciplines sont pourtant très proches et presque même indissociables. L'historien ne peut travailler sans archives et l'archiviste est en partie dévoué à l'aide à la recherche. La consultation des fonds d'archives orales, notamment le GR 5K, participe au processus de patrimonialisation car elle permet de maintenir les témoignages vivants et connus. La mémoire contenue dans ces fonds ne saurait être oubliée dans cette entreprise. C'est bien elle le ciment de ces relations interdisciplinaires, c'est elle qui permet ces connexions. La rigueur scientifique de l'histoire n'exclut pas de prendre en compte les expériences individuelles et intimes. L'histoire s'ouvre, avec les archives orales, aux mémoires personnelles des événements et c'est en les additionnant que l'historien peut écrire une partie de la « grande histoire ».

CONCLUSION.

La collecte GR 5K est donc particulière sous plusieurs aspects. D'abord par son histoire. Fruit d'une collaboration entre deux institutions, l'ONACVG et le SHD, elle aborde un sujet encore très clivant : la guerre d'Algérie et en particulier la question des appelés. Réalisée sous l'impulsion des associations d'anciens combattants, elle acte en partie la reconnaissance de l'Etat envers ces soldats longtemps déconsidérés. Le caractère expérimental de la collecte contribue à son aspect atypique puisqu'elle a été réalisée en deux fois afin de s'assurer que le sujet était réalisable. Chaque individu ayant participé à la création de ce fonds y a mis des intentions : la reconnaissance du statut d'ancien combattant donc, mais aussi transmettre une mémoire parfois traumatique et traumatisante, participer à l'écriture de l'histoire ou encore constituer une source pour les chercheurs.

Ce fonds étant constitué d'archives orales, la question de l'écrit est à prendre en compte. Alors que l'on considère encore trop souvent les sources orales comme de simples compléments des archives écrites, le fonds GR 5K se distingue par son autonomie vis-à-vis de cette typologie. En effet, il n'a pas été voulu pour compléter ce que le SHD possédait déjà sous forme écrite. Cette collecte a été menée dans un but avant tout mémoriel pour que l'on n'oublie pas l'expérience combattante vécue par ces anciens appelés. Les archives orales peuvent donc être considérées en tant que telles, sans créer de lien avec les archives écrites. Cependant, il s'agit de rester prudent et de vérifier les informations données par les témoins. La mémoire n'est pas infaillible, il n'est donc pas rare que la chronologie des événements soit erronée par exemple. C'est ici que les archives écrites peuvent intervenir, elles permettent de croiser les sources et de mener une étude sérieuse et fiable. Archives orales et écrites entretiennent donc des liens forts mais ceux-ci ne doivent pas effacer les particularités et la légitimité des sources orales.

L'aspect mémoriel d'une collecte intervient également lors de la question de la patrimonialisation. De nombreuses définitions, et donc de nombreux critères, s'entrechoquent et rendent ce statut difficile à déterminer. L'éloignement temporel de l'événement, la valorisation, la consultation du fonds, etc. sont autant de critères qui peuvent établir si une collecte mérite d'être considérée comme patrimoine. Le fonds GR 5K n'a pas eu de valorisation et ne possède pas d'outil permettant d'évaluer le nombre de ses consultations, il est difficile de le considérer comme patrimonialisable. Cependant, cette patrimonialisation doit prendre en compte le lien complexe et fort existant entre histoire et archives. Les historiens sont des utilisateurs réguliers de ces fonds patrimoniaux et leurs permettent de faire vivre la mémoire combattante à travers des travaux scientifiques. La collecte GR 5K a été utilisée dans des travaux, tels que ceux de Raphaëlle Branche, pour illustrer les expériences d'hommes ordinaires. Ce fonds

a donc un intérêt patrimonial puisqu'il donne à voir une mémoire participant à l'écriture de la grande histoire de la guerre d'Algérie.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Ce mémoire s'est attaché à étudier les archives orales et leurs liens avec les archives écrites, le patrimoine et la mémoire. Le choix des archives orales est déjà un défi en soi en raison de la vision encore peu valorisante de cette typologie. Son manque de légitimité longtemps observé en histoire en faisait un objet d'étude singulier. Le premier objectif de ce travail était donc de le mettre en avant, de valoriser des archives encore en quête d'une place aux côtés des autres sources, notamment écrites.

En travaillant sur une collecte d'archives déjà réalisée, nous avons mené une étude secondaire. Cette méthodologie, déjà utilisée en sciences sociales depuis quelques années, est encore rare en archivistique. C'est là la principale innovation de ce mémoire. Nous avons été surpris de constater, au cours de nos recherches, l'absence des archivistes dans ce domaine. Les explications ne sont pas certaines, il faudrait interroger les professionnels pour avoir des réponses sûres. Les hypothèses que nous avançons sont donc à confirmer. Il est possible que les archivistes ne se soient pas emparés des études secondaires car l'intérêt pour la recherche dans la profession est encore récent et en émergence, bien que des chercheurs en archivistique soient actifs dans ce domaine, comme à l'Université d'Angers, et que les thèses en archivistique se développent. De plus, la particularité de la recherche en archivistique tient au fait que les chercheurs soient aussi des professionnels. C'est un aspect très intéressant pour la recherche, mais qui freine peut-être les archivistes qui ne trouveraient pas le temps de concilier recherche et activité professionnelle. Pourtant, les archivistes pourraient apporter leur expertise à la recherche, et d'autant plus aux études secondaires, justement grâce à leur statut de professionnel. Ils connaissent les rouages de la machine archivistique, ils maîtrisent les règles de communicabilité, ils savent se repérer dans les fonds. C'est un atout majeur lorsqu'il est nécessaire de constituer tout un dossier de contextualisation autour d'une collecte avant de l'étudier au second degré. Il ne faut donc pas négliger l'aspect recherche de la discipline archivistique et encourager les professionnels à s'emparer des études secondaires pour apporter une dimension supplémentaire à celles déjà données par les autres sciences sociales.

Ce mémoire avait pour projet de s'intéresser aux archives orales mais sur un sujet encore difficile à aborder en France : la guerre d'Algérie. C'est un thème de recherche qui a fait l'objet de nombreux travaux en histoire mais encore assez peu en archivistique¹⁹⁴. Nous voulions donc nous inscrire dans une thématique nouvelle pour les archives et mettre en lumière une mémoire parfois encore

¹⁹⁴ Nous pouvons citer le mémoire de Xavier Gelly, *L'administration des archives coloniales françaises en Algérie : regard sur le fonctionnement des archives départementales d'Alger de 1902 à 1962*, mémoire de recherche de master Histoire, Document (métiers des archives), 2015, 87 p.

oubliée. C'est pour cela que nous nous sommes intéressés au fonds GR 5K, constitué par l'ONACVG en partenariat avec le SHD entre 2004 et 2007, qui regroupe des témoignages d'anciens appelés du contingent. Nous avons étudié l'histoire de ce fonds pour en comprendre les enjeux, notamment mémoriels et patrimoniaux. Nous avons également voulu savoir si le sujet abordé a eu un impact sur le traitement de ces archives. En interrogeant les individus concernés par cette question, notamment les collecteurs et les archivistes en charge de la conservation du fonds, il apparaît que, selon eux, ces archives ont été traitées comme n'importe quelle autre collecte.

L'autre conclusion tirée de ce travail porte sur le lien entre patrimoine et mémoire. Les archives orales sont particulièrement pertinentes pour transmettre une mémoire combattante comme celle des appelés puisqu'elles permettent d'entendre directement la voix et les émotions du témoin. La mémoire est partie intégrante de l'histoire, elle est nécessaire pour raconter les événements et c'est en cela que les fonds d'archives orales peuvent avoir leur place parmi les objets et artefacts considérés comme patrimoine. Il serait alors possible, comme le défend Florence Descamps¹⁹⁵, d'inclure les archives orales dans la catégorie du patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO. Les archives orales rendent permanente et pérenne une mémoire qui doit continuer à être transmise pour que personne n'oublie ce qu'ont vécu les appelés de la guerre d'Algérie. Cette mémoire, en étant maintenue vivante notamment grâce aux travaux des historiens qui utilisent les archives pour leurs travaux, devient potentiellement patrimonialisable. Les critères restent nombreux et variables selon la définition que l'on fait de patrimoine mais il reste que c'est un axe intéressant à approfondir pour renforcer la légitimité des sources orales.

Notre étude a aussi ses limites. Il aurait été intéressant d'interroger un plus grand nombre d'acteurs de la collecte pour avoir des données davantage représentatives. Ceci est particulièrement vrai pour les anciens témoins, les collecteurs et les utilisateurs du fonds. Notre échantillon de témoins étant restreint, certaines analyses que nous avons faites peuvent être en partie biaisées car représentatives des opinions d'un petit groupe de personnes. Il serait alors intéressant de faire une étude secondaire de ce fonds avec une grande ampleur, en interrogeant les anciens acteurs de la collecte sur tout le territoire français et pas seulement dans le Maine-et-Loire comme nous l'avons fait. De plus, nos données reposent sur des entretiens avec les anciens acteurs, ce qui nécessiterait de croiser plusieurs sources pour les rendre parfaitement valides. En effet, les sources orales, comme les autres sources d'ailleurs, doivent être croisées pour que les informations extraites soient les plus fiables possible. Ce travail pourrait donc être prolongé pour être complété par d'autres informations et donner plus d'ampleur aux analyses que nous avons déjà faites.

¹⁹⁵ Florence Descamps, *Archiver la mémoire...*, op.cit., p. 115-116.

TABLE DES ANNEXES

<u>Annexe n°1</u>	p. 49
<u>Annexe n°2</u>	p. 56
<u>Annexe n°3</u>	p. 62
<u>Annexe n°4</u>	p. 65

ANNEXES

Annexe n°1 : Entretien avec Franck Beauperin et Abderahmen Moumen

Présentation des témoins : Franck Beauperin est le chef de la Division des témoignages oraux au Service historique de la Défense de Vincennes depuis 2020. Abderahmen Moumen est historien, directeur de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre des Bouches du Rhône et référent guerre d'Algérie pour l'institution.

Date : 20 mars 2024.

Lieu : Vincennes (94).

Durée : 1 heure 47 minutes 34 secondes.

Méthodologie : entretien semi-directif avec grille d'entretien.

Remarque : L'entretien est divisé en deux enregistrements pour cause de problème technique.

1.1. Grille d'entretien

Thèmes	Sous-thèmes
Genèse du projet	<ul style="list-style-type: none">• Quelle est la genèse de ce projet ? (qui l'a demandé, à quelle occasion, dans quelles circonstances...)• Comment la collecte a-t-elle été préparée?• Pourquoi le projet n'a-t-il finalement pas été étendu à tout le territoire national?• Quel a été votre rôle dans le processus de collecte? Quel a été celui de l'institution ? (Le SHD)
Réception et conservation de la collecte	<ul style="list-style-type: none">• Comment s'est déroulée la réception des témoignages ? (processus, documents produits à cette étape?)• Quelles sont les conditions de conservation de cette collecte ?• Avez-vous constaté des spécificités liées à cette collecte en raison du sujet controversé qu'elle aborde ?
Consultation et valorisation	<ul style="list-style-type: none">• Ce fonds est-il consulté ?• A quelle fréquence l'est-il ?• Quels sont les profils des différents lecteurs ?• Avez-vous mis en place ou prévu de mettre en place une action de valorisation autour de

	<p>ce corpus oral?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Quel lien cette collecte entretient-elle avec les archives papiers ? (complément ou pas? → pallier à des manques de l'écrit) • En quoi les archives orales se conçoivent-elles par rapport aux sources écrites?
Les particularités de la collecte sur la guerre d'Algérie	<ul style="list-style-type: none"> • Considérez-vous que le sujet de cette collecte a un impact sur le traitement qui en a été fait ? (au niveau de la collecte, de la conservation, de la valorisation...) • Peut-on considérer que cette collecte a atteint le statut de patrimoine? Pourquoi? • Quel lien peut-on faire entre sources, mémoire et patrimoine avec les archives orales?

1.2. Inventaire chrono-thématique

Enregistrement n°1

Déroulement	Sujets abordés
00:00	Propos informels.
02:43	Début de l'entretien. Seul M. Beauperin est présent.
02:55	Présentation par M. Beauperin de la DTO, de son histoire et de ses missions. La source orale complète les archives écrites.
03:40	Explication des différentes séries en fonction des armes.
04:00	Fusion des services historiques et explication de la cotation
04:38	Personnel de la DTO
05:10	Explication du système de don
05:50	Fonds en partenariat avec des institutions. Partenariats avec l'Armée de l'Air et l'ONAC
06:42	Mission de relancer les collectes et sujets traités.
08:20	Explication des raisons pour lesquelles le SHD ne fait plus de campagnes orales sur la guerre d'Algérie. Fonds oraux conservés au SHD sur l'Algérie.
10:20	Nouveau sujet pour les collectes d'archives orales :

	les OPEX. Organisation de la priorisation des campagnes.
12:25	Volonté d'avoir des témoignages d'officiers et de personnages haut placés mais aussi de soldats du rang.
13:27	Quelques campagnes sur l'Algérie selon des demandes spécifiques.
15:30	Élargissement sociologique du fonds sur la guerre d'Algérie.
16:00	Présentation du fonds Marinier et son aspect sociologique.
20:15	Impact de la guerre d'Algérie sur les parcours de vie des appelés.
21:19	Valorisation du fonds Marinier
21:39	Méthodologie actuelle menée par le SHD. Répartition du temps sur les tâches.
22:50	Méthodologie des entretiens.
25:15	Habillage technique des entretiens.
25:45	Instruments de recherche produits.
27:27	Explication des "4C" au SHD.
29:20	Double statut des archives à la DTO : publiques et privées donc communication particulière.
30:03	Politique de valorisation.
30:27	Collaboration avec "Affaires sensibles" sur FranceInter
30:46	Volonté de valorisation des fonds.
31:47	Point d'explication sur le fonds GR 5K.
33:06	Fin de la première partie de l'entretien.

Enregistrement n°2

Déroulement	Sujets abordés
00:00	Propos informels.
02:14	Reprise de l'entretien. M. Moumen a rejoint l'entretien.
2:20	Genèse du projet de collecte. Contexte global sur les enjeux mémoriels dans les années 1990.
05:14	Emergence de la question des archives orales et des témoignages en général.
06:20	Raisons déterminantes dans la volonté de témoigner.
08:20	Volontés politiques et sociologiques qui ont déterminé la conduite de la collecte. Rôle des associations d'anciens combattants.
10:15	Contexte d'apaisement mémoriel.
10:50	Volonté de la campagne par la FNACA et son développement autour de la mémoire.
11:35	Souhait des appelés de témoigner contrairement aux engagés.
12:00	Profils des différents témoins.
14:00	Organisation des institutions travaillant pour la mémoire.
16:15	Rôle de l'ONACVG et création du département mémoire
18:00	Rôle des emplois jeunes à l'ONACVG et leur profil.
20:51	Ressources dans Les Chemins de la Mémoire
21:30	Référents mémoire de l'ONACVG
22:45	Contexte mémoriel à l'époque de la collecte.
24:53	Haut Conseil de la Mémoire combattante (HMC)
26:15	Blocages qui demeurent pour témoigner.
27:21	Question de la transmission familiale.
28:00	Guerre d'Algérie considérée par l'Education nationale.
28:45	Saut de génération dans les témoignages.
29:25	Rôle du perfectionnement des équipements dans l'accroissement des témoignages.

30:02	Choix des départements. Moyens humains et importance des associations dans ces départements.
32:35	Priorité des départements sur les commémorations.
33:20	Rôle des appétences personnelles des collecteurs et de leur histoire familiale potentiellement liée à l'Algérie.
36:15	Manque d'informations sur le choix des témoins.
36:38	Comparaison avec les collectes plus récentes. Rôle des associations d'anciens combattants.
38:00	Manque des témoignages des présidents des associations.
39:07	Tentative des collectes suivantes de combler les lacunes. Promotion des témoins ou non auprès d'autres témoins potentiels.
39:49	Témoignages collectés directement par la FNACA.
41:03	Témoignages enregistrés par Marinier. Complément du fonds ONaCVG.
41:50	Changement de profil des témoins sur l'Algérie : militaires de carrière qui ont participé notamment à la guerre d'Algérie.
43:20	Absence des archives départementales et du ministère de la Culture en général des collectes des années 2000.
44:25	Légitimité des sources orales chez les historiens.
45:10	Lien entre archives orales et écrites.
46:00	But mémoriel des archives orales à l'ONaCVG.
47:00	Place légitime des archives orales aux côtés des archives écrites.
47:50	Autonomie des archives orales.
48:10	But scientifique de la production d'archives orales au SHD.
49:25	L'éloignement temporel des archives orales leur donne une couleur mémorielle voire patrimoniale.
50:00	Valorisation prévue au moment de la collecte pour les campagnes récentes.
50:45	Absence de valorisation pour le fonds GR 5K.
51:20	Raisons de l'absence de valorisation : difficulté de

	valoriser des témoignages dans des expositions et implication éphémère des référents mémoire dans la collecte.
52:50	Emplois jeunes dans les années 2000.
54:00	Statut de patrimoine du fonds GR 5K.
54:50	Besoin de valoriser et consulter le fonds pour lui donner un aspect patrimonial.
55:10	Absence d'outil pour comptabiliser les utilisateurs d'un fonds au SHD.
55:44	Le manque de témoignages de grands noms n'empêche de rendre un fonds patrimonial.
56:00	Besoin de faire évoluer les fonds en travaillant sur les unités par exemple.
56:38	Faire entrer les fonds en résonance les uns avec les autres.
57:55	Collecte GR 5K n'a pas concerné que des appelés.
58:35	Certains témoins habitués à parler de leur expérience. Permet de voir une évolution de la mémoire sur le temps long.
01:00:04	La plupart des témoins témoignaient pour la première fois en GR 5K.
01:01:01	Re-sollicitation des témoins par les médias ou les écoles.
01:02:03	Certains témoins devenus parfois des "professionnels" du témoignage ou qui arrivent avec des revendications.
01:03:51	Réception des témoignages au SHD aujourd'hui.
01:05:00	Référent mémoire chargé de produire l'instrument de recherche.
01:05:33	Manque d'harmonisation des instruments de recherche à l'époque.
01:06:12	Grille d'entretien établie par le SHD avec influence de Jean-Charles Jauffret.
01:07:04	Réception des témoignages au SHD aujourd'hui.
01:07:38	Changement de cotation au SHD.
01:09:30	Autres conflits présents dans le fonds GR 5K : Tchad, Indochine, Seconde Guerre mondiale.

01:10:23	Transfert des données sur les NAS.
01:10:35	Harmonisation des instruments de recherche et transfert en salle de lecture.
01:11:43	Pas de consignes particulières concernant le fonds GR 5K liées au sujet de la guerre d'Algérie.
01:12:10	Autorisation de diffusion des témoignages par les témoins.
01:14:37	Contexte du moment de témoignage peut influer sur les propos.
01:15:28	Duplication des témoignages dans le stockage.
01:15:45	Conservation et consultation des archives écrites liées au fonds GR 5K au SHD.
01:17:23	Existence de fonds documentaires versés par des témoins à l'issue des entretiens.
01:18:45	Raisons de l'indisponibilité des instruments de recherche sur le site du SHD.
01:20:17	Propos informels.
01:24:23-01:24:28	Fin de l'enregistrement.

Annexe n°2 : Entretien avec Daniel Villeboux

Présentation du témoin : Daniel Villeboux est un ancien appelé du contingent et un des témoins ayant participé à la collecte GR 5K. Il est également président de la FNACA du Maine-et-Loire.

Date : 25 mars 2024.

Lieu : Angers (49).

Durée : 1 heure 34 minutes 32 secondes.

Méthodologie : Entretien semi-directif avec grille d'entretien.

1.1. Grille d'entretien

Thèmes	Sous-thèmes
Avant la collecte	<ul style="list-style-type: none">• Comment et par qui avez-vous été contacté?• Que vous a-t-on expliqué de la collecte avant de la faire?• Quel était le contexte de la collecte à l'époque?• Quelles étaient vos motivations pour y participer? Avez-vous hésité?• Avez-vous des revendications particulières avant la collecte?• Y avait-il des sujets que vous ne vouliez pas aborder avant de débuter la collecte?• Au contraire, des sujets à aborder absolument?• Avez-vous déjà participé à une collecte orale? Sur l'Algérie ou sur un autre sujet?• Avez-vous l'habitude de témoigner de votre parcours avant de participer à la collecte?• Avez-vous parlé de votre expérience en Algérie à votre entourage avant la collecte?
Déroulé de la collecte	<ul style="list-style-type: none">• Comment s'est passée la collecte : lieu, contexte, personnes présentes...• Comment vous êtes-vous senti pendant la collecte?• Vous êtes-vous senti à l'aise ou non à l'idée de raconter votre parcours?• Quelles ont été les difficultés que vous avez pu rencontrer pour témoigner ? (peur de choquer, pudeur...)• S'il y avait des thèmes à aborder ou éviter : avez-vous finalement parlé ou non de ces thèmes?• Avez-vous fourni des archives personnelles pour compléter votre témoignage?
Après la collecte	<ul style="list-style-type: none">• Quels retours avez-vous sur la collecte de la part du SHD et de l'ONAC?• Vous a-t-on demandé des renseignements

	<p>complémentaires?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Avez-vous eu des retours sur la collecte autre que ceux des institutions? • Avez-vous parlé de la collecte autour de vous ? Anciens camarades pour témoigner, amis, famille... • Cette collecte a-t-elle changé votre façon de témoigner ? • Cette collecte vous a-t-elle permis de parler de votre histoire à votre entourage?
Regard sur la collecte	<ul style="list-style-type: none"> • Avec le recul, quel regard portez-vous aujourd'hui sur votre expérience de témoin dans cette collecte? • Quel sentiment ressentez-vous d'y avoir participé? • Pensez-vous que cette collecte a eu un impact sur la visibilisation du conflit algérien? • Avez-vous participé à une autre collecte après celle-ci? • Quel lien entretenez-vous avec les archives ? En général et celles produites lors de la collecte
Regard sur la mémoire de la guerre d'Algérie	<ul style="list-style-type: none"> • Pensez-vous que la guerre d'Algérie est encore un sujet difficile à aborder aujourd'hui? • Considérez-vous que l'on en fait assez pour visibiliser ce conflit et ce que les appelés ont vécu? • Que pourrions-nous faire pour améliorer cette visibilisation ? • Avez-vous participé à d'autres événements pour parler de votre parcours?

1.2. Inventaire chrono-thématique

Déroulé	Sujets abordés
00:00	Début de l'entretien. Présentation du témoin
00:57	Contact par l'ONACVG et déroulé de la collecte
01:34	Contexte du contact par fichier des anciens combattants
02:23	Devenir de la collecte après les témoignages
02:33	Pas d'explication sur l'utilité de la collecte ensuite
02:41	Pas d'informations communiquées avant l'entretien avec l'ONACVG

02:52	Motivations pour participer à la collecte
03:21	Manque de reconnaissance du statut de guerre par la population à l'époque
04:01	Diversité des expériences en Algérie
04:16	Expérience personnelle du témoin en Algérie. Musicien pendant les classes et en Algérie
05:48	Poste en PC dans le Constantinois. Différentes missions sur place
06:41	Expérience du cessez-le-feu et de l'indépendance en Algérie
07:07	Accueil des soldats en Algérie et voyage jusqu'au lieu de mission à El-Milia
08:25	Ignorance de la situation sur place en arrivant
09:38	Silence dans les familles au moment du retour en France. Stigmates de la guerre sur certains soldats
10:10	Retour au travail immédiatement après la guerre
10:20	Hostilité envers les pieds-noirs de retour en France puis discernement
12:00	Pas de haine contre les musulmans au moment de la guerre
12:31	Silence dans les familles, même avec les épouses et les enfants
12:52	Libération de la parole au moment de la reconnaissance de la guerre d'Algérie en 1999
13:35	Importance de parler du droit à la réparation dans le témoignage
14:10	Importance de la FNACA dans la reconnaissance des combattants en Algérie et impact sur les soldats en OPEX aujourd'hui
15:44	Transformation du statut de retraite en reconnaissance de l'ancien combattant
16:57	Siège à l'ONACVG mais pas à l'époque de la collecte
17:45	Reconnaissance officielle difficile du 19 mars
18:19	Cessez-le-feu le 19 mars 1962 sur place
18:52	Expérience des harkis sur place au moment de l'indépendance

19:20	Expérience du cessez-le-feu en Algérie et célébration par les Algériens
21:00	Dissolution du régiment et déplacement à Djidjelli
22:00	Rapatriement des Français et des harkis en métropole
24:23	Création de la FNACA et poids dans les demandes de reconnaissance
25:17	Première participation à une collecte et premier témoignage sur l'expérience en Algérie
25:45	Échanges avec l'entourage sur la guerre d'Algérie avant la collecte
26:04	Expérience de la collecte par le témoin et contexte
26:34	Ressentis pendant la collecte, satisfaction de savoir qu'elle allait servir
27:10	Retour à la vie civile et vision de la politique de l'époque
28:00	Participation au Congrès départemental de la FNACA
29:00	Utilité de la FNACA, reconnaissance de l'expérience de guerre
30:08	Première revendication : obtention de la carte de combattant
32:00	Nécessité de créer une association spécifique pour les combattants en Algérie, Maroc, Tunisie
32:41	Conséquences d'une spécificité trop importante de l'association : risque de disparition
33:28	Devoir de mémoire assuré par les associations donc nécessité que l'association ne disparaisse pas
34:30	Implication des combattants d'OPEX dans la FNACA pour faire vivre l'association
35:51	Difficulté d'obtenir la reconnaissance du 19 mars comme journée de commémoration
37:07	Conflit entre les dates de commémoration (5 décembre et 19 mars)
38:13	Refus de la FNACA de reconnaître le 5 décembre comme journée de commémoration
39:21	Participation du témoin à une commémoration du 5 décembre pour venir voir
42:49	Rapport complexe entre les deux dates de

	commémoration et difficile rapprochement des deux
43:40	Pas de difficulté à aborder des sujets difficiles. Evocation de la torture pendant l'entretien de l'ONaCVG
45:23	Pas de remise de documents papier pendant l'entretien avec l'ONaCVG
45:33	Pas de retour sur la collecte après son déroulé. Pas de copie du témoignage obtenu
46:36	Discussion avec d'autres témoins ayant participé à la collecte
46:56	Utilité de la collecte pour écrire l'histoire de chaque individu
47:35	Peu de promotion des événements organisés liés à la guerre d'Algérie. Expositions faite par la FNACA et l'ONaCVG
50:36	La parole des appelés qui dérange
51:49	Conservation de l'exposition de la FNACA dans un collège
53:17	Conservation des archives de la FNACA
54:34	Cumul des fonctions à la FNACA
55:40	Projet de gestion locale de la FNACA
58:05	Nombre d'adhérents à la FNACA et critères d'adhésion
59:54	Discussion sur la collecte avec la famille. Présence de la famille au moment de la collecte
01:00:06	Volonté de l'ONaCVG de refaire une collecte
01:00:43	Démarche de témoignage dans les écoles et influence de la participation à la collecte sur cette démarche
01:01:09	Rôle des professeurs dans la diffusion des témoignages aux élèves
01:03:10	Intérêt des élèves pour le sujet
01:03:25	Affaiblissement des sollicitations pour venir témoigner dans les écoles
01:04:08	Libération de la parole grâce à la reconnaissance de la guerre d'Algérie
01:05:03	Regard sur la politique de l'époque
01:07:00	Importance de l'ancrage en France au moment du

	retour de l'Algérie
01:07:40	Ouverture récente des archives sur l'Algérie donc libération de la parole
01:08:30	Souvenirs traumatisques liés à la guerre d'Algérie
01:09:30	Aucune connaissance sur l'Algérie avant de partir pour le service militaire, aucune informations transmises à l'époque
01:11:19	Pas de participation à une autre collecte ensuite
01:11:27	Relation aux archives et projets en partenariat avec les Archives départementales et le Souvenir Français
01:14:30	Anecdote sur un drapeau
01:17:00	Portes-drapeau pour la FNACA et d'autres associations et leur présence nécessaire
01:20:00	Importance de la présence des enfants lors des commémorations et déroulé des cérémonies
01:22:40	Le sujet de la guerre d'Algérie reste difficile à aborder encore aujourd'hui
01:23:40	Difficulté liées au politique
01:24:18	Actions pour visibiliser le conflit : témoignages collectifs entre appelés, harkis, militaires, pieds-noirs
01:25:57	Difficultés antérieures à établir le dialogue avec les associations de pieds-noirs
01:27:10	Complémentarité des témoignages sur l'Algérie
01:28:50	Volonté de continuer à témoigner pour transmettre la mémoire
01:29:08	Impact potentiel du contexte actuel (guerre en Israël...) sur la baisse de demande de témoignages
01:29:30	Importance de rapprocher les peuples algériens et français. Collaboration difficile entre la France et l'Algérie
01:30:57	Retour prochain en Algérie à l'occasion d'un voyage organisé par la FNACA
01:34:15 - 01:34:32	Fin de l'entretien

Annexe n°3 : Entretien avec Raphaëlle Branche

Présentation du témoin : Raphaëlle Branche est historienne spécialiste de la guerre d'Algérie et professeur d'histoire contemporaine à l'Université de Nanterre.

Date : 26 mars 2024.

Lieu : Angers (49) par visio-conférence.

Durée : 22 minutes 59 secondes.

Méthodologie : Entretien semi-directif avec grille d'entretien.

1.1. Grille d'entretien

Thèmes	Sous-thèmes
Profil	<ul style="list-style-type: none">• Quel est votre statut en tant qu'utilisateur de ce fonds (chercheur, particulier...)• A quelles fins venez-vous consulter ce fonds (recherche personnelle, scientifique...)• Avez-vous l'habitude de venir consulter des archives orales? Sur la guerre d'Algérie spécifiquement?
Vision globale des archives	<ul style="list-style-type: none">• Quel rapport entretenez-vous avec les archives orales?• Quelles conceptions théoriques en avez-vous ? (méfiance envers les sources, ...)• Vous placez-vous dans la lignée de chercheurs hors discipline historique ? (ethnologues, sociologues...)• Quelle vision avez-vous du rôle des archivistes dans la procédure de collecte? → en général ? pour l'Algérie?
Consultation de la collecte	<ul style="list-style-type: none">• Pourquoi avez-vous choisi de consulter cette collecte en particulier ?• Que venez-vous y chercher?• Avez-vous trouvé les réponses attendues?• L'accès à la collecte a-t-il été facile ou difficile?• Comment trouvez-vous les conditions de consultation?
Utilisation de la collecte	<ul style="list-style-type: none">• A quel moment avez-vous utilisé cette collecte ?• Comment est-elle intervenue dans votre parcours de recherche?• En quoi cette collecte a-t-elle ou non été déterminante?
Spécificités de la collecte	<ul style="list-style-type: none">• Si vous avez l'habitude de consulter des archives : avez-vous l'impression que le sujet

	abordé dans cette collecte a un impact sur votre expérience en tant qu'utilisateur ? (modalités d'accès, de consultation, de restitution de votre travail...)
--	---

1.2. Inventaire chrono-thématique

Déroulement	Sujets abordés
00:00	Début de l'entretien. Présentation du témoin.
00:30	Profil d'utilisateur du fonds GR 5K
01:20	Contexte de consultation du fonds
02:30	Habitude de consultation d'archives orales
03:20	Consultation du fonds Marinier
03:29	Sujets des fonds oraux consultés
03:55	Rapports avec les archives orales dans le cadre des recherches
04:18	Statut de productrice d'archives orales
04:41	Participation à la formation des collecteurs
05:04	Place des archives orales dans les études historiques
05:51	Vision des archives orales et leurs spécificités
06:33	Utilisation des archives orales et naïveté de la part des usagers
07:05	Problème de légitimité des archives orales
07:41	Raisons du choix des archives orales pour les recherches du témoin
08:50	Liberté de la parole dans les archives orales au contraire des archives écrites
09:27	Rôle de l'archiviste et sa place dans la collecte
10:17	Besoin de collaboration avec l'historien
10:30	Faiblesse de la formation des référents ONaCVG
10:56	Différence d'approche entre archiviste et historien
12:09	Raisons de l'étude du fonds GR 5K
13:04	Informations recherchées dans la collecte

13:50	Accès à la collecte
15:00	Contexte de prise de connaissance de la collecte
15:34	Propos informels
18:53	Utilisation de la collecte dans les travaux de recherches
19:14	Collecte qui n'a pas été déterminante dans les recherches
19:31	Sujet du fonds qui n'a pas eu de conséquence sur le traitement de la collecte
20:09	Intérêt du fonds et hétérogénéité du traitement des témoins selon le collecteur
21:12	Importance de la formation en histoire et en technique de collecte des collecteurs
22:45-22:59	Fin de l'entretien.

Annexe n°4 : Entretien avec Sylvère Vesnier

Présentation du témoin : Sylvère Vesnier est directeur de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre du Maine-et-Loire et ancien référent-mémoire pour l'institution.

Date : 28 mars 2024.

Lieu : Angers (49).

Durée : 58 minutes 48 secondes.

Méthodologie : Entretien semi-directif avec grille d'entretien.

1.1 Grille d'entretien

Thèmes	Sous-thèmes
Modalités de la collecte	<ul style="list-style-type: none">• Quelle est la genèse de ce projet ? (qui l'a demandé, à quelle occasion, dans quelles circonstances...)• Comment la collecte a-t-elle été préparée?• Comment les départements et les témoins ont-ils été choisis?• Pourquoi le projet n'a-t-il finalement pas été étendu à tout le territoire national?
Rôle de l'archiviste dans la collecte	<ul style="list-style-type: none">• Selon vous y a-t-il une plus-value pour un archiviste sur un historien dans une collecte d'archives ?• Y a-t-il une prudence vis-à-vis de ces archives "provoquées" par archiviste et non pas reçues par lui?• Quel est le rôle de l'archiviste par rapport aux sujets difficiles du point de vue mémoriel?• Quel est le lien entretenu entre archives orales et écrites = complément des sources écrites ou pas ?
Préparation de la collecte	<ul style="list-style-type: none">• Comment avez-vous été contacté/choisi pour participer à cette collecte ?• Pourquoi avez-vous accepté de participer à cette collecte ? Quel a été votre rôle ?• Vous êtes-vous préparé d'une façon particulière à cette collecte ?• Avez-vous lu des ouvrages en particulier ? Participé à des colloques ou journées d'étude pour vous préparer à cette collecte? Avez-vous suivi une formation particulière?
Déroulé de la collecte	<ul style="list-style-type: none">• Comment avez-vous vécu l'expérience de cette collecte ?• Avez-vous constaté pendant l'entretien avec

	le témoin certaines difficultés liées au sujet de la collecte? (le témoin avait-il l'air mal à l'aise...)
Bilan de la collecte	<ul style="list-style-type: none"> Qu'en avez-vous retenu? Cela vous a-t-il apporté quelque chose ? (un nouveau regard sur votre expérience, une façon nouvelle d'aborder les prochaines collectes...) L'expérience a-t-elle été positive ou négative ? Cette expérience de collecte vous a-t-elle impacté/transformé? (humainement et professionnellement)
Les particularités de la collecte sur la guerre d'Algérie	<ul style="list-style-type: none"> Considérez-vous que le sujet de cette collecte a un impact sur le traitement qui en a été fait ? (au niveau de la collecte, de la conservation, de la valorisation...)

1.2. Inventaire chrono-thématique

Déroulement	Sujets abordés
00:00	Début de l'entretien et présentation du témoin.
01:05	Modalités de la collecte. Explication de la genèse du projet de collecte. Formation des collecteurs.
03:38	Choix des témoins et des départements.
05:00	Le rôle de l'archiviste dans la collecte et ses plus-values. Moyens accordés aux collecteurs.
07:40	Vision des archives orales et lien avec les archives écrites. Démarche personnelle de collecte de M. Vesnier.
09:40	Rôle du collecteur dans un cadre mémoriel. Ressenti du collecteur dans une démarche historique.
11:20	Types de contrats signés par les témoins pour la collecte.
12:02	Démarche historique plutôt qu'archivistique.
12:24	Lien entre les archives orales et écrites. Vigilance envers les archives et difficultés liées spécifiquement aux archives orales.
14:06	Choix des témoins et façon de les contacter.
15:17	Préparation de la collecte. Rôle et formation de collecteur.

17:30	Diversité des profils de témoins.
18:50	Engagement en tant que collecteur.
19:26	Évolution aujourd'hui des profils de témoins dans les collectes.
20:18	Préparation personnelle à la collecte. Attitude à tenir face à différentes situations lors des entretiens.
23:00	Attitude des témoins et volonté forte de parler pour certains.
24:27	Revendications de certains témoins dans leurs témoignages.
25:17	Échanges entre les services de l'ONaVG.
26:07	Processus d'enquête sur les témoins avant les entretiens.
28:07	Élaboration des grilles. Autonomie dans la collecte.
29:35	Rédaction de l'inventaire chrono-thématiques et les contraintes liées.
30:21	Rôle du SHD comme superviseur de la collecte et avantage de l'ONaVG grâce au maillage territorial.
31:10	Ressenti de la collecte par le collecteur. Points positifs et négatifs.
32:38	Confiance et reconnaissance envers les collecteurs de la part des institutions.
33:36	Contact et relations avec les témoins. Bénéfices de la collecte sur eux.
34:51	Organisation des entretiens, temps et nombre de séances.
35:34	Inconvénients de l'environnement des témoignages (pollution sonore...)
36:09	Exigence physique et mentale de la collecte pour le témoin et le collecteur.
36:45	Consigne de prendre le temps de ramener le témoin au temps présent après l'entretien.
38:45	Difficultés des témoins à témoigner. Éviter la présence de tiers pour ne pas brider le témoignage.
41:45	Potentielle inexploitabilité de témoignages.
43:27	Bilan personnel de la collecte et ses enseignements pour le collecteur.

45:17	Besoin de corroborer les témoignages oraux par des sources écrites.
46:20	Témoignages oraux comme ressources sociologiques importantes, notamment sur les mœurs de l'époque, les populations...
48:25	Enseignements personnels retenus de la collecte.
48:59	Frustration possible vis-à-vis d'un travail qu'on ne suit pas jusqu'au bout (son utilisation, valorisation...). Peu de retour sur la collecte a posteriori.
49:00	Lien de confiance établi avec les témoins.
50:55	Impact de la collecte sur la carrière professionnelle.
51:50	Impact du sujet sur le traitement de la collecte. Pas de sujet tabou. Amorce pour voir la guerre dans sa globalité et apporter une reconnaissance.
58:30-58:48	Fin de l'entretien.

TABLE DES MATIÈRES

AVERTISSEMENT.....	5
ENGAGEMENT DE NON PLAGIAT.....	7
REMERCIEMENTS.....	9
LISTE DES ABRÉVIATIONS.....	11
SOMMAIRE.....	13
INTRODUCTION GÉNÉRALE.....	15
Chapitre I. L'étude secondaire, nouvelle discipline archivistique.....	19
Introduction. Les sources orales en France : de source de recherche à objet d'étude.....	19
Partie I. Commencer par le début : les définitions.....	21
1. Une multiplicité de termes, une seule approche ?.....	21
2. Une émulation dans les sciences sociales pour les études secondaires.....	24
Partie II. Variations et perspectives disciplinaires.....	29
1. Les ethnologues et ethnographes : pionniers des sources orales, réticents aux études secondaires.....	29
2. Le point de vue des historiens, nouvelles approches.....	32
Partie III. Et l'archivistique dans tout cela?.....	37
1. Quel investissement dans la recherche de la part des archivistes?.....	37
2. L'approche spécifique de l'archiviste.....	41
Conclusion.....	45
BIBLIOGRAPHIE.....	47
1. Archivistique.....	47
1.1. Archives orales.....	47
1.2. Archives de la Défense.....	48
1.3. Études secondaires.....	49
1.4. La recherche en archivistique.....	50
1.5. Archives orales de la guerre d'Algérie.....	50
1.6. Archives écrites de la guerre d'Algérie.....	51
2. Historiographie.....	51
3. Histoire de la guerre d'Algérie.....	52
3.1 Contexte historique.....	52
3.2 Mémoires de la guerre d'Algérie.....	52
4. Patrimoine.....	53
ÉTAT DES SOURCES.....	55
1. Sources imprimées.....	55
1.1. Sources légales et réglementaires.....	55
2. Fonds d'archives.....	56
2.1. Inventaires.....	56

3. Sources orales.....	56
4. Sources comparatives.....	57
5. Sources en ligne.....	58
Chapitre II. Les enjeux mémoriels aux archives : les archives orales de la guerre d'Algérie au Service historique de la Défense.....	59
Introduction. La genèse d'un projet de collaboration entre l'ONACVG et le SHD.....	59
Partie I. Le fonds GR 5K, sa genèse, son histoire.....	63
1. Genèse d'une collecte.....	63
2. Collecter pour le présent et le futur.....	67
Partie II. Archives écrites et orales : quels liens et quel statut?.....	73
1. Des sources conçues comme complémentaires.....	73
2. L'autonomie des archives orales et la transmission de la mémoire.....	76
Partie III. Atteindre le statut de patrimoine pour transmettre la mémoire.....	81
1. Des critères finalement assez subjectifs.....	81
2. Un lien entre histoire et archives toujours très fort et complexe..	84
Conclusion.....	89
CONCLUSION GÉNÉRALE.....	91
TABLE DES ANNEXES.....	93
ANNEXES.....	95
Annexe n°1 : Entretien avec Franck Beauperin et Abderahmen Moumen.....	95
Annexe n°2 : Entretien avec Daniel Villeboux.....	103
Annexe n°3 : Entretien avec Raphaëlle Branche.....	109
Annexe n°4 : Entretien avec Sylvère Vesnier.....	113
TABLE DES MATIÈRES.....	117

RÉSUMÉ

Faire entendre la guerre d'Algérie : les enjeux mémoriels et patrimoniaux d'une collecte nationale. Le cas de la collecte GR 5K sur les appelés du contingent.

La France a une tradition des sources orales depuis l'après Seconde Guerre mondiale mais elles n'ont acquis une légitimité que depuis les années 1980. Ces sources orales peuvent faire l'objet d'une étude au second degré, ce que l'on nomme les études secondaires, employée de façon fréquente par les chercheurs en sciences sociales. Ce travail de recherche a pour but d'appliquer un regard archivistique sur une collecte d'archives orales, ici celles de la guerre d'Algérie. Ce mémoire repose sur une étude secondaire d'un corpus de témoignages d'anciens appelés du contingent collectés par l'ONACVG et conservés au SHD. L'objectif est, par l'analyse archivistique, de comprendre le processus de collecte et le parcours d'un corpus oral. Il s'agit également de comprendre les liens entre patrimoine et mémoire à travers des archives orales d'un conflit encore marquant aujourd'hui en France. Le lien entre archives orales, mémoire et patrimoine est aussi à questionner, notamment dans le cadre d'archives des expériences combattantes. Notre travail repose sur des entretiens semi-directifs avec les anciens acteurs de la collecte dont d'anciens témoins, des collecteurs, des archivistes et des historiens.

Mots-clefs : archives orales, guerre d'Algérie, appelés du contingent, études secondaires, enquête orale, patrimoine, mémoire

ABSTRACT

Making the Algerian War heard: the memory and heritage issues of a national collection. The case of the GR 5K collection on conscripts.

France has had a tradition of oral sources since after the Second World War, but they have only gained legitimacy since the 1980s. These oral sources can be the subject of a second-level study, known as secondary studies, which is frequently used by social science researchers. The aim of this research is to apply an archival perspective to a collection of sound records, in this case those of the Algerian War. This dissertation is based on a secondary study of a corpus of testimonies of former conscripts collected by the ONACVG and held at the SHD. The aim, through archival analysis, is to understand the collection process and the history of an oral corpus. It is also a question of understanding the links between heritage and memory through the sound records of a conflict that is still significant today in France. The link between oral archives, memory and heritage also needs to be questioned, particularly in the context of archives of combatant experiences. Our work is based on semi-directive interviews with former participants in the collection, including former witnesses, collectors, archivists and historians.

Key words : sound records, Algerian War, conscripts, secondary studies, oral survey, heritage, memory

